LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE LA SEMAINE DERNIERE
QUOTIDIEN - - - - 473,539
HEBDOMADAIRE - - 41,192
TOTAL - 514,731

VINGTIEME ANNEE N° 118 — LA PRESSE MARDI 22 MARS 1904 — DOUZE PAGES--UN CENTIN

AMELIORATIONS IMPORTANTES

L'OUVERTURE DES RUES GARNIER ET FABRE DANS LE QUARTIER DUVERNAY ET L'ELARGISSEMENT DE LA RUE POUPART, A LA TRAVERSE DE LONGUEUIL.

L'ECHEVIN HEBERT FAIT UNE ETUDE HISTORIQUE SUR LA FERME LOGAN.

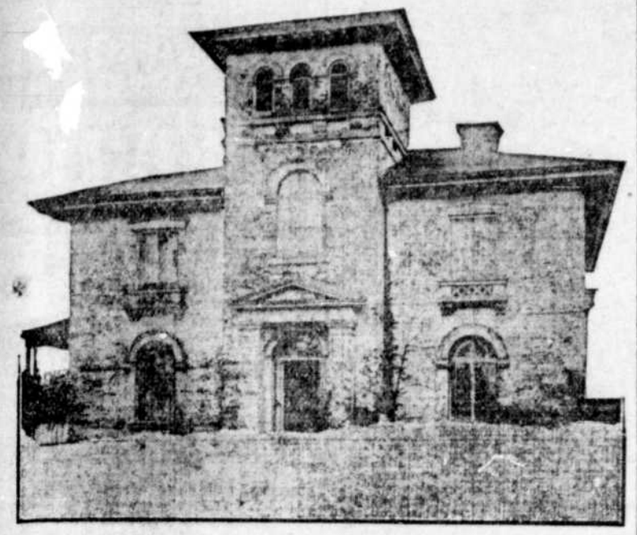

LE CHATEAU LOGAN

Grâce à l'initiative de l'échevin Hébert, le quartier Duvernay va bientôt jouir d'une amélioration, aussi imprévue que peu coûteuse, dont ses mandataires lui devront de la reconnaissance. Il s'agit de l'ouverture de deux rues, dont le besoin se faisait sentir. Le terrain appartient à la corporation et c'est à la suite de recherches actives que la chose a été découverte. M. Hébert a donné à ce sujet des renseignements historiques intéressants, à la séance du comité des chemins.

Depuis longtemps, l'ancienne maison de Sir William Edmund Logan située au milieu du plus beau verger qu'il y eut jamais dans la Puissance, était un obstacle pour le progrès de Montréal dans le quartier Duvernay.

Les rues Fabre et Garnier, autrefois Sydenham et Durham (ces noms ont été changés l'année dernière à la demande de l'échevin Hébert,) se trouvent actuellement bouchées entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, c'est-à-dire, que les rues Fabre et Garnier partent du pare Lafontaine, pour s'arrêter à la rue Marie-Anne, et partent de la rue Mont-Royal pour s'étendre jusqu'aux limites de la ville.

A la commission de la voirie hier, l'échevin Hébert a produit un document passé le 18 décembre 1893, par Maître Onésime Morin N. P., entre Alexandre Stewart de Londres, Angleterre, et Sir John William Dawson, L. L. D. C. M. G., principal du collège McGill de Montréal, agissant en leur qualité de seuls survivants des exécuteurs testamentaires de feu sir William Edmund Logan, géologue. Ledit Alexandre Stewart était représenté par sir James Williamson, son agent autorisé, en Angleterre, le 16 novembre 1888, et en vertu des pouvoirs à lui conférés, par un acte passé par le notaire Chas. Cushing, le 28 décembre 1888, d'une part, et la ville de Montréal, représentée par l'hon. Alp. Desjardins, maire, d'autre part, lesquelles premières parties ont consenti à céder, donner et abandonner pour toujours, avec garanties contre tous troubles, hypothèques, ou causes de trouble, ou toute obligation quelconque, et la ville acceptant par l'entremise du maire Desjardins, les immeubles suivants:

1° La continuation de la rue (Seaton) Marquette, qui est maintenant ouverte;

2° La continuation de la rue (Sydenham) Fabre, de la rue (Rachel), Parc Lafontaine, une certaine lisière de terrain mesurant 60 pieds de large, sur la longueur existant, jusqu'à la rue Mont-Royal;

3° La continuation de la rue (Durham), Garnier, de la rue (Rachel,) Parc Lafontaine, une certaine lisière de terrain, mesurant 60 pieds de largeur, sur la longueur existante, jusqu'à la rue Mont-Royal.

4o. La continuation de la rue Panet, etc. (ouverte depuis 1895).

Le tout tel que décrit dans le plan du surintendant des arpenteurs de la Province, M. Jos. Rielle, fait le 31 octobre 1872, lequel plan reste annexé au contrat, après avoir été signé par toutes les parties contractantes et le notaire, "Ne varietur".

Lesdites lisières de terrain sont cédées avec les dépendances susérigées, dans l'état et condition dans lesquels le tout se trouve, claires et nettes de tout encombrement, hypothèque, ou n'importe quelle charge quelconque, et la ville de Montréal est contente et satisfaite, le tout ayant été soigneusement vu et examiné par l'inspecteur de la Ville, comprenant toutes les rues qui ont été données en vertu de l'acte passé le 16 juin 1888, dans l'étude du notaire soussigné, et enregistré sous le No 26,289.

La ville de Montréal devant prendre possession immédiate dans le but mentionné.

Cette cession a été faite et acceptée gratuitement à la seule condition que ces lisières de terrain servent à continuer les dites rues.

Cette cession a été consentie et acceptée par la Cité de Montréal conformément à une résolution du Conseil adoptée le 2 octobre 1893 adoptant un rapport du comité des chemins du 27 septembre 1893. Une copie de ces notes est attachée au contrat "Ne varietur".

Passé à Montréal sous le numéro 17,231, 18 décembre 1893. Ont signé: Jas. Williamson, Alp. Desjardins, maire. L. O. David, C. Marin, N.P.

C'est sur ce terrain que le gouvernement voulait bâtir l'école militaire, mais maintenant ces rues vont se continuer et de nouvelles constructions en augmenteront la valeur, de même que les revenus de la Ville.

Le propriétaire de l'immense verger mentionné plus haut était Sir Edmund Logan, un botaniste distingué, dont certaines plantes mêmes portent le nom. Il donna la ferme Logan au gouvernement pour en faire un champ militaire, qui dans le temps était une véritable forêt. Les réguliers manoeuvraient sur ce terrain; c'était un endroit dangereux, sans rues, et plein d'inégalités.

En passant aujourd'hui dans la rue Amherst, entre les rues Cherrier et Dorion, l'on songe naturellement à ce vieux Montréal, d'il y a cent ans. Dans ce temps-là un long pont en bois, construit par M. Logan, existait pour pouvoir traverser la grande coulée. C'était un vaste champ s'étendant du bord de la rivière qui passait à la place de la rue Craig, aujourd'hui pour se terminer à la rivière des Prairies, (et de la rue Papineau à Amherst). A part la maison de M. Logan, située en plein milieu du quartier Duvernay, aujourd'hui, il y avait l'habitation de M. Robert Elliott. La maison existe encore actuellement sur la rue Dufferin, coin de l'avenue de l'Eglise. C'est une relique considérée comme un vrai palais dans ce temps-là. Ce vaste territoire était arrosée par la "Grande Coulée", une vraie rivière, où le poisson abondait. Aujourd'hui on voit encore les vestiges de cette rivière sur le parc Lafontaine, près des serres, où il y a des lacs artificiels. Cette rivière desséchée dont on voit encore aujourd'hui les rives, tout le long de la rue Dufferin jusqu'aux carrières, descendait le parc Lafontaine (ferme Logan) jusqu'à la rue Panet et se déversait dans la rivière qui passait rue Craig.

Le vieux Patrick King, mort il y a un mois, était un fermier de M. Logan.

L'on remarquera que l'ouverture des deux rues en question, Fabre et Garnier, ne coûtera à la cité que les traverses de nivellement et de macadam.

Une résolution a été adoptée unanimement donnant instruction à l'inspecteur de la cité de procéder sans retard.

L'échevin Larivière a ensuite soulevé la question du déblaiement des trottoirs, l'hiver, et a exprimé l'opinion que l'ouvrage devait être fait par le département des chemins, si l'on veut une bonne fois arriver à l'uniformité et donner satisfaction au public.

Les échevins N. Lapointe, Leclair, Bastien et Gallery se sont montrés hostiles à l'idée d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, alléguant que les gens demeurant loin du centre de la ville, tout en payant comme les autres, seraient absolument négligés, et en fin de compte, se verraient obligés d'enlever la neige eux-mêmes comme par le passé.

Une assemblée spéciale aura lieu pour résoudre ce problème, qui ne manque pas de difficulté.

Le comité ira visiter les carrières de la corporation, jeudi matin, pour voir si l'on pourra commencer les travaux immédiatement.

A la suggestion de l'échevin Larivière, un rapport sera fait au Conseil, demandant la somme de $6,700 pour élargir la rue Poupart, de la rue Notre-Dame aux quais, dans le but de donner plus d'accommodations, pour la traverse de Longueuil. Actuellement cette rue n'a que 25 pieds et l'on veut lui donner une largeur de 80 pieds, avec magnifiques trottoirs de chaque côté. Ce sera une amélioration dont bénéficiera non seulement la population de Montréal, mais celle des paroisses de la rive sud. Chacun sait que la traverse jusqu'à aujourd'hui, a été dans un état qui fait peu d'honneur à la métropole.

Un sous-comité a été nommé pour trouver une méthode plus expéditive d'opérer la paie des ouvriers du département. Les membres ne paraissent guère goûter le système de chèques.

Sur proposition de l'échevin N. Lapointe, il a été convenu que la ville paierait sa quote-part, pour l'ouverture de la rue Dominion, conjointement avec Ste Cunégonde et le Grand Tronc. Il s'agit d'une somme de $225 par année.

A la demande de l'échevin Gallery, la question de l'American Tobacco Co., qui pose, sans autorisation, des annonces et réclames sur les poteaux des reverbères, est remise à la prochaine assemblée. Dans l'intervalle, l'on verra s'il n'y a pas moyen de tirer une source de revenus, de cela.

LA GUERRE

LE GENERAL KOUROPATKINE

Irkoutsk, Sibérie, 22 — Le général Kouropatkine, commandant en chef des troupes russes en Extrême-Orient, arrivé ici hier soir, est parti ce matin pour le lac Baikal.

LE "MANDJUR"

San Francisco, 22 — Dez officiers du steamer "Coptic," qui vient d'arriver ici, rapporte qu'ils ont vu la canonnière "Mandjur," à l'ancre dans le port de Shanghaï. Son commandant est le capitaine Carter, né aux Etats-Unis, mais naturalisé sujet russe.

Saint-Pétersbourg, 22 — Les autorités se montrent très sceptiques au sujet de la rumeur disant qu'une escadre japonaise a été signalée au large du port de New-Chwang.

La rumeur disant que l'escadre de Vladivostock est arrivée à Port-Arthur n'est pas confirmée.

REMIS EN LIBERTE

John Henry Dandridge vient d'être remis en liberté par le geôlier de la prison de Trois-Rivières.

REFUGE DE NUIT

Durant la semaine dernière, 907 personnes ont trouvé un gîte au Refuge de Nuit tenu par M. Rodias Ouimet, au No 1517 de la rue Notre-Dame.

LE PROCES DE McCUAIG

Les avocats ont terminé leurs plaidoiries hier et un verdict est attendu aujourd'hui.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Valleyfield, Qué., 22 — Le 6e jour d'un procès qui restera célèbre dans les annales criminelles du district de Beauharnois, a commencé, hier, devant une foule plus nombreuse que jamais. Plus la scène, c'est-à-dire les faits réels de la bagarre se dérodient devant le public, plus l'intérêt est intense.

A l'ouverture de la séance, Mtre McCormick, C. R., commença son adresse aux jurés. Pendant trois heures, dans un discours admirable de logique et d'argumentation, il reconstitua tout le drame qui s'est déroulé le 1er juillet dernier. Mtre McCormick disséqua la preuve de la Couronne et de la défense. L'institution du jury fut définie et il termina par une éloquente et forte péroraison. Puis Mtre J. G. Laurendeau soumit à la Cour certains points de droit concernant le cas de légitime défense. Tel est le point d'appui du plaidoyer de la Couronne. Mtre A. Plante, ex-M. P. P., se leva à son tour, vers trois heures et adressa le jury en français. Il se révéla un criminaliste de première force. Pendant plus de trois heures, il fut écouté avec un religieux silence. Les questions de droit furent attaquées par le jeune avocat, dans un langage châtié et des plus littéraires. Il y eut un moment où la sympathie de l'auditoire éclata et plus d'une larme coula.

A 6 heures, l'hon. juge St Pierre, ayant égard à la fatigue visible des jurés, vu la longueur des deux séances de la journée, ajourna la Cour à aujourd'hui, mardi, à 10 heures a.m. Environ trois cents personnes ne purent pénétrer dans la salle d'audience qui était remplie. Ces débats resteront célèbres dans les annales criminelles du district de Beauharnois.

C'est la septième nuit que les jurés sont enfermés pour ainsi dire entre quatre murs. Tous étant cultivateurs sont habitués au grand air. Aussi, plusieurs d'entre eux sont-ils sérieusement indisposés. On s'attend à un verdict aujourd'hui même, si toutefois les jurés s'accordent. Valleyfield et ses environ attendent la sentence avec anxiété.

La sentence sera prononcée aujourd'hui, s'il y a lieu.

Le père de l'accusé, Archibald McCuaig, âgé de 82 ans, était présent.

DASTOUS-HAINAULT

M. Gauvreau Dastous, bien connu à Montréal, épouse en Angleterre Mlle Hostense Hainault.

Un mariage fashionable mais peu banal a eu lieu, le 7 mars 1904, à l'église Saint-François de Birmingham, Angleterre. C'est celui de M. F. Gauvreau-Dastous, bien connu dans les principaux cercles sociaux de Montréal, et représentant de la maison Fairchild, Brothers & Foster, de New-York, fils de feu L. A. Dastous, à Mademoiselle Hortense Hainault, fille majeure de feu le shérif Hainault, de Beauharnois. Le mariage a été célébré par le chanoine Ireland. Nous souhaitons à M. Gauvreau-Dastous tout le bonheur possible.

Il convient cependant de signaler ce en quoi ce mariage de l'un de nos amis n'est pas du tout banal. Voici :

Le père de M. Gauvreau Dastous, étant devenu veuf, épousait en troisièmes noces Mme Vve Hainault, mère de Mlle Hortense Hainault, la jeune femme de M. Gauvreau Dastous. De la sorte, Mme Hainault, mère, se trouve deux fois belle-mère de sa bru, en même temps que mère et belle-mère de son fils.

L'ADMISSION DES AVEUX ET LA RESPONSABILITE CIVILE

La Cour d'Appel a confirmé le jugement que la Cour de Révision avait rendu, en faveur de M. Paquette contre la Compagnie Royale Electrique.

Le demandeur Paquette était à l'emploi de la Compagnie Royale Electrique lorsqu'il a été requis d'aller, avec une escouade d'hommes, opérer le déchargement de deux chars de poteaux de télégraphe. Pendant que Paquette était, sur l'ordre du contremaître, occupé à manoeuvrer sur le char, le contremaître aurait ordonné de couper les poteaux qui retenaient la charge, avant que Paquette fut descendu. Un éboulement s'étant produit, Paquette fut entraîné au milieu des poteaux et eut le bras droit cassé.

Deux questions se présentaient dans cette cause : 1o. celle de savoir si les reçus que Paquette avait donnés à la Compagnie avaient libéré cette dernière de toute responsabilité ; 2o. si les patrons, tenus de voir à la sécurité de leurs employés, pouvaient se contenter de donner des ordres sans voir à leur exécution.

La Cour d'Appel, sur les deux points, a donné gain de cause à Paquette, avec dépens distraits à nettes. Bisaillon et Brouard, avocats de M. Paquette.

TOILETTE DE LA MORGUE

La morgue, dans quelques jours, aura revêtu une toilette fraîche. Les blanchisseurs, les tapissiers et les peintres, sur l'ordre de M. Payfer, ont envahi ce lieu et sont en train de lui donner une apparence plus gaie. Aussi le coroner et ses aides paraissaient tout guillerets, ce matin, et ils sont enchantés de la délicate attention de M. Payfer qui rajeunit leurs bureaux.

SUICIDE A WOTTON

Mme Donatien Bélisle se coupe la gorge avec un rasoir dans une crise hystérique.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Wotton, 22 — Notre population vient d'être péniblement affectée par un lugubre malheur, qui vient de fondre sur une famille estimée de tous ici. Je veux parler du suicide de l'épouse de M. Donatien Bélisle, perpétré dimanche après-midi.

Pendant que le reste de la famille, M. Bélisle et ses enfants, étaient à réciter le chapelet pendant les vêpres, des gémissements partis de l'étage supérieur attirèrent l'attention de la famille.

Justement alarmé, M. Bélisle courut à la chambre de sa femme, qui venait de monter ; trouvant la porte fermée à clef, il descendit demander du secours. Un voisin accourut. On enfonça la porte — et horreur ! Madame Bélisle fut trouvée baignant dans son sang et se tordant dans les affres de l'agonie. Elle venait de se couper la gorge avec un rasoir, dans une crise hystérique.

Le Dr Villandré et le curé Brossard, mandés en toute hâte, ne purent que constater la mort.

On juge de l'émotion de tous ici, car rien ne faisait prévoir un malheur aussi terrible.

La défunte, née Mlle Boucher, laisse un enfant d'une douzaine d'années, issu de son premier mariage avec feu M. Girard. Elle était mariée en secondes noces depuis environ trois ans. M. Donatien Bélisle est le père de cinq filles, toutes issues de son premier mariage, et il n'a pas eu d'enfant de sa deuxième union.

Les funérailles de Mme Bélisle auront lieu demain matin, à l'église paroissiale.

Le coroner Lemieux, de Weedon, venu hier à Wotton, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

Mgr BÉGIN

REÇU PAR SA SAINTETE PIE X.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rome, 22 — Sa Sainteté Pie X a accordé aujourd'hui audience privée à Mgr N. Bégin, archevêque de Québec.

LA TRAVERSE DE SAINT-LAMBERT

Les cultivateurs de St Lambert qui viennent vendre des produits de leurs fermes sur le marché de Montréal se plaignent d'un état de choses très désagréable.

La traverse de St Lambert aboutissant régulièrement au marché Bonsecours de Montréal a été barrée environ trois semaines trop tôt, dit-on, par les autorités de notre cité, et les voitures venant de la rive sud ne peuvent aborder à la rive nord qu'en allant passer par la gare du C. P. R., dans l'Est ou par le pont Wellington, dans l'ouest. Ce long détour est préjudiciable à tous ceux qui sont forcés de le faire.

Hier encore, M. Alfred Trudeau, cultivateur de St Lambert, amenait une charge de bois à Montréal, et en passant par le chemin difficile du C. F. R. l'un de ses chevaux s'est blessé une patte sur un fil de fer piquant qui obstruait la voie.

On reproche au Conseil de Montréal d'avoir ainsi inutilement rendu plus difficiles les communications entre les deux rives, et l'on blâme également le conseil de St Lambert d'avoir laissé commettre cette injustice sans même protester.

Si les autotrités municipales de St Lambert, apportaient à l'entretien des chemins le soin qu'elles apportent à l'entretien des trottoirs dans les limites de leur juridiction, les choses iraient mieux, assure-t-on.

LE DUC DE CAMBRIDGE

Ses funérailles ont eu lieu ce matin

Londres, 22 — Le duc de Cambridge a été inhumé, ce matin, après les funérailles les plus imposantes qui aient été faites à un soldat anglais depuis Wellington.

Le roi Edouard, la reine Alexandra et presque tous les membres de la famille royale, des représentants des souverains étrangers, la noblesse d'Angleterre, les membres du corps diplomatique emplissaient l'abbaye de Westminster.

Après le service funèbre, les restes mortels du "vieux duc" comme on l'appelait familièrement en Angleterre, ont été transportés au cimetière de Kensal Green, pour y être inhumés à côté de son épouse morganatique.

Le cortège qui a reconduit le duc de Cambridge était aussi brillant, aussi considérable que lors des funérailles de la reine Victoria.

LITISPENDANCE

On sait que deux actions en contestation d'élection ont été prises, le mois dernier, contre l'échevin Vallières, la première par Mtres Taillefer et Maguan, au nom de M. Pepin, et la seconde par Mtre Bérard, Brodeur et Bérard, au nom de M. Tanguay.

L'avocat de M. Vallières a fait motion aujourd'hui à la Cour de Pratique pour faire renvoyer l'action de M. Tanguay, prétendant qu'il y a litispendance, et qu'on ne peut intenter deux actions semblables contre la même personne pour les mêmes causes.

LE POCHARD DERANGE

IL S'INSTALLE DANS LE LIT D'UN ETRANGER ET VEUT METTRE LE PROPRIETAIRE A LA PORTE.

M. et Mme Johann Wallberg demeurent rue Versailles. L'immeuble qu'ils habitent ne leur plaît pas et, hier, ils partaient tous les deux à la recherche d'un nouveau logis. Après une course de quelques heures, les deux époux revenaient à leur domicile, lorsqu'en mettant la main sur la porte, qui avait cependant été solidement fermée à clef, celle-ci céda sous la poussée de M. Wallberg, et une voix étrangère, très faible, sortant d'une forme humaine quelconque soigneusement emmitouflée sous les couvertures du lit cria :

—Que diable, voulez-vous ici ?

Surpris de cette interpellation, M. Wallberg courut dans sa chambre et découvrit qu'un pochard s'était confortablement installé dans le lit, croyant être chez lui. Le pauvre diable avait poussé la certitude de son droit de propriété jusqu'au point de vider les tiroirs des bureaux et de tout bouleverser dans la maison après avoir enfoncé la porte. Wallberg appela la police et l'intrus fut arrêté. Conduit au poste, il donna nom Anthime Perrault, rue Sanguinet. Il a été condamné à $1 ou 8 jours pour ivresse, et enquête sera faite vendredi pour effraction.

A PROPOS DE CONTRAT DE VENTE

Dans la cause de Mitchell et Molleur, la Cour d'Appel a renversé le jugement de la Cour Supérieure.

C'est un appel de la Cour Supérieure du District d'Iberville.

Au mois d'octobre, M. J. E. Molleur, de Saint-Jean, a donné une commande verbale au représentant, à Montréal, de la maison Mitchell, à Toronto, pour une quantité de tresses en paille du Japon. Sur le reçu de la commande, MM. Mitchell ont écrit à M. Molleur, pour répéter la commande, mais avec une modification en ce qui concernait le fret. M. Molleur a répondu immédiatement que d'après sa commande verbale, il n'avait rien à faire avec le fret. MM. Mitchell et Cie n'ont pas répondu à la lettre de M. Molleur et ont voulu, vers le milieu de mars, imposer la livraison de leur paille en tresses. Ce dernier a refusé : 1o parce qu'il n'avait pas de contrat, Mitchell et Cie n'ayant jamais répondu à sa lettre ; 2o parce que la livraison avait été faite trop tard.

Dans cette cause, la Cour d'Appel, dans un jugement très élaboré, a confirmé la jurisprudence à l'effet qu'au terme de l'article 1231 du Code Civil, il ne peut y avoir d'action pour la vente de marchandises ou d'effets qu'à moins d'un écrit signé par la partie.

M. J. E. Molleur gagne sa cause, avec dépens distraits à MM. Bisaillon et Brossard, ses avocats.

LE PROCÈS DE M. CHARLIER

Le procès d'Edouard Charlier, accusé de libelle criminelle par le R.P.Adam, S.J., est commencé depuis ce matin, en Cour du Banc du Roi, présidée par Son Honneur le juge Wurtele.

La cause de ce procès, c'est un entrefilet paru dans les "Débats", le 11 août dernier, et insinuant que le R. P. Adam entretenait une correspondance

Mtre Gustave Lamothe représente la poursuite privée, avec Mtre P. B. Mignault comme conseil.

Du consentement des deux parties, un jury français a été assermenté. Il se compose de MM. Amable Lapierre, Louis Brunelle, Cyrille Marcotte, Charles Gauthier, Moïse Surprenant, Ferdinand Gauthier, Emery Castonguay, Alfred Beaulieu et Pierre Saint-Aubin.

LES ANARCHISTES EN BELGIQUE

Un autre attentat criminel a été commis à Liège, ce matin.

Liège, Belgique, 22 — Un autre attentat anarchiste a été commis ici, ce matin.

Des inconnus ont placé sur une fenêtre de la demeure de M. Binet, commissaire de police, une machine infernale qui, fort heureusement a été découverte à temps.

Cette bombe était en tout point semblable à celle qui fut jetée en face de la demeure du commissaire Laurent, vendredi dernier et qui, en faisant explosion a tué le major Papin et blessé une douzaine de personnes.

M. CARBONNEAU N'EST PAS ALLE A OTTAWA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 22 — M. C. E. Carbonneau n'est jamais venu à Ottawa pendant cette session comme un journal français du soir l'annonçait hier soir. M. Gustave Colombier, frère de celui qui était ici, l'année dernière, avec M. Carbonneau, est arrivé hier à Ottawa et a eu une entrevue avec sir Wilfrid Laurier.

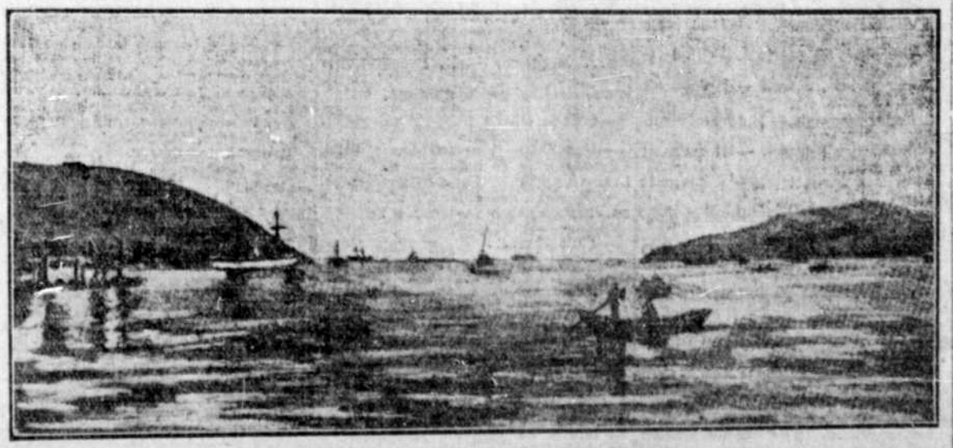

Dernière photographie prise de la rade de Port-Arthur, avant la déclaration des hostilités et arrivée à Montréal par le courrier de ce matin.

LA SESSION PROVINCIALE

ELLE COMMENCE A TROIS HEURES CET APRES-MIDI.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 22 — C'est à trois heures, cet après-midi, qu'aura lieu l'ouverture de la 4ième session du 10ième parlement de la législature de Québec.

A part la lecture du discours du trône, il n'y aura rien cet après-midi. Le discours du trône sera discuté demain après-midi. Le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône sera le Dr Mathieu, député de Shefford, et le secondeur sera M. Hutchinson, député de Montréal.

LE DISCOURS DU TRONE

Voici le discours intégral du trône, prononcé aujourd'hui, à trois heures, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir J. A. Jetté, au parlement de Québec, à l'occasion de l'ouverture de la session :

Honorables messieurs du Conseil Législatif.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous souhaiter de nouveau la bienvenue et de vous offrir mes voeux pour le succès de vos travaux.

Je suis sûr d'exprimer vos sentiments en disant que je regrette le pénible et douloureux événement qui a si soudainement enlevé l'hon. M. Duffy à l'estime et à la confiance de ses concitoyens. La carrière publique de cet homme de bien n'a pas été de longue durée, mais pendant les quelques années qu'il a géré deux des plus importants ministères de mon gouvernement, il a fait preuve de qualités administratives de premier ordre. En le perdant, la Province a vu disparaître un politique à vues larges, saines et justes, et doué d'un esprit de conciliation digne d'éloge.

Nous avons lieu de nous féliciter de la grande prospérité dont la Province continue à jouir, et des progrès remarquables réalisés depuis quelques années dans la mise en valeur de ses ressources naturelles. Comme par le passé, mes ministres s'appliqueront avec votre concours à en favoriser de plus en plus le développement dans l'intérêt de la richesse publique.

Les négociations entamées avec le gouvernement de la Puissance pour faire reconnaître nos droits sur les pêcheries des eaux territoriales de la Province, ne sont pas encore terminées, mais elles se continuent actuellement et nous donnent l'espoir d'une solution favorable.

Mon gouvernement, pénétré de l'importance de l'oeuvre de la colonisation, qui semble devoir être le principal facteur de notre prospérité, et dont le succès terminera certainement le rôle de la Province dans la confédération, s'est consacré avec sollicitude à la recherche des moyens qui pourraient le plus efficacement le débarrasser des entraves que la législation actuelle peut offrir à son développement. Il n'a pas négligé non plus d'étudier la situation de l'industrie forestière qui pendant de longues années encore fournira un des plus puissants éléments de notre richesse publique et privée.

La commission chargée de s'enquérir de tout ce qui se rapporte à cette question nationale de la colonisation, fera bientôt son rapport, qui vous sera immédiatement soumis, et la législation que pourraient nécessiter les conclusions de ce rapport sera déférée à votre appréciation dans le plus bref délai.

Le développement de nos ressources minérales se continue et la découverte récente de minerais nouveaux et de grande valeur, entre autres le "Radium", démontrent la richesse de notre province.

Les règlements sanctionnés par mon gouvernement et mis en force par le conseil provincial d'hygiène pour la protection de la santé publique ont eu des résultats satisfaisants et la co-opération des autorités municipales a été efficace.

Mon gouvernement a tout lieu de croire que l'importante question du réajustement des subsides dont vous avez approuvé les conditions lors de la dernière session fait l'objet de la sérieuse considération du gouvernement du Canada.

Plusieurs projets de loi d'intérêt général seront soumis à vos délibérations. Je mentionnerai spécialement une mesure ayant pour objet de refondre les statuts passés par cette législature depuis 1888 et une autre se rapportant aux accidents du travail.

Messieurs de l'Assemblée Législative

Les comptes publics de la dernière année fiscale vous seront incessamment soumis.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que cet exercice se solde de nouveau par un excédant.

Le budget des dépenses pour l'année fiscale prochaine sera sans retard mis devant vous.

Il a été préparé avec toute l'économie que permet l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif.

Messieurs de l'Assemblée Législative:

J'ai la ferme conviction, je suis heureux de le dire en terminant, que vous apporterez à l'étude des questions qui feront l'objet de nos délibérations l'esprit de concorde et d'harmonie que sauront sûrement vous inspirer votre patriotisme et votre dévouement aux intérêts de la Province.

L'AFFAIRE BELANGER

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Ste Scholastique, 22 — C'est ce matin que l'hon. juge Taschereau prononce la sentence de Robert Day, trouvé coupable d'homicide involontaire.

Avant de condamner le prisonnier on lui demande ce qu'il a à dire.

Il répond : "Pitié pour ma femme et pour mes enfants malades". L'honorable juge Taschereau flétrit alors en termes énergiques et éloquents l'acte dont Day s'est rendu coupable. Puis il le condamne à 4 ans de pénitencier.

Cette sentence produit sur le malheureux l'effet d'un coup de foudre, il porte ses deux mains à son front comme s'il voulait chasser de son esprit un horrible cauchemar, puis il suit en chancelant M. le gouverneur Mireau qui lui fait signe de quitter la barre.

—En dépit du mauvais temps la foule est immense aujourd'hui encore au procès Bélanger.

On appelle d'abord Wm James Stevenson et Philomire Filion pour contredire les témoignages de MM. Omer Héroux et Septime Laferrière, au sujet de la façon dont le coroner aurait mis le prisonnier sur ses gardes.

Après l'audition de ces témoins, Mtre J. A. N. Mackay demande à la cour de rejeter l'objection de Mtre Wilson basée sur ce point, et l'hon. juge Taschereau prenant la parole dit que MM. Héroux et Laferrière ont dit la vérité dans la boîte mais qu'ils n'ont pas du tout affirmé positivement les faits qu'on voulait leur faire prouver.

La cour accepte donc plutôt les autres témoignages qui sont catégoriques et positifs et renvoie l'objection de Mtre Wilson.

M. Abondius Paquette, qui demeure à huit arpents de la maison de Bélanger, a entendu, le 12 février 1903, quelque peu avant midi, la détonation d'un coup de fusil. Il était alors à une dizaine d'arpents de chez le prisonnier.

Cléophas Berthelette est ensuite appelé dans la boîte.

Il connaît intimement Bélanger, il est allé le voir à 9 heures du matin, le 13 février 1903. Il voulait voir M. Seguin.

"Il n'y est pas, dit Bélanger, il est probablement à cabaler."

"Il s'en mêle trop de ces affaires de politique, il lui arrivera malheur ; il y a nombre de bleus qui lui en veulent."

Le témoin prononce quelques paroles qui font rire un peu l'auditoire, et Théophile Bélanger, lui aussi, se met à rire de bon coeur.

Mtre McKay appelle ensuite le chef McCaskill. Il dit que le soir de l'arrestation de Bélanger, à l'hôtel Pesant, à Sainte-Eustache, Bélanger a admis alors que le sang trouvé chez lui était le sang de Séguin, qu'un autre, le véritable meurtrier, avait été assez méchant pour venir le transporter chez lui.

Le prisonnier alla répéter ensuite ces premières déclarations devant l'enquête du coroner, et ce fut ce qui amena son arrestation.

A minuit, lorsque l'accusé fut mis sous arrêt, à l'hôtel Pesant, McCaskill le mit sur ses gardes, et pour être plus certain qu'il n'y aurait pas de malentendu, il pria M. Le Laferrière de répéter ces avis importants au prisonnier. M. Laferrière s'exécuta et insista pour mettre Bélanger sur ses gardes, lui recommandant de ne pas dire un seul mot avant d'avoir vu un avocat. On sortit ensuite pour la prison de Sainte-Scholastique, en voiture, au milieu de la nuit. Il y avait là, dans le même sleigh, McCaskill, le détective Mulloy, M. Philomire Filion et Bélanger. Ce dernier, en arrivant près de Saint-Augustin, demanda : "Est-ce que je puis parler de la cause : "Oui", répondit McCaskill, "mais vous n'êtes pas obligé de le faire."

Alors Bélanger reprit : "Eh bien, c'est moi qui l'ai fait."

Et McCaskill ajoute les détails de la fameuse confession de Bélanger.

Pendant cette partie du témoignage de M. McCaskill, un sourire amer erre sur les lèvres de Théophile Bélanger. A Ste Scholastique, ce fut le témoin qui alla chercher Mtre Mathieu pour défendre le prisonnier. C'est là qu'il dit aux journalistes :

"Allez voir le prisonnier, il va tout vous raconter."

M. Laferrière seul consentit à entendre répéter les circonstances de l'affaire par Bélanger lui-même. Plusieurs fois pendant l'enquête du coroner, Bélanger a demandé au témoin s'il y avait de la différence entre du sang d'animal et du sang humain.

Transquestionné par Mtre Wilson, le chef dit qu'il connaît suffisamment le français pour avoir très bien compris le prisonnier. Mtre Wilson entreprend alors de faire contrevenir le prisonnier dans son témoignage d'aujourd'hui, avec celui qu'il a reçu à l'enquête préliminaire. Le témoin explique toutefois de façon satisfaisante les quelques contradictions que l'on pourrait relever dans ses déclarations. Après une année et plus il est difficile de se rappeler tous les détails les plus minimes d'une affaire.

M. Cousineau est appelé dans la boîte, mais il ne répond pas à son nom. M. L. S. Laferrière, de "La Presse", est ensuite appelé dans la boîte. Il a suivi toute l'enquête du coroner et toute l'affaire Bélanger depuis l'origine. Il peut spécifier quel jour ont pu se passer tels ou tels faits, car il avait dû passer, comme les autres reporters, lors de l'enquête du coroner, près de dix nuits, ne dormant pas plus de une ou deux heures par nuit et travaillant sans cesse à surveiller le travail de McCaskill.

Il a accompagné le prisonnier à Ste Scholastique, en voiture, dans la nuit du 19 au 20 février 1903.

A St Augustin, on lui apprit que Bélanger avait fait des aveux, prétendant qu'il avait tué Séguin pour raisons de famille. Comme il n'y avait plus rien à apprendre alors de nouveau, Laferrière accepta d'aller se faire répéter cette histoire par Bélanger lui-même. Comme il était alors persuadé que l'histoire de l'accusé était vraie, M. Laferrière lui dit, en entrant en conversation avec lui :

"Si c'est vrai, on ne trouvera jamais 12 jurés pour vous condamner, quand même vous seriez coupable du crime dont on vous accuse."

Mtre Wilson s'objecte alors à ce que M. Laferrière continue son témoignage, parce que Bélanger n'aurait alors raconté son histoire que sur des promesses d'espérance qu'on lui donnait.

Mtre Wilson argumente longtemps et solidement. Mtre Mackay riposte avec vigueur, et la lutte devient ardente entre les deux avocats.

Finalement, l'hon. juge Taschereau déclare que les aveux faits à M. Laferrière ne peuvent être acceptés.

A L'HOPITAL VICTORIA

Son Excellence la comtesse Minto distribue des diplômes à 12 nouvelles infirmières — Un dîner chez M. E. S. Clouston.

Son Excellence lady Minto était à Montréal, hier. Elle visita l'hôpital Victoria. A 4 heures p. m., où elle présenta elle-même les diplômes de gradués à douze jeunes infirmières. M. R. H. Ancus, président de l'hôpital, occupait le fauteuil, tandis que le Dr F. Buller prononça l'allocution aux lauréates. Au début de la séance, la comtesse Minto fit quelques remarques fort judicieuses et fort appréciées. Le principal Peterson, de l'Université McGill, fit un dernier discours, après quoi les nouvelles diplômées convièrent leurs hôtes à un thé intime, dans l'un des salons de l'institution. Voici les noms des douze nouvelles infirmières :

Mlles A. M. McNichol, M. B. Purdy, F. M. Day, E. E. Lemay, C. M. Campbell, K. L. Davidson, L. M. Hart, J. A. Hervey, M. Metcalfe, A. P. Croker, F. F. MacMillan et H. B. Fairservice.

Son Excellence la comtesse Minto, accompagnée de lady Eileen Elliott, de Mlle Seymore et du capitaine Graham, a pris le dîner hier midi, chez M. et Mme E. S. Clouston, à leur résidence de la rue Peel.

Le parti vice-royal a quitté Montréal hier après-midi à 5 h. 45 pour Ottawa, dans le wagon privé Victoria.

Madame Lavergne est de retour d'Ottawa ainsi que Mlle Georgette Roy.

REFERENDUM POPULAIRE

QUE PENSEZ-VOUS DE LA GUERRE ?

Les lecteurs sont invités à répondre à cette question dans les colonnes de "La Presse". Les meilleures réponses vaudront à leurs auteurs respectifs, une fois la guerre finie, des prix comme jamais il n'en a été donné encore par un journal, dans un concours quelconque ouvert au public.

On est prié de faire court, quitte à traiter la question autant de fois qu'on le voudra.

Les réponses sont numérotées et publiées dans l'ordre de leur réception, aux bureaux de "La Presse", pour par leur antériorité, valoir plus tard ce que de droit.

120ième REPONSE
VIVE LA RUSSIE

Montréal, 18 Mars 1904.

Vive les Russes! car c'est un peuple qui appartient à la race blanche. Attendez que les dégels arrivent et vous verrez que la race jaune sera battue, avec grandes pertes.

ALPHONSE LATREMOUILLE.

121ième REPONSE
LES RUSSES SORTIRONT VICTORIEUX

Springfield, Mass., 16 Mars 1904.

Après que les Japonais auront épuisé ce qui leur reste de forces navales en voulant s'emparer de Port-Arthur, ils seront obligés de concentrer leurs efforts dans une attaque contre les Russes sur terre, ce qui leur sera fatal.

Le Japon, convaincu de la supériorité de son adversaire, se verra forcé de signer un traité de paix avec la Russie et l'indemnité résultant de ce traité sera pour la Russie la possession de la Mandchourie et de la Corée.

Cette guerre ne durera pas longtemps. Les Japonais n'auront plus qu'à s'en retourner dans leurs îles, bien contents de s'en être tirés à si bon marché. Alors les peuples de race blanche n'auront pas à redouter le Péril Jaune, et ils acclameront la Russie.

WALTER D.

122ième REPONSE
DISSERTATION SUR LA GUERRE

Chambly Bassin, 15 mars 1904.

La guerre! elle est dans l'ordre! Dieu lui-même l'a instituée, Il a permis à une partie des habitants du ciel de se révolter contre lui. D'un acte de sa volonté il aurait pu les anéantir, mais il a voulu le combat, la foudre pour canons, les montagnes pour projectiles (suivant Milton). Il les a précipités en enfer. Conséquences les plus terribles pour les vaincus!

Au fond, c'est toujours la même chose: ôte-toi de là que je m'y mette, dans les grandes guerres entre nations comme entre individus!

Les hommes n'ont pas inventé la guerre: avec la lampe de l'histoire fouillez dans la nuit des temps. Les anciens se battaient et vivaient aux dépens des vaincus. Le Persan disait: "Dieu ne nous a donné en héritage que des plaines de sable arides, des montagnes de roches; il ne nous reste que la guerre pour vivre", aussi ils étaient des plus belliqueux.

Parcourez l'Ecriture Sainte: des guerres, toujours des guerres. A peine sorti de l'Egypte, Dieu commande à Moïse de former des bataillons, et après avoir bâti un tabernacle au Seigneur, Moïse dresse ses hommes à la bataille. Dieu promet à son peuple une terre où coulent le lait et le miel; mais il faudra se battre et la gagner.

Quand ils s'effrayaient des difficultés à vaincre, Dieu leur répondait: "Marchez, je serai avec vous." Aussi à peine entré dans la terre promise, Josué rencontre le Jourdain, pas le mince filet d'eau jaune que l'on nous montre aujourd'hui, mais un fleuve rapide roulant ses ondes avec impétuosité. Josué, comme autrefois Moïse à la mer Rouge, commande au fleuve de lui livrer passage, alors le Jourdain remonta vers sa source, et les Hébreux passèrent le fleuve à pied sec. Les montagnes s'applanissaient, facilitant la marche des Hébreux. C'est que Dieu! le Dieu d'Abraham marchait avec eux.

Arrivé en face de Jérico, une belle ville entourée de hautes murailles, Dieu commande à Josué de faire le tour des murs durant sept jours de suite. Au septième, il lui ordonne de faire sonner les trompettes de guerre et au son de ces trompettes, les murs tombaient. Dans tout cela, Dieu voulait faire connaître sa puissance aux peuples qui ne le connaissaient pas!

Aujourd'hui, deux grandes nations sont aux prises. Les raisons qu'ils en donnent ne sont pas satisfaisantes. Elles se trouvent dans ce grand embarras, parce que Dieu les y a mises. Isaïe, le prophète, a dit: "c'est Dieu qui fait la guerre, c'est lui qui fait la paix. C'est lui qui fait vivre, qui fait mourir. Eh! bien, c'est assez qu'ils soient obligés de se battre, sans les critiquer.

Le Russe est lent mais solide! le Japonais est vif, empressé, c'est leur nature à chacun. On reproche aux Japonais d'avoir agi en traître, d'être venu fondre sur les Russes qui dormaient paisiblement. Les Russes n'avaient pas besoin de dormir; ils étaient rendus sur le théâtre de la guerre choisi par eux-mêmes pour se tenir sur la défensive; au Japonais de profiter de l'occasion et de les torpiller. Les Russes ont imité les vierges folles de l'Evangile, ils ont dormi au lieu de veiller, aussi ils ont eu leur sort. Pensez-vous que les Japonais auraient dû faire comme les Français à Fontenoy et inviter les Russes à tirer les premiers.

Mais, dira-t-on, tant de perte d'argent, tant de pertes de vies! Consolez-vous, la guerre comme la mer, gagne d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Dans la guerre du Sud-Africain, les Anglais ont perdu beaucoup d'argent, c'est vrai, mais ils se sont débarrassés de l'écume de leurs grandes villes. Ça valait quelque chose. Quant aux officiers, tous appartenaient à la haute classe, ce sont eux qui se sont fait décimer; mais rappelons-nous que peu de temps avant la guerre, Stead, un grand journaliste, et le général Booth, de l'armée du Salut, avaient donné l'alarme sur l'immoralité effrayante de la haute aristocratie anglaise. (Dieu sassait son aire).

Toujours dans les guerres, toujours quelqu'un y trouve son compte.

Quand j'étais jeune, j'entendais les anciens parler de la guerre de 1812. Cette guerre fut une chance pour le Canada. Le Canada de ce temps-là, c'était la province de Québec, aussi quand l'or et l'argent anglais se mit à rouler, les habitants, qui n'en voyaient que si rarement, le connaissaient à peine, en profitèrent. Ce que l'on entendait le plus souvent, "C'est , un tel s'est enrichi en temps de guerre; et un tel et un tel, c'était tout le monde. De plus un peu de gloire quand le Canadien-français peut dire à un Anglais: "C'est nous qui avons sauvé le Canada à Châteauguay!"

Je crois que la guerre présente finira au mois de septembre. Ces gens-là en auront assez. Le froid, les maladies et les misères de toutes sortes en auront tué plus que les balles; ce sera l'histoire de la grande armée en Russie. Les deux partis s'arrangeront très bien ensemble; les Russes feront en sorte de contenter les Allemands et les Français; les Japonais feront de même à l'égard des Américains et des Anglais. Tout le monde sera content et au mois de novembre, la guerre sera une chose du passé.

D. C. D.
R. I. P.

123ième REPONSE
PREFERENCES DONNEES AUX RUSSES

Montréal, 18 mars 1904.

Mon avis sur la présente guerre est que ni la Russie ni le Japon ont raison.

Mais en mettant de côté tout ce qui pourrait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre (alliances, traité, etc.) il me semble qu'il serait avantageux pour l'Europe comme pour les Etats-Unis et le Canada que la Russie triomphe sur toute la ligne dans cette guerre provoquée par l'égoïsme et la barbarie mal dissimulée du Japon.

Si le Japon — le pays le plus corrompu qu'il y ait sous le soleil — triomphait, qu'arriverait-il?

1o. Il mettrait la patte sur la Corée et ensuite enhardi par sa victoire, il filerait sur Pékin et s'en emparerait.

2o. Il serait roi et maître dans tout l'Extrême-Orient, ce qui ne ferait pas tout à fait plaisir aux puissances européennes qui y ont déjà un pied à terre en vue du partage du Céleste Empire.

Et si la Russie gagnait elle s'emparerait de la Corée, mais ne poserait aucune condition désavantageuse pour le reste de l'univers.

Mes plus grands voeux sont pour la Russie, car le péril jaune suivrait de quelques années la victoire des Japonais, et ce péril est plus grand que ne le pense un certain Labatowsky qui écrit qu'il suffirait d'un Clovis pour arrêter une invasion de 500,000,000 d'hommes; il en faudrait au moins deux et où les trouverait-on?

E. F.

124ième REPONSE
VIVE LA RUSSIE, VIVE LA FRANCE

Montréal, 18 mars 1904.

Je ne suis ni prophète ni sorcier, mais rien qu'écolier et voici ce que je pense de la guerre.

Si l'Angleterre intervenait ce serait probablement sa ruine et aussi celle de ses alliés.

Voici comment je place mes pièces sur l'échiquier militaire: D'une part la Russie, la France, l'Allemagne et peut-être l'Autriche et la Turquie. D'autre part le Japon, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Chine et le Portugal. L'Italie et les Etats Scandinaves resteront neutres. D'où je conclus que ce serait la ruine de l'Angleterre, du Japon, etc., car leurs forces militaires ne supportent pas la comparaison avec celles de la Russie, de la France et de l'Allemagne. Mais espérons qu'une guerre aussi terrible n'arrivera pas. En tout cas, il n'y aura de conflit général que si l'Angleterre s'en mêle, mais je crois qu'elle ne s'en mêlera pas. La Russie ruinera le Japon et elle aura la Mandchourie et la Corée.

En terminant "Vive la Russie et vive la France".

OCT. G.

125ième REPONSE
UN AMI DU JAPON

Saint-Hyacinthe, 17 mars 1904.

Ce que je pense de la guerre c'est que les Russes seront battus par les Japonais.

La Russie subira de grandes pertes d'ici au mois de mai. La guerre ne finira pas avant sept mois. Dans tous les cas le Japon sera victorieux et il a toutes mes sympathies.

DESIRE BELANGER.

126ième REPONSE
VIVE LA RUSSIE!

Ristigouche, 16 mars, 1904.

Voici en quelques mots ce que je pense de la guerre:

1o. Elle ne saurait durer plus de huit à dix mois.

2o. Les autres nations d'Europe n'interviendront pas dans le présent conflit.

3o. Les Japonais ne réussiront jamais à détruire la flotte russe et à s'emparer de Port-Arthur, leur propre flotte sortira du conflit presque anéantie.

4o. Sur terre, les Russes écraseront les armées du Mikado; les Japonais seront jetés à la mer et la paix sera signée dans la capitale du Japon. Alors, la Corée sera mise sous le protectorat de la Russie.

Mes sympathies sont pour la Russie. Vive les Russes!

PECHEUR DE FLATLANDS.

127ième REPONSE
VIVE LE JAPON ET L'ANGLETERRE

St Henri de Montréal,
17 mars, 1904.

Que vient-on nous parler de guerre entre Chrétiens et païens! Il y a plus de catholiques au Japon qu'en Russie, proportionnellement à la population de ces deux pays. J'espère que le Japon triomphera. Je le souhaite de tout mon coeur. Riche, je donnerais la moitié de ma fortune pour assurer le triomphe des Japonais qui ont le bon droit de leur côté.

La paix sera rétablie dans dix ou onze mois, sans l'intervention d'aucune puissance européenne.

Vive le Japon et l'Angleterre!

COEUR FRANC.

128ième REPONSE
QUELLE TRISTE CHOSE QUE LA GUERRE

Montréal, 18 mars 1904.

La guerre est une chose bien triste et terrible pour ces pauvres combattants qui s'en vont sur le champ de bataille et qui laissent derrière eux qui une mère, qui une épouse et des chers enfants.

Verser son sang pour sa patrie, ah! que c'est noble, dit-on, Mais pense-t-on à ces pauvres veuves et à ces pauvres orphelins. Combien y en aura-t-il, on ne peut le dire et le saura-t-on jamais. Dieu ne nous a pourtant pas créés pour en finir de même. Il y a assez de deux puissances aux prises sans que les autres interviennent dans le conflit et quand la Russie et le Japon se seront donné autant de mal l'un que l'autre ils en viendront à une entente, car c'est toujours le plus faible qui se voit désarmé. Mais, cette fois-ci, c'est la justice qui va parler et le plus faible aura autant à gagner que le plus fort.

LECTRICE ASSIDUE.

129ième REPONSE
LA FIN DU JAPON

Montréal 18 Mars 1904.

La guerre actuelle ne sera pas, je crois, en faveur des petits Japonais. Autant vaudrait pour un enfant de 8 ans s'attaquer à un homme de 30 ans. Donc messieurs les Japonais peuvent s'humilier devant la race blanche et honorer son vrai Dieu, ce qui les fera beaucoup plus civilisés. La Russie est beaucoup trop forte pour le Japon.

Je ne crois pas au danger d'un conflit universel, mais cependant si les Chinois se rangeaient du côté des Japonais, alors il y aurait une guerre entre blancs et jaunes, ce qui serait la fin du Japon.

THEOPHILE BELANGER.

130ième REPONSE
LE SUCCES DE LA RUSSIE NE FAIT PAS DE DOUTE

Montréal, 18 Mars 1904.

Si dans la guerre actuelle entre le Japon et la Russie, le plus fort n'a pas le dessus, à quoi cela servirait-il d'être gros et fort?

La Russie, qui est riche, qui possède des armées formidables et qui se vante d'être la nation la plus puissante de l'Europe, se laissera-t-elle vaincre par le Japon "nouvelle guerrière" qui, au point de vue des nations civilisées, ne fait qu'entrer dans le monde? Non, la Russie ne se laissera pas manger la laine sur le dos, quand même cela lui coûterait les yeux de la tête. Elle dépensera beaucoup d'énergie et après un travail opiniâtre qui durera encore deux mois, sortira victorieuse de cette guerre, pourtant si injuste.

C'est-à-dire qu'au mois de mai les grandes batailles seront finies. Mais il restera les "petites" qui prendront certainement un an avant de se régler définitivement.

DOLPHIS.

Croup et Bronchite

Voilà deux Maladies qui causent beaucoup d'anxiété aux Mères qui ne connaissent pas les Mérites du

Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase

C'est une question qui préoccupe beaucoup les mères de famille que celle de trouver la meilleure manière de combattre le croup, la coqueluche, la bronchite et autres maladies analogues, dont elles sont sûres de voir leurs enfants victimes au moment où elles s'y attendent le moins.

La toux creuse, tenant quelque peu du croup, voilà une chose qu'on ne saurait s'empêcher de redouter en pensant à tous les efforts qu'il faudra faire pour lutter contre une maladie qui défie souvent les médecins les plus habiles.

Pour le croup, plus que pour toute autre maladie, agir promptement est de la plus grande importance. Avec le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, toute mère de famille peut compter sur un soulagement presque instantané, lorsque l'enfant étouffe au point de ne plus pouvoir respirer. Ce sirop doit sa popularité à son mérite et est reconnu, d'un bout à l'autre de ce continent, comme le remède le plus efficace que la science ait jamais inventé pour les affections de la gorge et des poumons.

Madame Jean-Bte. Dumais, Saint-Philippe de Néry, comté de Kamouraska, Qué., dit: "Je ne saurais recommander trop chaleureusement les remèdes du Dr Chase, en considérant tout ce qu'ils ont fait pour moi. Il y a eu un an l'hiver dernier, j'attrapai un rhume qui s'acharna à moi presque tout l'hiver. Je toussais fréquemment, et comme je ressentais des douleurs à l'estomac, je commençais à craindre la pneumonie ou la consomption. Tous les remèdes que j'essayais semblaient ne rien me faire, lorsque je résolus d'essayer le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, lequel cassa mon rhume et ne tarda pas à me guérir. J'ai aussi fait usage de l'Onguent du Dr Chase pour le mal de pieds et j'ai trouvé que c'est une merveilleuse préparation calmante et lénifiante."

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, 25 cents la bouteille. Grandeur pour famille, trois fois autant, 60 cts. Chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Afin de vous protéger contre les contrefaçons, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, sont sur chaque bouteille. (3)

DANS L'ABONDANCE ELLE SE MOURAIT DE FAIM

Terrible expérience de Mme M. Sears, de Lochaber, N. E. — Les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie à la Rescousse.

Mme M. Sears, de Lochaber, N. E., raconte une expérience qui devrait faire réfléchir et songer tous ceux qui souffrent d'indigestion. Elle démontre ce que l'avenir peut réserver à ceux qui négligent les premières douleurs légères et les malaises qui indiquent les désordres de l'estomac.

"Je souffrais grandement de la Dyspepsie", dit Mme Sears. "J'avais des douleurs terribles dans le creux de l'estomac et je perdis environ cinquante livres. Vous devez comprendre que mon cas était des plus sévères. J'étais presque mourante de faim. J'essayai différents remèdes et, à plusieurs reprises, je tentai d'obtenir du soulagement à l'aide d'une pompe stomacale. J'allai même à Terreneuve dans l'intérêt de ma santé.

"Mais tout fut inutile. Je ne pouvais obtenir aucun soulagement et j'avais presque abandonné tout espoir de guérison, quand une annonce m'induisit à essayer les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie. J'en eus une boîte et je puis dire que jamais je n'ai eu un tel soulagement de ma vie. Je continuai à en prendre et, graduellement je repris mon poids et ma force perdus".

Vous pouvez vite guérir votre indigestion et échapper aux terreurs de la Dyspepsie en prenant les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie. Elles signifient le confort dans le présent et la sécurité dans l'avenir. yw

Ancienne et digne de confiance, la

ROYAL

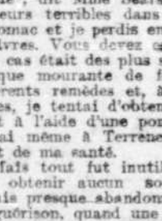

BAKING POWDER

Est absolument pure

Aucun produit ne peut prendre sa place

223-mjsn-yw

DES DAMES EMINENTES

Emploient et Recommandent Pe-ru-na contre la Faiblesse Catarrhale.

(Tous les lecteurs de ce journal devraient lire et observer les témoignages suivants.)

Mme Napoléon Tanguay.

Mme Napoléon Tanguay, 57 Côte Ste Geneviève, Québec, Can., écrit:

"Pendant des années j'ai souffert des maux chroniques si fréquents chez les personnes de notre sexe, et je désespérais sérieusement de ne jamais revenir à la santé, vu que j'avais essayé tant de choses inutilement. Une amie, de Chicago, qui me visitait m'encouragea d'essayer une bouteille de Peruna. Elle m'assura qu'une bouteille me ferait tellement de bien que je continuerais à en prendre jusqu'à parfaite guérison, et je constatai qu'elle avait parfaitement raison, car bientôt je commençai à améliorer, mes maux de tête et mes maux de dos disparurent, et il semble que Peruna ait mis une vie nouvelle en moi. Je ne saurais trop hautement le louanger."— Mme N. TANGUAY.

Mal de Dos

Etre exempte de mal de dos est un luxe dont bien peu de femmes se font à peine idée. "C'est comme si mon dos se brisait," est une expression qui s'entend souvent.

Naturellement il y a beaucoup d'autres causes du mal de dos, outre le catarrhe du bassin, mais c'est bien là la cause la plus fréquente. Le mal de dos est pour ces femmes une sorte de baromètre physiologique qui leur annonce de la tempête ou la venue des périodes.

Les grands muscles dorsaux sont devenus si affaiblis par les pertes épuisantes, qu'au lieu de soutenir le délicat mécanisme de l'anatomie féminine, ils sont lâches et flasques et ne servent que de siège à la névralgie ou à quelque rhumatisme musculaire. De tels muscles semblent n'être bons qu'à servir de réceptacles aux maux et aux douleurs.

Pourquoi Souffrir plus Longtemps?

Il serait presque impossible d'énumérer toutes les conséquences, sur la vie d'une femme, qui résultent naturellement d'un cas de catarrhe négligé des organes du bassin. Quelles qu'elles soient il ne saurait y avoir de doute que, dans la plupart des cas, il est absolument inutile qu'elles suivent leur cours. Un traitement intelligent au Peruna effectuera une guérison entière dans la plupart des cas.

Un livre écrit spécialement pour les femmes, rempli de bons et salutaires avis pour les jeunes femmes, matrones ou grand'mères envoyé gratis par The Peruna Medicine Co., de Columbus, O., aux femmes seulement.

Peruna est en vente à $1.00 la bouteille dans toutes les pharmacies de première classe.

Si vous ne recevez pas de prompts et satisfaisants résultats de Peruna, écrivez aussitôt au Dr Hartman, donnant tous les détails de votre cas, et il se fera un plaisir de vous donner ses conseils précieux gratuitement.

Adressez: Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio. yB

131ième REPONSE
LA GUERRE SEMBLE ETRE UNE NECESSITE

Montréal, 19 Mars 1904.

Dès les premiers temps, les hommes se sentirent inclinés aux combats. Ainsi malgré l'immense étendue de terre qu'ils avaient à se partager, il leur fallait la guerre pour en arriver à une entente. Depuis lors, la guerre, ce grand fléau de tous les temps et de toutes les nations, est comme la clef de toutes les entreprises nationales. Prenez par exemple, l'histoire la plus ancienne et la plus moderne; consultez-les, vous n'y verrez que combats et guerres entre nations. Si deux souverains, pour une raison ou pour une autre ne s'entendent pas, des milliers d'hommes d'un côté et d'autre, armés de sabres et de fusils, se battront jusqu'à ce que l'un des deux soit vaincu. Que ce soit la Russie avec le Japon, que ce soit une nation quelconque contre une autre et même plusieurs nations les unes contre les autres, c'est à la guerre de régler les questions; et pourquoi? C'est que malgré la science et le progrès, on n'a pas encore trouvé le moyen pacifique de régler à l'amiable les questions internationales.

LOUIS A. DUPRE.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. m-s—n

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud fait disparaître le teint basané, des boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et toute imperfection qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 56 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton, (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau". En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Fred. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St., N.Y.** mvs

PAUVRE FEMME

Une pauvre femme, épouse d'un nommé Célestin Pellerin, autrefois de Saint-Agapit, est venue ce matin nous raconter une triste histoire. Elle dit qu'elle est tombée malade et que son mari l'a conduite à Beauport où il l'a abandonnée il y a de cela environ vingt ans. Elle était la mère de six enfants dont l'aînée avait 7 ans. Madame Pellerin ajoute qu'elle a pu recevoir de temps en temps des nouvelles par l'entremise de ses deux belle-soeurs, mais que depuis longtemps ces dernières ne lui écrivent plus. Elle gagne péniblement sa vie, et ne peut entreprendre le voyage de Saint-Agapit.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Exposition Universelle, de St Louis, Mo.
Du 30 Avril au 1er Décembre 1904

Exposition des cadeaux jubilaires de feu la Reine Victoria, évalués à des millions de piastres.

PAQUES
PRIX DES FETES

Des Billets d'aller et retour seront émis entre les gares en Canada et pour Détroit et Port Huron, aussi aux gares Fort Covington, N. Y., à Massena Springs, N. Y., au prix d'un

BILLET De Première Classe SIMPLE

Départ du 31 mars au 4 avril inclusivement. Limite de retour, 5 avril 1904.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques. Téléphones Main, 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

Et autres

EXCURSIONS

Les 31 mars, 1er, 2, 3 et 4 avril.
Retour jusqu'au 5 avril 1904.
Aux gares dans le Canada, à Port William et dans l'Est.

A PRIX DE BILLET SIMPLE

Bureau des Billets de la ville, 129 rue St Jacques, près du Bureau de Poste.

NEW-YORK CENTRAL & HUDSON RIVER R.R.

Les convois quittent la gare Windsor comme suit:

8.20 A.M. Tous les jours excepté le dimanche — Pour tous les points des montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York et tous les endroits du sud
7.00 P.M. Tous les jours
8.20 A. M. excepté le dimanche
9.25 A. M. excepté le samedi et le dimanche. — Convoi local pour Châteauguay, Beauharnois et Timothée et Valleyfield.
9.45 A. M., le dimanche seulement.
1.35 P. M. le samedi seulement.
5.10 P. M. excepté le dimanche.
7.00 P. M. tous les jours.

Pour billets, horaires, confort de char Pullmas et renseignements complets, adressez-vous au bureau de la ville, 130 rue St Jacques.

H. J. HEBERT, Agent des billets pour la Ville. — F. E. BARBOUR, Agent général. 264—mjs

N'aimeriez-vous pas à avoir, dans votre chambre de toilette, des essuie-mains propres, du savon, etc.? Depuis quinze ans que notre dépt. du

SERVICE DES ESSUIE-MAINS

fournit ces choses, il s'est établi une excellente réputation de bon travail et de ponctualité.

TOILET LAUNDRY
290 Rue GUY
Téléphones Up 2601, 2602.

59-mjsn

Faites Reparer votre Coutellerie!

Nous le faisons à bas prix et nous garantissons soigné et entière satisfaction.

LYMBURNER & MATHEWS,
(3) 1957 et 1959 Ste Catherine.

ARTICLES POUR CHEVEUX DE DAMES

et Parfums. Gros stock. Salons les plus à la mode en ville pour tout travail de cheveux.

Punde & Boehm, **Coiffeurs et Parfumeurs**
2365 rue Sainte-Catherine
Tél. Up 3161. 116- mjsn

Nourrissez vos Cheveux ..

Comment voulez-vous que vos cheveux ne tombent pas et ne changent pas de couleur si vous n'en nourrissez pas la racine? Il faut arroser et engraisser la plante des cheveux. La "QUEEN'S HAIR HELPER" est une nourriture pour les cheveux, **25c la bouteille,** chez tous les pharmaciens et chez **A. D. MANN,** angle St Antoine et de la Montagne. (2)

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée et le rhume. mMjv—53-n

—La Poudre de Savon Désinfectant de Lever Y-Z (Wise Head), est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon. 64

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent Montréal. Tél. Bell Main 2818. 53-s

Prochainement

LA PRESSE commencera la publication d'un nouveau feuilleton intitulé:

L'Amour d'Yvonne

Du à la plume alerte et vigoureuse de l'un de nos plus grands romanciers modernes, ce nouveau roman est une étude des plus dramatiques, traversée par des figures d'hommes et de femmes qui y apportent l'amour et l'amitié doublés d'héroïque dévouement.

L'Amour d'Yvonne

qui contient en outre d'exquises pages de tendresse, sera passionnément aimé de nos lecteurs.

La publication, de

L'Amour d'Yvonne

nous le répétons, commencera très prochainement.

FEUILLETON

Les Deux Rivales

DE LA PRESSE

TROISIEME PARTIE

75

Suite

L'ancien portefaix de la gare Saint-Lazare entra tout de suite en fonctions. Il était enchanté. Le bonheur, ici-bas, n'est-il pas une chose essentiellement relative?

× × ×

Le soir même, donc, Boutterelle plongea et replongea des assiettes, des plats, des couverts, dans de l'eau bouillante et grasse.

—Ce n'est, pas pour dire, pensait-il avec la jovialité qui formait le fond de son caractère... Je n'ai jamais vu autant de vaisselle de ma vie. Je n'en ai surtout jamais autant nettoyé... C'est égal, qui m'aurait dit ça, autrefois, au Havre? Après tout, c'est bien naturel, quand on a fait le plongeon... Enfin, ça n'a pas traîné pour ma "situation" nouvelle... Heureusement! je n'aurais pas su où aller gîter ce soir... J'ai été vivement bombardé à mon nouveau grade!

Boutterelle ne tarda pas à s'apercevoir que ses occupations étaient universelles dans la "family-house" du boulevard des Batignolles, — maison où la réduction des frais généraux devait être la première loi.

Le plongeage terminé, on lui commanda de fermer les portes, et de les ouvrir le matin, à la première heure.— Il devint concierge.

Le jour suivant, à l'aube, il dut faire une vingtaine de lampes. — Il devenait lampiste.

Puis: cirer les bottines. — Il devenait valet de chambre.

Nettoyer les fenêtres. — Il devenait garçon de salle.

Cirer les parquets. — Il devenait frotteur.

Eplucher les légumes. — Il devenait marmiton...

Distribuer les lettres. — Il devenait facteur.

A midi, il plongea, replongea et plongea encore.

L'après-midi, il fit les courses. Cela au moins lui rappelait son ancien métier de commissionnaire.

Et le soir, il plongea de nouveau avec ardeur.

Journée bien remplie. Mais Boutterelle ne s'en plaignit pas. Cette variété d'occasions l'amusait.

—Jamais, se disait-il, je n'aurais cru qu'on pouvait exercer tant de métiers à la fois!

× × ×

Le lendemain, le garçon du premier étage lui dit:

—Voulez-vous me rendre service, le nouveau?

—Bien sûr, si je peux... Faut s'entr'aider, en ce bas monde.

—J'ai à sortir. Il faudrait que vous fassiez à ma place les chambres de mon étage.

—Entendu, répondit Boutterelle qui s'attendait bien, du reste, à une corvée supplémentaire...

— Merci. Je vous recommande la chambre numéro 17, tout particulièrement: en voici la clef.

—Pourquoi cette chambre-là plutôt qu'une autre?

—Je veux bien vous dire, — mais entre nous, hein?...

—Oui. Eh bien?

—On a remisé là, au numéro 17, un pauvre gosse, un garçonnet, — avec ordre formel de ne jamais le laisser sortir, de ne le laisser voir à personne. Il y a une intrigue, là-dessous, bien sûr... le petit n'a pas bougé depuis qu'on l'a amené ici, voici plusieurs jours. Pension payée d'avance.

—Qui l'a amené?

—Une dame, il paraît. Jeune, belle, élégante, tout ce qu'il y a de mieux. Crème de chic et fleur de distinction.

—Et alors, cet enfant reste comme ça enfermé toute la journée?

—Faut bien....

—Mais... c'est de la séquestration, cela!

Et, Boutterelle, redevenant instantanément le basochien d'autrefois, émit sur un ton doctoral:

—Article 341 du Code pénal de 1810. On connaît son droit...

Le garçon proposé au premier étage continua:

—Bref, c'est moi qui suis toujours de service au près du garçonnet. Ça me fend le coeur de le voir toujours pleurer... pleurer!... Ça fait réellement de la peine, à la fin. Faudra le consoler un peu, le petit malheureux, hein, plongeur?... Mais je ne sais pas; je ne suis pas à la coule.. Vous me remplacerez pour cela aussi, n'est-ce pas?

—Je veux bien. Je me sens capable de tout faire, à présent, même d'être bonne d'enfant ou nourrice!...

Et après avoir pris les instructions et reçu la clef, Boutterelle monta à la chambre No 17.

Avant d'ouvrir la porte, il s'arrêta, écouta un instant.

On pleurait dans la chambre...

Oui, des pleurs d'enfant, doux et navrants, qui lui arrivaient comme assourdis... plainte de petit être qui souffre...

L'ancien clerc de notaire se sentit au coeur un brin d'émotion.

—Pauv'mioche! murmura-t-il...

Puis, sa nature sceptique reprit le dessus.

—Allons, est-ce que je vais me laisser attendrir?.. moi qui ne sais pas ce que c'est que le sentiment, puisque je n'ai eu ni femme ni enfants dans ma vie... J'en suis devenu un vieux dur-à-cuire, tout ce qu'il y a de plus égoïste... Voyons, entrons.

Il ouvrit la porte.

Dans la pièce, un enfant agenouillé contre le lit pleurait, la tête enfoncée dans l'édredon pour étouffer ses sanglots.

Boutterelle s'approcha.

—Voyons, voyons, mon gros, faut pas pleurer comme ça.

A cette voix inconnue, mais qui se faisait douce pour lui apporter des paroles amies, le petit se retourna.

Il bénissait déjà celui qui lui témoignait de la sympathie.

—Mais, coquin de sort, je ne me trompe pas! s'écria l'ancien portefaix de la gare Saint-Lazare.

Il examinait attentivement le mignon visage convulsé par les pleurs coulant abondamment des yeux rougis.

Le petit Charlot le regardait d'un air étonné.

Il cessait de pleurer à présent, mais de gros soupirs gonflaient encore sa poitrine.

Le "plongeur" le considéra encore avec plus d'attention.

—Mais non, tonnerre! je ne me trompe pas!.... répéta-t-il. C'est lui, c'est bien lui!..

Et, s'adressant à l'enfant:

—Dis donc, mon petit, est-ce que tu n'as pas été recueilli un jour par le père Leverdier?

Le regard de Charlot brilla, à ce nom familier. Sur ses traits se peignit une émotion de bonheur.

—Il y a plus d'un an de ça... compléta Boutterelle. Pas vrai, mon gosse? C'est-y toi, ou c'est-y pas toi?

—Oui, monsieur, c'est moi.

—Eh bien, qu'est-ce que tu fais ici?... Je croyais que papa Gardavaut t'avait adopté?

—On m'a pris! s'écria Charlot d'une voix déchirante... On m'a pris et on m'a conduit ici...

—Qui ça?

—L'homme chez qui j'étais quand ma maman venait me voir... Un jour elle n'est plus venue... Je suis resté chez l'homme, seul, tout seul... Et il m'a perdu dans les rues de Paris... C'est quand papa Leverdier m'a emmené près de maman Françoise... J'étais bien heureux là-bas, avec eux... Ils m'aimaient, ils me caressaient... Et ils m'avaient promis de me faire retrouver ma maman...

—Alors? interrogea Boutterelle en mordillant sa barbe et en essuyant son oeil humide... Cré nom! voilà que je m'apitoie, moi!... Juste ce que je craignais tout à l'heure... Est-ce assez bête!... Alors?

A suivre

MUSIQUE PERFOREE A MOITIE PRIX

Nous avons un stock considérable de musique perforée pour le Pianauto, le pianiste automatique ou Pianola Chase et Baker, que nous vendrons à 50 pour cent d'escompte durant les dix prochains jours.

Le répertoire comprend beaucoup de chefs-d'oeuvre de Beethoven, Chopin et Lizst, outre une centaine de morceaux populaires. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Ste Catherine. 116-3

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée et le rhume. mMjv—53-n

SPORT

BOURRET VAINQUEUR DE GIROUX

LE PRIX DE LORD MINTO POUR LE CONCOURS HIPPIQUE. — TREMBLAY EST BATTU PAR AMERICUS.

ATHLETISME

MATCH BOURRET - GIROUX

Des affaires de poids se sont décidées hier soir à la salle Poiré, rue Sainte-Catherine. Deux jeunes gens très légers se disputaient la suprématie de la force musculaire, et la victoire est restée au plus petit : le jeune Arthur Bourret.

Imaginez-vous un jeune homme, un enfant plutôt, pesant 109 livres et demi, et capable de soulever au-dessus de la tête, d'une seule main, l'énorme poids de 175 livres !

N'y a-t-il pas là de quoi faire rêver ? De quelle force ne seraient pas capables des hommes de 150 à 200 livres, s'ils étaient forts en proportion de ce jeune homme ?

C'est en voyant ces exemples que l'on constate combien l'homme moderne est dégénéré. Car si l'on veut bien se placer au véritable point de vue, Bourret n'est pas d'une force extraordinaire ; il possède la force normale que tout homme devrait avoir s'il cultivait ses muscles. Bourret n'est pas une amélioration sur le reste de l'humanité, c'est l'humanité au contraire qui ne se développe pas et qui est faible par contraste. La force de Bourret devrait être la règle et non pas l'exception.

A PROPOS DES CONCOURS D'HOMMES FORTS

Le concours d'hier soir n'a pas été intéressant comme spectacle public. Bourret et Giroux sont des jeunes gens étonnants, mais pourquoi leur rencontre était-elle basée sur un contrat aussi peu raisonné ?

Avec les clauses du contrat qui gouvernait cette rencontre, il est impossible de faire un concours sérieux.

D'abord, quand verrons-nous la fin de ces contrats où chaque concurrent après avoir pratiqué des tours à sa façon veut absolument imposer à son adversaire les manières les plus acrobatiques de lever des poids ?

Un grand, messieurs les hommes forts, rappelez-vous qu'il y a des manières "orthodoxes" de lever les poids : des manières que tout homme fort devrait connaître et pratiquer ; mesurez vos forces franchement, laissez les surprises et les attrape-nigauds ; suivez les règlements établis par les gymnases américains ou européens, et vos concours deviendront très intéressants.

Si, au contraire, vous continuez à vous dire dans vos contrats : "Faites mes tours, je ferai les vôtres ; " vous arriverez à ne rien faire ! C'est faire bon dans vos tours, votre adversaire est bon dans les siens, et le concours n'aboutit à rien, comme résultat pratique. Chacun des deux concurrents reste convaincu qu'il est plus fort "à sa manière".

Si chacun adoptait la manière de tout le monde, il serait facile de régler la question : quel est l'homme le plus fort dans chaque classe ? De plus, les luttes seraient plus intéressantes, parce qu'elles seraient plus contestées, et qu'il est plus facile au public de comparer des tours de force qui se ressemblent.

Aujourd'hui, les concours de force deviennent des problèmes. A lève 20 livres de plus que B quand il est à genoux, et B lève 40 livres de plus que A quand il est couché ; lequel est le plus fort ?

Je le répète donc ; faites des concours suivant les règlements établis ; gardez tous vos beaux tours acrobatiques pour des soirées théâtrales ou les cirques, afin d'épater les populations rurales, mais donnez aux amateurs d'athlétisme de véritables tours de force qui soient comparables d'un concours à un autre et comparables également aux records faits dans d'autres pays.

Un deuxième point qui m'a frappé hier soir, c'est qu'il est positivement cruel et dangereux de lever des fardeaux considérablement plus lourds que le poids de celui qui les soulève, dans des positions qui ne sont pas naturelles pour faire de grands efforts. Ceux qui ont vu Giroux couché sur le dos, soulever une barre à sphères de 172 livres, la traîner sur son front et sur son nez qu'il écrasait, ont dû se demander ce qu'un homme peut gagner à pratiquer de pareils tours.

N'est-il pas temps de supprimer des concours tous ces tours dangereux qui ne prouvent pas grand'chose, si ce n'est une longue pratique ? Pour ma part, je ne nous oublierai à voir lever des poids à genoux ou couché ; l'homme a été construit pour se tenir debout quand il travaille. Messieurs les athlètes, levez comme des hommes.

Dr J. P. GADBOIS.

BOURRET REMPORTE UNE ECLATANTE VICTOIRE

IL TRIOMPHE DE GIROUX PAR PLUS DE 600 LIVRES

CE DERNIER A ABANDONNE LA LUTTE AU DIXIEME TOUR

Arthur Bourret a remporté hier soir, à la salle Poiré, une victoire aussi facile qu'éclatante, sur Arthur Giroux, dans leur concours de tours de force.

Giroux abandonna la lutte au dixième tour, en constatant qu'il était perdu sans ressources. Bourret fut alors déclaré vainqueur. Il triomphait par 605½ livres. La victoire de Bourret fut très populaire ; le vaillant petit athlète avait en effet accompli tous ses tours avec une aisance et une élégance remarquables, et avait conquis tout de suite la sympathie du public peu nombreux présent à la rencontre.

ARTHUR BOURRET, vainqueur du concours d'hier soir.

Bourret n'a pas donné hier soir la mesure de sa force, car il était évident pour tous les spectateurs qu'il aurait pu lever beaucoup plus si les circonstances l'eussent demandé. Avec un plus puissant adversaire, il aurait levé des poids considérablement plus lourds. Tout le monde a été émerveillé de sa force qui est certainement phénoménale. Il est certain en effet que toute proportion gardée, Bourret est l'un des hommes les plus forts que le Canada a jamais produits.

Giroux n'a pas montré hier soir ce dont il est capable. Il commit l'erreur de s'attaquer tout d'abord à un poids très lourd. Il s'agissait de prendre un haltère des deux mains, et de le porter à l'épaule, puis de l'élever lentement au bout du bras. Giroux prit un haltère de 162½ livres, vint bien près d'exécuter le tour, mais ne put le réussir. A deux autres reprises, il essaya, mais sans succès, de mettre le lourd haltère au dessus de sa tête. Ces efforts impuissants l'épuisèrent, et le démoralisèrent. Il aurait été beaucoup plus sage pour lui de prendre un poids moins lourd en commençant, ou du moins d'abandonner ce tour après la première tentative infructueuse.

Les deux hommes se pesèrent avant de commencer le concours. Giroux pesait 124½ livres, et Bourret, 109½ livres. Brown Shag était referee, et MM. Louis Cyr et Cyrille Vallée étaient les juges des deux hommes. M. Alcidas Desaulniers, le nouveau directeur de l'école de Culture Physique Vim, était le peseur officiel.

Voici la liste des tours de force exécutés, et les pesanteurs levés par chaque homme :

TOURS DE GIROUX

1o Prendre un haltère des deux mains et l'élever à l'épaule, puis le pousser lentement au bout du bras.

Giroux échoue ; Bourret, 142½ livres.

2o Prendre deux haltères, un chaque main, et les mettre au bout du bras à angle droit avec le corps.

Giroux, 2 poids de 38 livres ; Bourret, en fait autant.

3o Lever, étant à genoux, un haltère de terre à l'épaule avec les deux mains, et le pousser lentement au bout du bras droit.

Giroux, 115 livres ; Bourret, 115 livres.

4o Lever de la main droite un haltère au bout du bras, se baisser, en prendre un autre de la main gauche, et le pousser également au bout du bras.

Giroux, 2 poids, de 63 et de 52 livres ; Bourret en fait autant.

5o Se coucher sur le dos, prendre une barre à sphères en arrière de la tête et la pousser au bout des deux bras.

Giroux échoue avec 172 livres ; Bourret lève les 172 livres.

6o Lever de terre une charge morte d'une seule main, à l'aide d'une poignée.

Giroux, 382½ livres ; Bourret, 382½ lbs.

TOURS DE BOURRET

1o Lever un haltère de terre à la poitrine avec l'aide des deux mains, et le pousser ensuite au bout du bras droit.

Bourret, 142 ; Giroux, 142.

2o Se coucher sur le dos, mettre un haltère à l'épaule et le pousser au bout du bras droit.

Bourret, 115 livres ; Giroux n'essaie pas.

3o S'asseoir sur une chaise, lever un haltère des deux mains à l'épaule, et le pousser lentement au bout du bras droit.

Bourret, 115 livres ; Giroux, 115.

4o Se coucher sur le dos, prendre deux haltères, un chaque main, et les pousser au bout des bras.

Bourret, 101 et 75 livres.

Giroux abandonne.

Il restait encore deux tours à faire.

M. Beauchamp, gérant de Bourret, annonça qu'il était prêt à faire rencontrer ce dernier avec tout homme de 125 livres, pour le montant qu'on voudra.

L'assistance au concours d'hier soir était très restreinte, 150 personnes au plus ayant pris place dans la salle. Ces deux jeunes athlètes méritaient plus d'encouragement.

TREMBLAY DEFAIT PAR AMERICUS

Baltimore, 22 — Gus Schoulim, mieux connu sous le nom d'Americus, a triomphé hier soir de Tremblay, champion lightweight du Canada. Il l'a tombé deux fois, la première en 15½ minutes, et la seconde en 13½ minutes.

Une dépêche de New-York nous annonce que Luttbeg sera incapable de lutter ce soir avec Tremblay et qu'il sera remplacé soit par Harry Model, soit par Alex Swansen.

La rencontre aura lieu au New Polo A. A. Si ni l'un ni l'autre homme ne parvient à tomber son adversaire dans un temps limité, le referee accordera la victoire à celui qui a fait de meilleure besogne.

TOURNOI DE BOXE ET DE LUTTE A SAINT-HENRI

Les concours de jeudi et samedi dernier, au club Impérial, ont remporté un grand succès. Beaucoup de personnes sont retournées chez elles par suite du manque de place dans la salle, et les différents boxeurs et lutteurs ont tout fait en leur possible pour satisfaire le public. Lorsque la soirée s'est terminée, à 11 heures et 30 minutes, tout le monde était enchanté de sa soirée. Voici le résultat.

Lutte libre pour le championnat, à 105 livres, entre Albert Legault et Léon Gervais. Legault est maintenant champion à 105 livres, car Gervais ne s'étant pas présenté, a perdu son titre, et Legault est prêt à le défendre et désire arranger une lutte pour un enjeu et le titre de champion.

Emile Dubois s'est montré plus fort et plus capable que Ernest Courtois. Dubois a gagné les deux premières chutes dans une lutte libre.

La lutte libre pour le championnat à 115 livres, entre le jeune Joe Montferrand et Young Beansey, a été très intéressante. Montferrand est sorti vainqueur. Il est aussi prêt à défendre son titre.

Le public a été témoin d'une belle lutte entre Dan Dubois et Lecavalier. Ces deux hommes sont des lutteurs très forts, et il faut les voir lutter pour être capable de juger de leur force. Lecavalier devait renverser Dubois deux fois dans trente minutes. Dubois a gagné la première chute, et après quelque discussion, la lutte s'est continuée et Lecavalier a gagné l'autre chute. Dubois a refusé de finir la lutte, s'étant blessé à une main. La partie de boxe a été la plus longue et la plus belle qui a été donnée au club, elle a duré la limite de 10 assauts, et les deux boxeurs étaient encore frais à la fin et sans doute capables de recommencer. Les deux adversaires étaient Désautels et Garry. Garry s'est porté à l'attaque plus souvent que Désautels. Celui-ci repoussa de bons coups portés par Garry, surtout dans les sixième et huitième assauts. Au dixième assaut, les deux boxeurs ont fait tout leur possible pour obtenir la décision du referee.

Jeudi prochain, il y aura un programme de première classe. Il y aura une bonne lutte entre le jeune Parker et Ernest Courtois, à 105 livres et six autres bons numéros. Concours tous les jeudis et samedis soir.

LA BOXE

BUDDY RYAN VICTORIEUX

Chicago, 22 — Buddy Ryan a obtenu hier soir la décision du referee sur Jack O'Keefe, après un combat de boxe de six assauts.

HART BRILLE PAR SON ABSENCE

Philadelphie, 22 — Marvin Hart a brillé hier soir par son absence, au Lenox A. C., où il devait se battre six assauts avec Gus Ruhlin. Les organisateurs de la rencontre rendirent leur argent à ceux qui avaient acheté des billets. Ruhlin se montra très indigné de la manière d'agir par trop cavalière de Hart.

Jack McCormick, gérant de ce dernier, a déclaré qu'il ne pouvait expliquer l'absence de Hart. Lui et Hart sont partis ensemble de Hot Springs et se sont rendus à Chicago. Là, ils se sont séparés et ont pris des chemins différents pour arriver à Philadelphie. Il était surpris de voir que Hart ne l'avait pas rejoint là hier.

LACROSSE

CORNWALL CHOISIT SES OFFICIERS

Le club de crosse Cornwall a fait hier soir l'élection de ses officiers. Le résultat a été comme suit :

Patrons, C. C. Abbott, S. Greenwood, A. Denny ; présidents honoraires, colonel R. R. McLennan et le juge O'Reilly ; vice-présidents honoraires, R. A. Pringle, M. P., et R. Smith ; président, W. Fitzgibbon, premier vice-président, Alex. McDonald ; deuxième vice-président, John E. MacPhee ; secrétaire, W. B. Ouvanagh ; trésorier, R. R. Snetsinger ; comité, W. T. O'Neil, J. P. Kervin, John C. Broderick, James A. Hunter, C. Cavanagh.

CHEVAUX TROTTEURS

PRIX DU GOUVERNEUR GENERAL POUR LE CONCOURS HIPPIQUE

Les conditions pour le prix offert chaque année en concours au "Montreal Horse show," par son Excellence Lord Minto, pour la meilleure jument ou cheval hongre de 4 ans élevé au Canada, pouvant servir comme cheval de selle, ou à des fins de carrosserie, ont été quelque peu changées et devraient être plus profitables aux heureux et aux purs sangs, dans le cas où Son Excellence désire tout spécialement encourager.

Lord Minto a manifesté un vif intérêt dans l'élevage des chevaux, et étant lui-même un "horseman" accompli, est très pratique, comme le démontre les conditions suivantes gouvernant le concours pour son prix :

Prix du gouverneur général — offert par Son Excellence Lord Minto — La meilleure jument ou cheval hongre de 4 ans, élevé au Canada, pouvant servir comme chevaux de selle ou de force qui est certainement phénoménale. Il est certain en effet que toute proportion gardée, Bourret est l'un des hommes les plus forts que le Canada a jamais produits.

Giroux n'a pas montré hier soir ce dont il est capable. Il commit l'erreur de s'attaquer tout d'abord à un poids très lourd. Il s'agissait de prendre un haltère des deux mains, et de le porter à l'épaule, puis de l'élever lentement au bout du bras. Giroux prit un haltère de 162½ livres, vint bien près d'exécuter le tour, mais ne put le réussir. A deux autres reprises, il essaya, mais sans succès, de mettre le lourd haltère au dessus de sa tête. Ces efforts impuissants l'épuisèrent, et le démoralisèrent. Il aurait été beaucoup plus sage pour lui de prendre un poids moins lourd en commençant, ou du moins d'abandonner ce tour après la première tentative infructueuse.

Les deux hommes se pesèrent avant de commencer le concours. Giroux pesait 124½ livres, et Bourret, 109½ livres. Brown Shag était referee, et MM. Louis Cyr et Cyrille Vallée étaient les juges des deux hommes. M. Alcidas Desaulniers, le nouveau directeur de l'école de Culture Physique Vim, était le peseur officiel.

Voici la liste des tours de force exécutés, et les pesanteurs levés par chaque homme :

TOURS DE GIROUX

1o Prendre un haltère des deux mains et l'élever à l'épaule, puis le pousser lentement au bout du bras.

Giroux échoue ; Bourret, 142½ livres.

2o Prendre deux haltères, un chaque main, et les mettre au bout du bras à angle droit avec le corps.

Giroux, 2 poids de 38 livres ; Bourret, en fait autant.

3o Lever, étant à genoux, un haltère de terre à l'épaule avec les deux mains, et le pousser lentement au bout du bras droit.

Giroux, 115 livres ; Bourret, 115 livres.

4o Lever de la main droite un haltère au bout du bras, se baisser, en prendre un autre de la main gauche, et le pousser également au bout du bras.

Giroux, 2 poids, de 63 et de 52 livres ; Bourret en fait autant.

5o Se coucher sur le dos, prendre une barre à sphères en arrière de la tête et la pousser au bout des deux bras.

Giroux échoue avec 172 livres ; Bourret lève les 172 livres.

6o Lever de terre une charge morte d'une seule main, à l'aide d'une poignée.

Giroux, 382½ livres ; Bourret, 382½ lbs.

TOURS DE BOURRET

1o Lever un haltère de terre à la poitrine avec l'aide des deux mains, et le pousser ensuite au bout du bras droit.

Bourret, 142 ; Giroux, 142.

2o Se coucher sur le dos, mettre un haltère à l'épaule et le pousser au bout du bras droit.

Bourret, 115 livres ; Giroux n'essaie pas.

3o S'asseoir sur une chaise, lever un haltère des deux mains à l'épaule, et le pousser lentement au bout du bras droit.

Bourret, 115 livres ; Giroux, 115.

4o Se coucher sur le dos, prendre deux haltères, un chaque main, et les pousser au bout des bras.

Bourret, 101 et 75 livres.

Giroux abandonne.

Il restait encore deux tours à faire.

M. Beauchamp, gérant de Bourret, annonça qu'il était prêt à faire rencontrer ce dernier avec tout homme de 125 livres, pour le montant qu'on voudra.

L'assistance au concours d'hier soir était très restreinte, 150 personnes au plus ayant pris place dans la salle. Ces deux jeunes athlètes méritaient plus d'encouragement.

TREMBLAY DEFAIT PAR AMERICUS

Baltimore, 22 — Gus Schoulim, mieux connu sous le nom d'Americus, a triomphé hier soir de Tremblay, champion lightweight du Canada. Il l'a tombé deux fois, la première en 15½ minutes, et la seconde en 13½ minutes.

Une dépêche de New-York nous annonce que Luttbeg sera incapable de lutter ce soir avec Tremblay et qu'il sera remplacé soit par Harry Model, soit par Alex Swansen.

La rencontre aura lieu au New Polo A. A. Si ni l'un ni l'autre homme ne parvient à tomber son adversaire dans un temps limité, le referee accordera la victoire à celui qui a fait de meilleure besogne.

TOURNOI DE BOXE ET DE LUTTE A SAINT-HENRI

Les concours de jeudi et samedi dernier, au club Impérial, ont remporté un grand succès. Beaucoup de personnes sont retournées chez elles par suite du manque de place dans la salle, et les différents boxeurs et lutteurs ont tout fait en leur possible pour satisfaire le public. Lorsque la soirée s'est terminée, à 11 heures et 30 minutes, tout le monde était enchanté de sa soirée. Voici le résultat.

Lutte libre pour le championnat, à 105 livres, entre Albert Legault et Léon Gervais. Legault est maintenant champion à 105 livres, car Gervais ne s'étant pas présenté, a perdu son titre, et Legault est prêt à le défendre et désire arranger une lutte pour un enjeu et le titre de champion.

Emile Dubois s'est montré plus fort et plus capable que Ernest Courtois. Dubois a gagné les deux premières chutes dans une lutte libre.

La lutte libre pour le championnat à 115 livres, entre le jeune Joe Montferrand et Young Beansey, a été très intéressante. Montferrand est sorti vainqueur. Il est aussi prêt à défendre son titre.

Le public a été témoin d'une belle lutte entre Dan Dubois et Lecavalier. Ces deux hommes sont des lutteurs très forts, et il faut les voir lutter pour être capable de juger de leur force. Lecavalier devait renverser Dubois deux fois dans trente minutes. Dubois a gagné la première chute, et après quelque discussion, la lutte s'est continuée et Lecavalier a gagné l'autre chute. Dubois a refusé de finir la lutte, s'étant blessé à une main. La partie de boxe a été la plus longue et la plus belle qui a été donnée au club, elle a duré la limite de 10 assauts, et les deux boxeurs étaient encore frais à la fin et sans doute capables de recommencer. Les deux adversaires étaient Désautels et Garry. Garry s'est porté à l'attaque plus souvent que Désautels. Celui-ci repoussa de bons coups portés par Garry, surtout dans les sixième et huitième assauts. Au dixième assaut, les deux boxeurs ont fait tout leur possible pour obtenir la décision du referee.

Jeudi prochain, il y aura un programme de première classe. Il y aura une bonne lutte entre le jeune Parker et Ernest Courtois, à 105 livres et six autres bons numéros. Concours tous les jeudis et samedis soir.

BAROMETRES HUMAINS

Mystère du Rhumatisme

Voici quelques merveilles de la médecine. Une dose d'aconit exercera son plus grand effet à trois heures du matin.

L'aloès opère à cinq heures du matin et le souffre à onze heures.

N'importe quel moment que vous ayez pris ces médecines le jour d'avant, elles feront leur effet au temps fixé, comme mentionné, et montreront toujours certains symptômes.

Quelle en est la raison, pensez-vous ?

Comment expliquerez-vous le pouvoir d'une personne affligée de rhumatisme de prédire la venue d'un orage 24 heures à l'avance par les douleurs particulières dans les os.

Le rhumatisme est simplement de l'acide urique dans le sang. L'acide urique peut-il avoir une limite de temps, comme d'autres produits chimiques, mais réfléchant en arrière comme un baromètre.

L'acide urique est dû au manque d'éléments alcalins dans le sang. Cet acide absorbe le "waste matter" ou débris du système.

Il porte ces débris dans le sang quand il n'y a pas assez d'éléments alcalins — comme le sel ou la soude — pour neutraliser l'acide urique et enlever les débris avant qu'ils atteignent les reins.

Le sang en circulant à travers le système dépose des particules de ces débris dans les jointures et les muscles.

Ces particules sont comme du sucre granulé ou du sable et grincent entre les jointures et les muscles à chaque mouvement.

Ce grincement produit des douleurs intenses et fréquemment de l'inflammation. Si l'on n'arrête pas la maladie, l'inflammation fera couvrir ces particules d'acide urique avec un coussin de chair, lequel finira par s'attacher fermement aux jointures. Alors il produit des "jointures osseuses" et des membres courbés.

Le seul moyen de guérir le rhumatisme est de convertir la condition acide du sang en une condition alcaline. Alors de dissoudre et d'enlever les particules déposées dans les jointures et les muscles.

Après, de mettre les organes digestifs dans un état normal pour qu'ils sécrètent sans autre aide moins d'acide et plus d'élément alcalins. C'est de cette condition que dépendent la guérison et la durée de la guérison. Mais c'est inutile de faire partir le rhumatisme si on y ruine l'estomac.

Peu de drogues assez puissantes pour dissoudre les dépôts d'acide urique peuvent être prises dans l'estomac avec sûreté. C'est la raison pour laquelle les soi-disants "remèdes rapides" sont dangereux.

Le rhumatisme s'acquiert lentement et c'est pourquoi on ne peut pas s'attendre à une guérison au bout d'un traitement de quelques semaines et jamais d'applications extérieures. Pour la guérison du rhumatisme, la sûreté en premier lieu — l'efficacité en second — et finalement, la durée, sont essentielles.

Dans mon expérience comme médecin pendant trente ans, je n'ai trouvé qu'un seul remède qui combine ces trois qualités. J'ai mis presque dix ans de ma vie à découvrir et perfectionner ce remède.

J'ai découvert l'ingrédient principal en Allemagne. A celui-ci j'en ai ajouté, soustrait et combiné d'autres jusqu'à ce qu'à présent j'aie une prescription sur laquelle je risque chaque jour ma fortune et ma réputation.

Après 2,000 expériences, j'ai trouvé que le Remède Du Dr Shoop contre le Rhumatisme — Rheumatic Cure — a réussi dans 39 cas sur chaque quarante. Alors j'ai décidé que je pourrais avec sûreté le fournir pendant un mois à l'essai et à mon risque aux personnes affligées de rhumatisme de partout.

S'il échoue, le traitement et six bouteilles du Remède Du Dr Shoop contre le Rhumatisme ne vous coûtent pas un liard et je soldera moi-même tout le coût sans question.

S'il réussit, il vous coûte seulement $5.50. Ceci n'est pas une simple proposition d'un Jehantillon, mais une garantie pratique de succès, ou pas d'argent. Ecrivez-moi avant de l'oublier, aujourd'hui même, pour avoir mon traité sur le Rhumatisme.

Adressez : Dr Shoop, boîte 76, Racine, Wis., E. U.

Les cas simples cèdent souvent à une seule bouteille.—$1.00 chez les pharmaciens—du Remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme. Mais tous les pharmaciens ne le fournissent pas à l'essai, pendant un mois. Il faut que vous écriviez à moi pour cela.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

Théâtre NATIONAL FRANCAIS

On joue cette semaine au théâtre National Français, le grand drame chrétien, intitulé "Le Signe de la Croix". Le succès énorme qu'a déjà obtenu cette pièce dans sa forme originale, nous dispense d'en faire ici l'éloge.

Tout le monde connaît plus ou moins cette période de l'histoire romaine où le christianisme naissant eut à souffrir de si violentes persécutions. "Le Signe de la Croix" est une peinture frappante autant qu'exacte de cette époque mauvaise.

Rien de plus émouvant que le contraste de ces chrétiens sublimes mourant au milieu des plus affreux supplices pour confesser leur foi, et cette cour vile et corrompu de l'ignoble Néron.

Les deux premières représentations du "Signe de la Croix", hier, ont valu aux vaillants artistes du National un franc succès.

Paul Cazeneuve a joué avec enthousiasme, chaleur et passion, le rôle magnifique de Marcus Superbus.

Fillon, dans Néron, a été vrai. On ne saurait mieux rendre l'orgueuil, la cruauté, la dépravation de ce fou.

Mlle Emilie Lindey rend bien le caractère de la chrétienne Mercilia. Jane Bertin brille d'un éclat tout particulier dans le rôle de Sylvia. Au charme de son talent s'ajoute celui de sa beauté de brune mise en valeur par le luxueux costume romain.

Mlle Maud Evrard a la noblesse du maintien, la perfection du galbe, le geste hautain qui conviennent à la fière Poppée.

Marguerite Audiot rend avec une ingénuité exquise et un charme pénétrant le rôle du doux Nicetas. Audiot n'est jamais inférieure à son talent : tous ses rôles sont rendus avec le même souci de bien faire. Le public du National aime cette gracieuse artiste et le lui prouve par ses applaudissements.

Jean Guiraud, Harmant, Palmiéri, Soulier, Petitjean, Godeau, Mmes de la Sablonnière, Verteuil, Haymay et Soulier, s'acquittent de leurs rôles respectifs de manière à mériter tous les éloges. Citons aussi Leure, Tougas, Tremblay, Chapdelaine, St Georges, qui ont contribué aussi au succès général de la représentation.

Les vues animées de Fenton ont fait se dérouler sous les yeux des spectateurs des scènes merveilleuses.

NOUVEAUTES

A l'affiche, cette semaine, "Gringoire" et "Le Supplice d'une Femme", 3 actes de M. Emile de Girardin.

Le recueillement avec lequel le public a écouté ce bijou littéraire qu'est "Gringoire", dénote à l'évidence les immenses progrès faits par notre population en matière de goût.

"Gringoire" est une véritable pièce d'orfèvrerie, qui vaut plus par la façon encore que par les matériaux employés, bien qu'ils soient métaux nobles. "Gringoire", c'est le triomphe de la poésie sur la matière, de la justice sur la fatalité, de la beauté de l'âme sur la sordidité du corps.

La pièce a été admirablement jouée par MM. Fertinel, Laurel, Darcy, Laby et Mmes Devoyod et Rivière. Le rideau a dû se relever cinq fois pour permettre à ces délicats artistes de recevoir les ovations méritées.

Nous en dirons autant du "Supplice d'une Femme", drame d'intérieur qui comporte en lui-même châtiment et leçon. Cette pièce bien montée et puissamment interprétée, a laissé une profonde impression sur les spectateurs. On sent un succès certain. Cette oeuvre émouvante est jouée dignement par MM. Dhurtrol et Laurel, et Mmes Varennes, Beauchamp et la petite Sarah.

Comme intermède, M. Perny a dit de "La Curée", d'Auguste Barbier, et Mme Marie Fertinel a chanté la romance de "Mignon", et en rappel, "L'Hiver", une des bonnes mélodies tirée du dernier recueil de M. Ernest Lavigne.

RENAUD A LA SALLE WINDSOR

Son second récital pianistique fut un brillant succès

Le deuxième récital Renaud, à la salle Windsor, hier après-midi, fut un autre succès, non moindre que le premier, il y a une dizaine de jours. Un auditoire nombreux et distingué a applaudi avec enthousiasme aux différents numéros du programme qui, au point de vue de sélection, pouvaient satisfaire les plus difficiles "dilettantes". Exceptés toutefois trois de nos voisines, brebis égarées dans cette élite, qui profitèrent du temps où Renaud tenait son public sous le charme de ses doigts magiques, pour causer à haute voix et vanter la supériorité du "cake-walk" sur la musique des Schumann et autres auteurs "ejusdem farinae". C'était un manque de tact et de politesse que leur fit rudement sentir une jeune fille, très bien, qui se trouvait voisine de ces perturbatrices. Nous avons fortement applaudi à la leçon qu'elles reçurent et qu'elles méritaient si bien. S'il est beau d'encourager pécuniairement l'art chez nous, il est encore plus beau d'avoir au moins le respect des voisins qui, peut-être, ont payé pour entendre et non pour causer.

M. Renaud enleva tous les numéros du programme avec une rare maëstria, et nous avons rencontré plus d'une personne à la sortie, qui se proclamait agréablement du talent de notre pianiste canadien. La "Valse espagnole", d'Emiliano Renaud, jouée par l'auteur, comme rappel, obtint un légitime succès. M. Renaud excella comme vigueur et fini dans la "Toccate et fugue", de Bach-Tanzig, dans la superbe "Sonate", de Schytte, et comme délicatesse et sens artistique, dans une pièce de Paderewski, composition d'une rare poésie, et dans la célèbre "Barcarolle", de Rubenstein.

Le reste du programme fut aussi bien comme rendu. Le prochain récital, troisième et dernier de la série, aura lieu à la salle Windsor, comme les précédents, vendredi soir prochain, 25 mars.

LES CHIRURGIENS RECOURENT AU BISTOURI

Alors qu'un simple remède domestique suffit.

Pourquoi les médecins conseillent-ils toujours une opération dans le cas d'hémorroïdes ? Se laissent-ils influencer, sans le savoir, par les dires des chirurgiens, qui affirment et soutiennent fortement que tous les autres traitements ne sont que des palliatifs, et que le seul moyen de guérir, c'est d'avoir recours au bistouri.

Il ne saurait y avoir de plus grande erreur, attendu que le pire cas d'hémorroïdes peut être radicalement guéri par l'emploi du remède Pyramid contre les hémorroïdes, lequel est sous forme de suppositoire, s'applique directement à la source de la maladie, et en enraie la cause, ce qu'une opération ne peut faire.

"Je souffrais d'hémorroïdes depuis plus de quarante ans, et après avoir essayé inutilement tout ce dont j'avais entendu parler ; je pris la détermination de faire l'essai du remède Pyramid contre les hémorroïdes, et je vous dirai sincèrement qu'il m'a donné complète satisfaction ; c'est un merveilleux remède. Le saignement a complètement cessé ainsi que l'écoulement ; je ne sens plus de douleur cuisante non plus que l'enflement des parties malades ; en un mot, je me sens un tout autre homme.

"Je portais un bandage depuis sept ans, afin d'empêcher les intestins de sortir, mais je l'ai mis de côté aujourd'hui, après avoir pris six boîtes du remède Pyramid contre les hémorroïdes. C'est mon avis qu'après quarante ans de souffrances, six boîtes, c'est bien peu de chose comparé à un changement si notable, étant donné qu'il me fallait, dans les huit dernières années, m'abstenir de tout travail où il me fallait me baisser. Je recommande le remède Pyramid contre les hémorroïdes à tous ceux avec qui j'ai des rapports, car il est d'un prix inestimable". Geo. W. Iver, Confederate Soldiers Home, Richmond, Ne.

Nous garantissons la véracité et l'exactitude des témoignages sus-mentionnés, et nous engageons fortement "tous ceux atteints d'hémorroïdes, à acheter un paquet de cinquante cents de ce fameux remède à la pharmacie la plus rapprochée et d'en faire un essai dès ce soir. N'acceptez pas de substitution et rappelez-vous qu'il n'y a pas de remède "tout aussi bon."

The Pyramid Drug Co., Marshal', Mich., publie un petit livre sur les causes et la guérison des hémorroïdes, et se fera un plaisir de l'envoyer gratuitement à n'importe quelle adresse.

22,25 yw

L'ASSOCIATION IMMOBILIERE

A une assemblée régulière, hier soir, au Monument National, l'Association Immobilière a adopté une résolution en faveur du maintien de la qualification foncière pour les échevins.

Le principal argument soulevé au cours de la discussion qui a suivi, c'est que les intérêts de la Ville pourraient tomber aux mains de gens inexpérimentés ou malintentionnés, avec un pareil système.

M. Nolan de Lisle dit qu'on devrait encourager les classes laborieuses à acquérir des propriétés et à se qualifier pour remplir la charge d'échevin.

La motion demandant de maintenir la qualification foncière a ensuite été adoptée à l'unanimité, sur proposition de M. Jos. Lamoureux, secondé par M. E. Thibault.

Un comité a été nommé pour étudier les amendements à la charte.

Ont été admis membres de l'Association : MM. G. DeSerres, A. B. Chagnon, T. Bastien, J. Allaire, A. Gagnon et E. G. Chapleau.

LE WHISKEY VAINCU

Elle sent qu'elle ne pourra jamais être assez reconnaissante.

Alvinston, Ont., 12 déc. 1899.

Cher monsieur, — La prescription et le remède dûment reçus et on a employé presque tout ce dernier tel que prescrit. Je sens que je ne pourrai jamais être assez reconnaissante pour le résultat, d'abord à Celui qui donne tous les biens, puis à vous, ses agents, qui faites une si grande oeuvre pour relever l'humanité, ce que l'éternité seule pourra révéler et que le cher Père d'en-haut peut seul récompenser. Bien à vous, Mlle M——

Envoyez un timbre pour échantillon gratuit et prospectus, à la Samaria Remedy Co., 25 rue Jordan, Toronto.

yw

NOTES DE SPORT

Grande assemblée générale des membres du club de crosse Saint-Louis, vendredi, le 25 du courant, aux quartiers du club, No 166 rue Saint-Hubert.

Prière à chacun d'être présent, car des affaires de la plus haute importance seront discutées.

A. Lépine a défait Jos. Longpré, dans un tournoi de pool, qui a eu lieu hier soir chez Victor Lafrance.

La partie était pour un enjeu de $10.

Le score a été de 98 à 100 en faveur de M. Lépine.

LA CAUSE DE LA FEDERATION CANADIENNE

La Cour du Banc du Roi, siégeant en appel, a entendu, hier après-midi, la cause de la Federation Canadienne vs la Slater Shoe Company, Limited.

On se rappelle que M. le juge Sicotte, recorder suppléant, avait rendu jugement contre la demanderesse, se basant sur le fait qu'Olivier Dubois, qui avait été amené ici, en vertu d'un contrat, était né aux Etats-Unis de parents canadiens-français, et n'avait jamais été naturalisé. M. le juge Sicotte était donc d'avis que Dubois était sujet britannique et, conséquemment, ne tombait pas sous le coup de la loi des aubains.

L'hon. juge Wurtele, après avoir entendu la preuve, a confirmé le jugement de la Cour du Recorder et renvoyé l'appel, chaque partie payant ses frais. Le savant juge a fait remarquer qu'il était essentiel pour la demande, dans une cause semblable, de prouver l'existence d'une loi analogue dans l'Etat du Massachusetts.

Une nouvelle action doit être prise contre la Compagnie Slater, en Cour Supérieure, ce matin.

Dr McLAUGHLIN'S ELECTRIC BELT

Les hommes Dr McLAUGHLIN (les hommes que j'ai guéris) célèbrent ceci par tout le monde. Vous ne pouvez l'entendre trop souvent.

Que tous les hommes le sachent. Je préconiserai votre merveilleux traitement partout où j'irai. Il m'a valu son pésant d'or et je ne cesserai jamais son éloge."

Tels sont les messages de bonheur que nous envoient les patients que ma ceinture électrique a ramenés à la santé, nous en recevons tous les jours et presque toujours après que tous les autres traitements ont failli.

Les Pertes, les Ecoulements et toutes les affections qui détruisent la force de l'humanité, sont guéris par la nouvelle Ceinture Electrique du Dr McLaughlin. Le suspensoir électrique gratuit pour les hommes faibles, envoie le courant directement au siège de toute faiblesse. Il développe les organes affaiblis et arrête les écoulements. Pas un cas de faiblesse ne peut lui résister.

L'électricité est une application externe. La dispersion d'un courant à travers le suspensoir dans les organes affaiblis affecte tous les nerfs et tuisseus. Ils sont immédiatement renforcés par cette vigueur nouvelle ; ils se développent et reprennent leur apparence naturelle avec chaque application, jusqu'à restauration de la vigueur et de la force complète.

Chaque jour nous avons la preuve qu'il n'est pas de place pour les faibles dans la presse et l'exubérance de la vie d'aujourd'hui. Il faut de l'énergie et de la force pour faire face aux obstacles contre lesquels nous avons aujourd'hui à lutter—et c'est de quoi manque l'homme faible. Regardez les triomphateurs du jour—peu importe qu'ils soient marchands, avocats ou ouvriers, — la tête droite, l'oeil clair, trahissant l'énergie dans chacun de leurs mouvements, ils sont prêts à faire face à tous les problèmes avec cet enthousiasme qui est la garantie du succès.

C'est en de pareils hommes que je puis transformer les invalides. Peu importe le temps de leur faiblesse ou les remèdes qui n'ont pu les guérir, qu'ils portent ma Ceinture du Dr McLaughlin, tous les soirs, suivant mes instructions, et à la place de l'être sans nerfs de jadis, je vous montrerai un homme fort, plein de vitalité, avec des nerfs d'acier prêt à regarder en face n'

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERNARD-HAUMÉ,
Propriétaire.

Coin de la rue Saint-Jacques et de la Côte Saint-Lambert, Montréal.

ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE. {$3.00 par année. $2.00 pour 6 mois. $1.00 pour 4 mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE. {$1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

BUREAU A PARIS,
4 RUE CHAMBIGES,
EDMOND MONTET,
Représentant.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre),
23 HAYMARKET
THS. DEWYNTER, Ltd.,
11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO,
32 KING OUEST,
A. C. McCALLUM, Représentant.

BUREAU A QUÉBEC,
12½ ST JOSEPH
J. D. CHAREST, Agent.
E. E. CINQ-MARS, Correspondant.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT
19 MARS 1904

LUNDI	77,158
MARDI	76,915
MERCREDI	76,811
JEUDI	76,808
VENDREDI	77,432
SAMEDI	88,415
TOTAL	473,539

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

78,923

MONTREAL, 22 MARS 1904

LE SALUT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Parlant des développements prodigieux dont les territoires du Nord-Ouest nous offrent le spectacle, un confrère anglais du soir, le "Witness", pose la question philosophique : "Que deviendront les vieilles provinces en face des nouvelles, plus grandes et plus fortes ?"

En effet, au taux de 100,000 émigrants par année, avec une proportion toujours croissante, il y aura dans vingt ans huit à dix millions d'âmes dans le Nord-Ouest, quand les vieilles provinces n'en auront pas six millions, du train que nous allons.

En ce qui concerne la province de Québec, cet état de choses est facile à comprendre. Nous nous sentons déjà à l'étroit entre les frontières américaines et la barrière des Laurentides. Il suffit de suivre la clameur qui se fait autour des obstacles mis à la colonisation pour comprendre que les nouvelles bornes terres sont rares. S'il nous restait beaucoup d'espace disponible, chacun y trouverait facilement son gite. Il y a toujours eu des marchands de bois et des limites vendues; mais, alors, on nageait dans les immensités colonisables et les plaintes étaient inconnues. Mais depuis que les coudes se touchent, on sent le voisinage gênant de l'exploitant.

Il nous faut à tout prix étendre nos moyens d'expansion. Notre superficie de terra est de 215,000,000 d'acres ; nous n'en avons pas le quart de ce côté-ci des Laurentides en exploitation. Non seulement le temps est arrivé d'aller chercher notre part d'héritage par delà ce terrible et malencontreux obstacle ; mais ce temps presse, menace, s'impose.

Naturellement, personne ne prend au sérieux les journaux oppositionistes qui se pensent obligés, pour des fins de combats politiques, de décrier leur propre pays en prétendant qu'il n'y a rien de bon de l'autre côté des Laurentides. Eux-mêmes ne se croient pas, s'ils ont ouvert un livre sur la question.

On parle de la destruction de nos forêts : l'ouverture de ce nouveau territoire sera précisément la protection des vieux domaines boisés, auxquels on donnera le temps de se reposer et de se refaire. Puisqu'il faudra défricher pour ouvrir à la colonisation des terres d'une fertilité égale à celles qui longent le Saint-Laurent, il faudra commencer par enlever les richesses forestières qui seront dans le chemin. On devra forcément extraire des millions et des cent millions, rien que pour rendre service à la colonisation et faciliter l'épanouissement de la population.

Nous nous demandons qui pourra jamais opérer ce miracle national, si ce n'est les quarante ou cinquante millions que la Providence nous envoie par la nécessité d'un nouveau transcontinental.

Nous nous avouons incapable de comprendre le conseil de M. Borden, qui veut bien un nouveau Pacifique depuis la Colombie anglaise jusqu'à North Bay, mais qui de là l'envoie tout simplement à Montréal par les voies ferrées déjà établies dans le vieil Ontario.

On donnerait au Nord-Ouest l'avantage de se couvrir d'une population nouvelle et l'on refuserait à Québec la chance d'en faire autant. Cela n'est pas de la saine politique militante, comme c'est le devoir de toute opposition d'en faire, c'est plutôt du suicide.

QUE VENDONS-NOUS ?

Dans un article intitulé "Le Commerce du Canada," "La Patrie" dit :

Que vendons-nous ?

Le Tableau du Commerce et de la Navigation, pour 1903, publié par le Ministère des Douanes, nous donne la réponse à cette question.

Effets exportés du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1903 :

Mines	$ 31,064,861
Pêcheries	11,800,184
Produits de la forêt	36,386,915
Animaux et leurs produits	69,817,542
Produits agricoles	44,624,321
Soit un total de	$194,692,923
Le volume complet de nos exportations, de provenance canadienne a été de	$214,401,671
Nous n'avons exporté de produits manufacturés que pour une somme de	20,624,917

Il n'est pas exact de dire que nous n'avons exporté en 1903 que pour vingt millions de piastres de produits manufacturés ; cette exportation est beaucoup plus considérable que le chiffre donné par notre confrère.

Ce chiffre ne représente que l'exportation de certaines industries ; il ne comprend aucune de nos exportations des industries forestières, agricoles et de la pêche.

Toute transformation d'une matière première constitue une industrie. Le beurre, le fromage, les bois semi-ouvrés, les conserves de viande ou de poisson sont des produits industriels au même titre que les fers en gueuse, les cotonnades, les meubles, etc.

Nos exportations de ces produits ont été considérables, comme on peut s'en convaincre en consultant le tableau suivant :

PECHERIES

Hareng en bottes	$16,033
Poissons de mer conservés	20,201
Homard en boîtes	2,591,585
Saumon en boîtes	2,589,838
Huile de poisson etc.	54,014
	$5,271,171

FORETS

Potasse et perlasse	$117,591
Lattes	937,567
Madriers et planches	14,008,846
Solives	11,481
Voliges	439,713
Bardeaux	1,610,143
Douves	724,684
	$17,850,025

ANIMAUX ET LEURS PRODUITS

Beurre	$6,958,906
Fromage	24,776,406
Fourrures préparées	34,069
Viandes en boîtes	619,911
Lait condensé	242,539
	$32,631,831

PRODUITS AGRICOLES

Pommes sèches	$402,412
Fruits en boîtes	403,558
Son	242,100
Farine de blé	4,700,651
Farine de maïs	5,191
Farine d'avoine	538,149
Farines autres	29,791
Sucre d'érable	190,603
Sirop d'érable	1,628
Légumes en boîtes	34,128
	$6,548,211

Pour rester en deça de la vérité, nous avons omis de ces tableaux tout produit n'ayant pas réellement subi une transformation industrielle proprement dite, tels que les viandes et poissons séchés, fumés, saumurés, les bois équarris, etc., etc.

Nous n'avons pris que les produits de nos scieries, de nos minoteries, de nos industries de campagne, de nos fabriques de conserves, exploitations industrielles dont le pays a le droit de se montrer fier.

Si nous résumons ces tableaux nous arrivons à un chiffre d'exportation de produits manufacturés de près de **83** MILLIONS de dollars au lieu des **20** MILLIONS indiqués par "La Patrie".

Pêcheries	5,271,171
Forêts	17,850,025
Animaux, etc	32,631,831
Produits agricoles	6,548,211
	$82,301,238
Manufactures	20,624,917
	$82,926,155

soit plus de 38 p.c. de nos exportations totales.

C'est un joli percentage dont tout pays serait satisfait.

Ces soixante-deux millions de produits industriels exportés provenant de la transformation de matière premières obtenues de nos forêts, de nos champs, de nos pêcheries, représentent les plus belles et les plus fructueuses industries qu'un peuple puisse créer sur son sol.

Ignorer ces industries et ce qu'elles représentent d'énergie, de travail, de richesse dans l'examen de notre situation économique, c'est écarter de la discussion le facteur le plus important du problème et enlever toute autorité aux déductions basées sur une erreur aussi palpable.

LA PREVISION DU TEMPS

Après dix-huit années de laborieuses études, le professeur Joseph Norwack vient de découvrir un procédé d'après lequel il prétend dire exactement le temps non seulement plusieurs jours à l'avance, mais encore plusieurs semaines et même plusieurs mois.

Ce nouveau procédé météorologique, qui a fixé l'attention du "Times" même de Londres, est basé sur la découverte d'une plante tropicale connue sous le nom de plante du temps. Celle-ci, dans certaines conditions, devient si sensible aux variations magnétiques et électriques de l'atmosphère, que ses feuilles et ses petites branches même prennent des formes absolument anormales, chacune de ces dernières ayant une signification toute spéciale.

En prenant Londres comme station centrale de météorologie, M. Norwack prétend pouvoir prédire tous les troubles atmosphériques se produisant dans un rayon de 3000 milles.

Quand, par exemple, une tache sur le soleil capable d'influencer l'atmosphère apparaît, les petites tiges de la plante se tournent vers la région menacée et s'agitent plus ou moins rapidement.

De ces trois phénomènes : agitation des feuilles, changement de couleur de celles-ci et direction prise par les tiges, M. Norwack prétend pouvoir déduire quel jour et sur quelle région de la terre auront lieu les troubles atmosphériques.

Dans les différentes notes que le savant professeur a soumises à l'examen des membres de la Société Royale de météorologie, on a constaté qu'il avait prédit un mois à l'avance l'épouvantable cyclone qui s'abattit, en 1902, sur la Martinique, et la tempête sur la mer du Nord qui, en août dernier, causa le naufrage de vingt-six vaisseaux et la mort de 64 marins.

GRIGNOTADES

Le gouvernement australien vient d'arrêter en principe le projet général du pont immense qu'on doit établir à travers le port de Sydney ; ce sera un ouvrage en cantilever, dont la travée centrale aura 1,080 pieds de long ; le coût de l'ouvrage et de ses approches sera de $9,700,000.

× × ×

Une exposition industrielle et internationale, sous le patronage du gouvernement anglais et des principales autorités du pays, doit avoir lieu à Cape Town (Sud-Africain) pendant les mois de novembre, décembre 1904 et janvier 1905.

Il serait superflu de faire ressortir toute l'importance et l'utilité de cette exposition, après la guerre, et de signaler l'intérêt qu'il y a pour le Canada d'y prendre part, alors, surtout, que ses produits sont si appréciés dans tout le Sud-Africain.

× × ×

Si ce que racontent les journaux newyorkais est exact, on ne reprochera plus aux médecins de faire des expériences "in anima vili", c'est-à-dire sur des sujets sacrifiés à l'avance.

L'Amérique, annoncent-ils, toujours en quête de donner le ton en ce qui concerne les nouveautés, vient de trouver plus pratique de substituer aux cochons d'Inde des laboratoires,patients incapables de dire exactement ce qu'ils ressentent, de jeunes médecins qui,eux, pourront suivre le processus de telle ou telle maladie, de telle ou telle opération, à laquelle ils se seront soumis volontairement.

Déjà une douzaine de ces jeunes martyrs ont commencé le sacrifice. Aucun cas de mort ne s'est encore produit.

La science compte déjà quelques martyrs, mais elle n'en a pas encore eu de pareils. A moins que ce ne soit un "bluff" américain.

× × ×

La France n'est plus la seule à souffrir du fléau que combat si énergiquement M. Piot. Voici que l'Angleterre, elle aussi, se dépeuple au point d'inquiéter fort ses dirigeants.

Les statistiques nous apprennent que, sur 1,000 habitants, en Angleterre, le nombre des naissances a été de 35.8 en 18/2 ; de 36 en 1874 et de 36.4 en 1876, année qui marque le maximum. Depuis lors, le nombre des naissances n'a cessé de diminuer : 32.6 de 1879 à 1883 ; 31.2 de 1886 à 1888 ; 29.8 de 1889 à 1893 ; 29.1 de 1894 à 1898 ; et enfin 28.3 de 1899 à 1901.

En Autriche, la moyenne était de 41.9 en 1861-65 ; de 37.3 en 1871-75 ; de 32.2 en 1881-85 ; de 31.5 en 1891-95 et de 27.35 en 1896-99.

Le déclin, en quarante ans, a été de 14.55 en Autriche ; de 4.3 en France ; de 3.2 en Itlie ; de 4.2 en Allemagne.

Bref, toutes les nations européennes — ou à peu près — souffrent de la dépopulation. Seule,la Russie a une augmentation — oh ! bien légère — de 1,8.

× × ×

On pourrait, au dire d'un médecin qui en a fait longtemps l'expérience sur de nombreux sujets, guérir de l'ivrognerie la plus invétérée, en mangeant à chaque repas le plus de pommes possible.

Ce fruit, aussi délicieux qu'il est abondant, est doué de propriétés telles, que l'ivrogne le plus endurci, qui en ferait une consommation abondante et journalière, sentirait graduellement diminuer et s'éteindre tout à fait en lui sa fatale passion pour les boissons alcooliques. Ce médecin affirme avoir, en mainte circonstance, obtenu un résultat inespéré auprès de gens adonnés à la boisson et qu'aucun moyen n'avait pu guérir de leur funeste penchant.

Ce remède si simple ne trouverait-il pas son origine et sa raison d'être dans le vieux dicton : "Une pomme (on dit aussi une poire) pour la soif." Probablement, le suc de ce fruit a-t-il pour effet d'éteindre la soif pour les liqueurs fortes en remplaçant avantageusement ces dernières ?

L'EMIETTEUR.

ORGUES A BON MARCHE

Une vente spéciale à bon marché d'orgues neuves ou d'occasion, a présentement lieu chez Lindsay, à des prix variant de $25 et au-dessus. Conditions : depuis $2 par mois et plus. Avec ou sans pédales, clavecin simple ou double. Presque tout ce que vous pourriez désirer.

C. W. Lindsay, Limited, 2366 Sainte-Catherine. 117-3

Nous ne pouvons trop recommander aux mères pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée des bébés le SIROP DU Dr FRED. DEMERS.

mMjv—53-n

—Une garantie de dix ans va avec chaque piano neuf droit, de $300, annoncé ce mois-ci à $195. Layton Bros., 144 rue Peel. r

Elle Nourrit les Enfants

Aucune autre nourriture du Bébé n'est aussi nourrissante, ni si salutaire, ni si employée partout. C'est un substitut parfait au lait de la mère.

Nestle's Food

Echantillon (suffisant pour huit repas) envoyé gratis.

LEEMING, MILLS & CO., Montréal.
150 mnk

Le Chocolat

suisse au lait le meilleur et le plus choisi est celui de

COWAN

Tout le monde l'aime
Vendu par les épiciers et confiseurs.

THE COWAN CO.,
(Ltd, Toronto.)
16, 23, 1, 8, 15, 22, 29 r

Le SIROP BRONCHIAL HARVARD

A une Réputation Universelle pour la guérison des

Maux de gorge, croup, coqueluche, affections des tubes bronchiaux et dilatation des amygdales. C'est le seul remède sûr contre la toux, pour les vieux et les jeunes. Il donne un soulagement presque instantanément, et dans les cas obtinés, ses résultats sont merveilleux. Aucune famille n'est en sûreté sans lui. Les voyageurs prudents l'ont par devers eux. Prix : 25 cents. Vendu chez tous les pharmaciens et marchands.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

CELEBRE PAR TOUT LE CANADA

CARTES DE PAQUES
Nous en avons un assortiment complet.
Cartes de surprises mécaniques
Cartes de Paques se repliant
Cartes postales de Paques
Livrets de Paques
Aux prix les plus bas.

GANTS POUR PAQUES

Ce magasin a toujours été reconnu pour la qualité de ses gants de chevreau. On a beaucoup tardé à admettre—que les Gants de Carsley étaient les meilleurs de tous, mais ce fait est maintenant admis par tout le continent. Voici quelques-uns des prix des nombreux Gants que nous avons en stock.

"THE COUNTESS"—Un chic Gants de chevreau français. Le style du revers donne un joli effet pointu aux doigts, deux agrafes-dôme, nuances les plus nouvelles de brun, gris et blanc, la paire..... **99c**

"THE BRABANT"—Ce splendide gant est de première qualité sous tous les rapports. Il est fabriqué du meilleur chevreau, par les meilleurs coupeurs, les meilleurs couturiers, les meilleurs finisseurs, et comme résultat naturel ces gants vont à perfection. Prix..... **$1.25**

"THE MARSAILLENS"—On ne saurait faire de meilleurs gants pour le prix. Ils vont à merveille, ne ridents ni ne plissent, nuances choisies de mode, bleu, gris, vert, rouge, tan, brun, blanc et noir. Doigt effet pointu. Prix, la paire..... **$1.55**

NOUVELLES ETOFFES A ROBES

Il ne vous reste pas deux semaines pour choisir et acheter votre robe de Pâques. Il est encore temps, cependant, pourvu que vous vous hâtiez de venir la choisir dans ce stock considérable de tissus à robes.

TISSUS A COSTUMES DE PRINTEMPS

Nouveau drap à costumes convenant pour robes élégantes, coloris mélangés les plus nouveaux, très jolis effets, 44 pouces de large..... **91c**

Elégant nouveau tissu panier,à costumes, poids moyen, coloris les plus nouveaux, 44 pouces de large, une étoffe favorite..... **$1.20**

Un tissu canevas à costumes, d'un mérite extraordinaire, fond blanc avec raies rouges, vertes et bleues, entretressées..... **$1.30**

POUR BLOUSES DE PRINTEMPS

Nouveau tissus à blouses, de très bonne qualité, effets à rayure, très joli..... **35c**

Nouveau drap à blouses, toutes les teintes de couleurs les plus nouvelles, 27 pouces de large, splendide effet à rayures, de première qualité..... **49c**

Eolienne, soie et laine, en une splendide variété de nuances très artistiques pour blouses de soirée et de réception, 44 pouces de large..... **$1.10**

NOUVELLES ETOFFES NOIRES

Aucune couleur n'exige autant de soin, lorsqu'il s'agit de faire un choix. Notre vente d'étoffes noires se fait à la lumière du jour et vous pouvez être certaines d'y trouver exactement ce qu'il vous faut.

Voile Etamine noir, tissu se drapant gracieusement, 46 pouces de large..... **68c**

Crépon noir, beau tissu moyennement pesant, 44 pouces de large..... **90c**

Nouveau voile noire à rayure de soie, un tissu qui se drape en plis gracieux..... **$1.10**

NOUVEAUX COSTUMES ET MANTEAUX

Plus de dames ont assisté au premier étalage des nouveaux costumes, manteaux et jupes, hier, qu'à aucune auverture antérieure. De beaucoup l'exposition qui ait le mieux réussi de toutes celles que nous avons eues. Il est sage de choisir maintenant votre robe de Pâques, pendant que la collection de ces nouveautés exclusives est à son mieux, le choix de tout article dans ce vaste assortiment vous donnera une satisfaction pleine et entière.

COSTUMES. Un riche costume fashionable en étoffe canevas, manteau ajusté garni de soie taffetas, galon de soie de goût, noir et blanc, jupe à panneau faite à larges plis..... **$16.80**

UN TRES CHIC COSTUME, fait d'étoffe de Vigogne noir et bleu-marin,manteau boléro, jupe à pointes à volants avec coutures box, garnie de bandes de même étoffe et de galon de goût noir et blanc..... **$15.60**

UN COSTUME EXCLUSIF, en étoffe canevas gris, manteau boléro avec jupe à hanche large, doublé en soie, garni en velours pourpre, jupe à volants plissés..... **$28.00**

MANTEAUX COURTS. Manteaux courts et bien ajustés,pour dames, en étoffe unie, nouvelle nuance beige, insertions de blanc, collerette, épaulettes, collet haut et revers, manches larges, poignets retroussés, boutons de goût.. **$11.00**

Une variété splendide des dessins les plus exclusifs en manteaux pour dames au choix, les prix varient de $4.95 jusqu'à..... **$54.00**

LES SOIES SE VENDENT VITE

Les plus grandes ventes enregistrées. Pour servir plus tard

Les dames achètent ces jolies soies en longueurs pour robes, tout en disant : "Je ferai faire celle-ci pour porter l'été, elles sont vraiment trop tentantes à de tels bas prix." Pourquoi ne pas saisir le point? C'est de bonne logique en fait de soies. Achetez des soies maintenant.

SOIES COULEURS DE GOUT, largeur de 21 à 25 pouces, à raies et à carreaux. Qualités régulières de vente de 50 cents à 75 cents. Prix de..... **25c**

SOIES COULEURS UNIES ET DE GOUT, dans une variété de jolis dessins. Qualités régulières de 65 cents à 95 cents. Prix de vente..... **38c**

SOIE LOUISINE, douce et qui ne se froisse pas, ne se fendra ni ne se déchirera, une soie de bonne apparence et de bonne durée. Valant 75 cents la verge. Prix de vente..... **44c**

SOIES DE GOUT, pour porter le soir ou en été, une combinaison d'effets unis et à fil tiré sur la longueur donnant de chics effets transparents. Prix spécial..... **53c**

REEFERS DE PRINTEMPS POUR GARCONS

Une offre spéciale, $1.45

Justement l'habit pour les petits hommes, quand ils mettent de côté leur lourd pardessus d'hiver.

125 Reefers en serge marine pour garçons, doubles revers, doublés en bonne étoffe, fini chic et vril. Prix..... **$1.45**

PARDESSUS DE PRINTEMPS POUR GARCONS, en étoffe gris foncé, style Raglanette, doublé en satin fermier, grandeurs pour garçons de 6 à 11 ans..... **$4.90**

PRIX SPECIAUX EN ETOFFES LAVABLES

Ce magasin bat la marche dans la vente des étoffes lavables, il n'y a pas l'ombre d'un doute là-dessus ; il est en tête pour les quantités — pour la variété — pour le style — pour les bonnes valeurs. Voici une preuve suffisante de cette assertion.

Nouveaux dessins en batistes imprimées, 36 pouces de large, convenables pour peignoirs ou corsages Marchandises régulières de 12½c. Spécial..... **10c**

NOUVEAUX LINONS DE FIL, une nouveauté réelle, très beaux fini et fabrique, raies noires délicates sur fond blanc..... **19c**

ETOFFE PANIER — Les tissus lavables les plus populaires de la saison, tissu le plus récent, blanc de neige, à gentils dessins et picots. Spécial..... **25c**

CHAUSSURES POUR GARCONS

La valeur de votre argent et plus encore, en bon cuir et main-d'oeuvre recommandables, voilà ce qu'obtient toute personne qui achète des chaussures ici.

Chaussures lacées en veau Box noir, pour garçons, trépointe Goodyear, semelle épaisse, spéciales pour le printemps, grandeurs 1 à 5..... **$1.90**

Chaussures lacées, en veau Box noir, pour garçonnets, trépointe Goodyear, grandeurs : 8 à 10½..... **$1.25**

STOCK D'UN MANUFACTURIER DE SOUS-VETEMENTS BLANCS POUR DAMES

10 à 20 pour cent plus bas que les prix du manufacturier

Nous vous avons parlé de cette occasion sans précédent de bon marché, vendredi dernier — les conditions de la température, ce jour-là, ont empêché un grand nombre de participer à une offre aussi exceptionnelle, et les directeurs ont pour cette raison décidé de REPETER LA VENTE DEMAIN. Ces marchandises sont desurcrofts de production du plus grand et du meilleur manufacturier de sous-vêtements blancs pour dames qu'il y ait au Canada et elles ont été échetées à un prix tel que nous pouvons les vendre à de 10 à 20 PARCENT PLUS BAS QUE LE MANUFACTURIER LES A VENDUES AU COMMERCE.

Les immenses assortiments compris dans ce lot et les quantités énormes qu'il contient rendent le choix facile. Venez de bonne heure, demain !

BONNETERIE ET SOUS-VETEMENTS du PRINTEMPS pour DAMES et ENFANTS

CAMISOLES DE PRINTEMPS

Belles Camisoles à côtes pour dames, col haut, manches courtes, devant boutonné, fini très doux..... **44c**

Camisoles en laine blanche à côtes, pour bébés, devant boutonné sur toute la longueur, col haut, manches courtes, en grandeurs de 1 à 4. Prix, chacune, 35c à..... **46c**

Bandes Anti-Grippe pour enfants, pure laine blanche avec bandes aux épaules. La meilleure bande encore introduite. Grandeurs : 1, 2, 3 et 4..... **24c**

BAS DE PRINTEMPS POUR DAMES

Bas en cachemire noir, pour dames, qualité supérieure, côtes un et un pleine mode, pieds et chevilles doubles, laine douce et souple, la paire..... **55c**

Bas en cachemire noir, pour dames, chevilles du pied richement brodées en soie rouge, bleue et blanche, dessins chics, la paire..... **61c**

Bas en soie à carreaux, pour dames, teinture solide, pieds et chevilles doubles, bonne souplesse élastique, toutes grandeurs, la paire..... **59c**

$1.10 COUVRE-PIEDS BLANCS 83c

Les ménagères sont priées de prêter une attention particulière à cette occasion spéciale. Elle ne se représentera probablement pas.

121 couvre-pieds blancs, pleine grandeur de lit double. Valeur spéciale à $1.15 chacun. Spécial..... **83c**

JUPONS EN SATINE NOIR

198 jupons en Satiné fashionables seront mis en vente demain.

Faits d'un Satiné noir de très belle qualité dans le style le plus récent et le plus à la mode, avec volant de 11 pouces et 3 plis froncés, ouvert double, bande double à l'aiguille. Valeur régulière, $1.75. Spécial..... **95c**

COTON A DRAPS

En dépit de la forte hausse dans le prix des cotons partout, le Grand Magasin vend encore à bas prix.

15 pièces de coton à drap non blanchi, bon et épais, 2 verges de large, fait fort. Valeur régulière, 27c. Le prix du Grand Magasin..... **20½c**

24 pièces de coton blanc, 36 pouces, beau tissu, fil uni. Qualité régulière de 17c. Spécial..... **13c**

35c RUBANS 20c

Tout le monde voudra avoir quelques-uns de ces excellents rubans, demain ; la première visite assurera le premier choix.

Environ 48 pièces de rubans en soie rayée de goût, de 5 à 8 pouces de large, en bleu et blanc. Valeur régulière, 35c. Spécial..... **20c**

AIGUIERES ET BASSINS, $1.10 LA PAIRE

300 larges aiguières et bassins de toilette de la meilleure semi-porcelaine anglaise, finis et décorés du meilleur or bruni. Spécial..... **$1.10**

POTS A L'EAU QUI NE RENVERSENT POINT, de forte pierre de fer, anse solide. Spécial..... **$1.95**

TASSES ET SOUCOUPES, 200 douzaines de tasses et soucoupes en porcelaine anglaise, pour hôtels, les meilleures pour la durée, très fortes. Spécial, la douzaine..... **65c**

PORCELAINE ET ACCESSOIRES DE GAZ

CANDELABRES à 3 BECS, montures en cuivre solide, richement polis et bien finis. Valant bien $5.00. Spécial..... **$2.49**

CANDELABRES à 3 BECS, la spécialité du Grand Magasin, faits du meilleur et bien finis. Valeur régulière, $5.00. Spécial..... **$2.49**

LA CIE S. CARSLEY Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St Jacques, Montréal

Ouvertures des Modes

MESDAMES,—

Un coup d'œil sur les annonces suivantes vous tiendra au courant des diverses Ouvertures du Printemps 1904.

Ouverture des Modes du Printemps

L'Ouverture des modes du Printemps chez Mme H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame, aura lieu Mercredi le 23 Mars et les jours suivants. Vous êtes cordialement invitée.
—Pas de circulaires. 19,21,23,26

GRANDE OUVERTURE de MODES

Samedi prochain le 26 Mars et les jours suivants, chez Mde Bessette 177 rue St Laurent—Cet établissement sera transporté en Mai au No. 54 rue Saint-Laurent. 19,22,24

OUVERTURE de MODES

Chez Mlle A. Pilon, 1144 rue Ontario. Nous invitons les dames à visiter notre Salon de Modes, pendant notre Exposition qui aura lieu samedi le 26 et les jours suivants. 22,25

Demandez le Piano Bachman
ED. ARCHAMBAULT,
686 Ste Catherine. Près St Denis 29i-m Vr.

RIFLE Eczéma, Mal de Barbe, Plaies et autres Maladies de la Peau, guéries en peu de temps par la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau.** Ce remède infaillible, préparé d'après la méthode du célèbre Pasteur est absolument inoffensif et réussit toujours. Nous tenons voir de nombreux certificats constatant l'efficacité de la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau.** Entre autres, un cas de Rifle de 10 ans, guéri en 4 jours, et une foule d'autres. CERTIFICATS.—Mme Marois, de Chelmford, nous écrit : "Mon enfant souffrait depuis deux ans d'eczéma. 24 jours de traitement par la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau,** ont suffi pour la guérir."

ECZEMA

La supérieure d'une communauté bien connue, nous écrit : "Depuis près de 20 ans, je souffrais de l'eczéma, et aucun remède n'avait pu me guérir ! heureusement que j'ai entendu parler de votre remède merveilleux ; depuis la réception du deuxième pot, je suis très bien et je vous en remercie beaucoup."

MAL DE BARBE M. R. Racicot, de St-Pierre, nous écrit : "Il me fait plaisir de vous dire que depuis 2 ou 3 ans que je vends de la **Pommade Antiseptique du Dr. Rameau,** il n'y a pas un seul cas qui n'ait été guéri par son emploi. Je la recommande fortement à mes clients." En vente sur réception de $1.00, pots d'essai 50c. PHARMACIE LECOURS, 370 rue Craig, Montréal, Q. m. En VENTE dans toutes les PHARMACIES.

MALADIES DE LA PEAU

"JE" GUÉRIS

MES PASTILLES guérissent toujours, quelque désespérée que soit votre maladie — Perte de vitalité, perte de mémoire, excès, abus, insomnie, épuisement, erreurs de jeunesse, maladies des rognons, faiblesse des nerfs, débilité générale, etc., etc. Soulagement immédiat.
Dr JEAN.

Demandez mon livre "Hommes Faibles et Fatigués" envoyé gratis sur demande.

Les **Pastilles du Dr Jean** sont en vente dans toutes les pharmacies, $1.00 le flacon, ou envoyées (franco) par la malle sur réception du prix.

Adressez : Cie Médicale du **Dr Jean,** B. P. Boîte 187, Montréal, Qué.

W. BRUNET & CIE, pharmaciens, dépositaires à Québec.

176-mas

SOLLICITEURS DE PATENTES

BREVETS D'INVENTION

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Arpentage.
BEAUDRY & BROWN
Ingénieurs civils. 107 St Jacques Montréal

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par **Marion & Marion,** Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

Les Patentes obtenues par notre entremise sont annoncées gratis dans plus de 100 journaux.

Assurez vos Vitres et Miroirs
A LA
CANADA ACCIDENT ASSURANCE CO.
A. R. Archambault, Gérant du Dépt.
1727 Notre-Dame 747 Saint-Denis
Tél. Main 2980 Tél. Est 2011
Conditions avantageuses offertes aux bons agents solliciteurs. 108-mja

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1473. — The Merchants Bank of Canada, demanderesse, vs Hector Hurtubise, défendeur. — Le 28e jour de mars, 1904, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau dudit défendeur, édifice de la Merchants Bank, rue Saint-Jacques, et la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en pupitres, clavigraphe, etc., etc. S. C. Stanton, H. C. S. Montréal, 17 mars 1904. 116-17

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, au nom de la Strait of Canso Bridge Company, pour un acte étendant la limite de temps fixée pour la construction et la complétion des travaux autorisés par son acte d'incorporation, Ross, Ross et Macleod, procureurs, Strait of Canso Bridge Company. Sydney, 1er mars 1904. 8,15,22,29,5

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le

Windsor Mills Special

Un superbe papier pour écrire. 2-mja

LA TACTIQUE DE LA RUSSIE

Sera d'attendre que tous ses préparatifs soient complètement terminés avant de tenter un engagement décisif sur terre. Pour le moment, elle se tient sur la défensive.

Un message du général Zilinski annonce officiellement que les Japonais occupent Anju et Ping — Des troupes russes sont retranchées à l'embouchure de la rivière Yalou.

DE SOURCE RUSSE

LES JAPONAIS OCCUPENT ANJU ET PING-YANG

Saint-Pétersbourg, 22 mars.—La dépêche suivante, datée de Moukden, le 20 mars, a été reçue hier:

"Le général Zuilinski fait rapport comme suit:

"Les troupes sont pleines d'entrain et il n'y a pas de maladie.

"D'après des rapports reçus des gardes de la frontière sur le chemin de fer de l'est chinois, tout est en ordre là. A la gare d'Udyini, le capitaine Ekssenoff, avec soixante-dix cavaliers, a repoussé une bande de cent Chunchuses (bandits chinois).

"L'occupation des villes d'Anju et Ping-Yang par l'infanterie et l'artillerie ennemies est confirmée. On s'aperçoit que le mouvement de troupes et de transports sur la route qui conduit de Ping-Yang à Anju augmente.

"Treize transports ennemis ont été déchargés à Chinampho, récemment.

"D'après les rapports on n'a fait aucun préparatif pour opérer un débarquement sur la côte de Caoljao ou vis-à-vis Kin-Chow.

"Tous les rapports des journaux étrangers annonçant un débarquement de troupes japonaises à divers points de la côte sont des inventions."

ENCORE LA NEUTRALITE DE LA CHINE

Saint-Pétersbourg, 22.—Les autorités ici sont fermement d'opinion que c'est du résultat de la première grande bataille sur terre que dépendra l'attitude de la Chine au sujet de la neutralité. Une grande victoire de l'armée russe assurerait la tranquilité du céleste empire, mais on craint beaucoup les résultats que produirait un succès signalé des Japonais au début des opérations.

A l'heure actuelle la situation est satisfaisante. Le gouvernement de Pékin a réitéré à M. Paul Lessar, l'ambassadeur russe, ses promesses de garder la neutralité. Les Chinois semblent mieux disposés à l'égard des Russes qu'ils ne l'étaient au commencement de la guerre mais ceux-ci, qui connaissent mieux que tous les autres européens la haine profonde qui anime les Chinois à l'égard des étrangers comprennent que leur prestige ne réside que dans sur force.

LA CONTRIBUTION DE MOSCOU

Moscou, 22.—On a déjà souscrit ici $2,750,000 pour des fins patriotiques. Les Anglais de Moscou expédient sur le théâtre des hostilités une ambulance de 50 lits.

LES MONGOLS

Saint-Pétersbourg, 22.—Les dépêches officielles annoncent que des Mongols armés et déguisés en pélerins se concentrent à Vankaren, au sud du lac Baïkal et à quelques milles de la frontière russe. On a reçu de M. Trepoff, l'officier de santé à Chita, Sibérie occidentale, une dépêche disant: "Il y a plusieurs cas de maladie ici." Cette nouvelle a causé un certain malaise parce qu'on avait appris de partout ailleurs que l'état sanitaire des troupes était excellent.

MORORAN ET OTARUNARI

Cronstadt, 22 — Le "Vestnick" dit que l'escadre de Vladivostock est allée attaquer Mororan, dans la baie Volcano, et Otarunari où les Japonais s'approvisionnent d'excellent charbon.

DE SOURCE FRANÇAISE

LE BARON ROSEN FAIT DES DECLARATIONS INTERESSANTES

Paris, 22 — Le baron de Rosen, ex ministre russe au Japon, arrivé aujourd'hui à Marseille, a refusé de se laisser interviewer. Cependant, un correspondant du "Journal", qui a voyagé en sa compagnie, télégraphie le résumé de quelques conversations qu'il a eues avec lui.

Le baron de Rosen déclare que depuis le mois d'octobre dernier on ne parlait que de la guerre, au Japon.

Les chauvins excitaient le public par leurs discours et leurs récits en déclarant que le Japon pouvait battre la Russie comme il avait battu la Chine, et que, du reste, ils auraient l'appui de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Le mikado et la plupart des hommes politiques sérieux étaient opposés à la guerre; le comte Inouye était même d'opinion que vainqueur ou vaincu, le Japon sortirait ruiné de cette équipée. Le comte Matsukata était du même avis, tandis que le ministre des Affaires Etrangères, le baron Komura, était favorable au maintien des relations amicales avec la Russie. Mais les ministres de la guerre et de la marine étaient absolument déterminés à ouvrir les hostilités.

Si le cabinet et le conseil des anciens avaient été les maîtres de la situation, dit le baron de Rosen, il est certain que la guerre aurait été évitée. Mais le cabinet, dans le but d'embarrasser le parlement qui avait refusé de voter les crédits demandés, permit à la presse de soulever l'opinion publique. Ayant à choisir entre une démission et une satisfaction à l'esprit chauviniste devenu incontrôlable, le cabine préféra se rendre à ce dernier parti, et le Mikado, comme ses conseillers, se trouva entraîné dans le mouvement populaire.

Les autorités militaires et navales, dit le baron, étaient parfaitement préparées; la censure existait quinze jours avant la déclaration de guerre: le gouvernement japonais interceptait même les messages échangés entre le gouvernement russe et ses représentants.

Bien plus, le 6 février, le Japon interceptait la note russe adressée au vice-roi Alexieff pour être transmise au baron de Rosen. Le même jour, le cabinet tenait une réunion secrète et, quelques minutes après l'ajournement, l'escadre japonaise recevait ordre de prendre la mer.

Le baron ne croit pas qu'une défaite des Japonais amène une révolution, mais il est convaincu que le cabinet sera complètement réformé.

LES VAISSEAUX JAPONAIS ENDOMMAGES

Paris, 22 — Le correspondant du "Figaro" à Rome dit que la légation japonaise en cette ville, déclare que les Japonais poussent activement les réparations à leurs vaisseaux de guerre endommagés lors des dernières batailles navales dans le but d'être en état de lutter avec l'escadre russe de la mer Baltique.

Les cuirassés "Mikasa" et "Hatsusa", et le croiseur blindé "Iwate" sont en cale sèche où se trouvent également plusieurs autres croiseurs et torpilleurs.

On dit à la légation japonaise, à Rome, que toutes les réparations seront terminées vers la fin de juin, de sorte qu'il n'est pas probable que l'on bombarde d'ici à cette date les places fortifiées de la Russie.

DES PROMESSES

Paris, 22 — Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a reçu du secrétaire d'Etat américain M. Hay, une copie de la dépêche de l'ambassadeur des Etats-Unis à Pékin, M. Conger, relatant les promesses faites par la Chine de ne pas s'attaquer aux belligérants.

Les autorités ici ne doutent pas que la Chine ne soit prête à faire des promesses mais elles considèrent que les événements qui ont eu lieu à la frontière de Mandchourie contredisent ces promesses.

DE SOURCE ANGLAISE

LES RUMEURS

Londres, 22 — Les journaux publient toutes sortes de rumeurs que le lecteur doit accepter avec réserve.

Le correspondant du "Telegraph" à Tokio annonce qu'un journal japonais déclare que Port-Arthur a été occupé par les Japonais, après une attaque par terre et par mer, dans la nuit de samedi à dimanche.

On affirme qu'une division de troupes japonaises a effectué un débarquement sur la péninsule Liao Tung, samedi, et qu'une bataille a eu lieu près de Port-Arthur, pendant que de samedi soir à dimanche matin, la flotte japonaise bombardait la ville.

Le même correspondant parle d'un engagement qui aurait eu lieu à Chyang Syong, sur la rivière Yalou, et dans lequel les Russes auraient eu 600 hommes tués et blessés.

Le "Chronicle" dans une dépêche de Shanghaï, dit que les Japonais ont traversé la passe Tatung, à quarante milles de Hai Cheng, et qu'une bataille a eu lieu près de là.

LE MARQUIS ITO PRETE DE L'ARGENT A LA COREE

Des nouvelles de Séoul et de Tokio annoncent que le marquis Ito a prêté $2,500,000 à la Corée.

D'après le correspondant du "Standard" à Tien-Tsin, la Chine aurait demandé aux puissances de prolonger d'un an l'époque à laquelle elle est tenue de payer l'indemnité à laquelle elle a été condamnée par suite de la révolte des Boxeurs.

ENTERRE VIVANT

Le correspondant du "Daily Mail" à Tien Tsin dit qu'un marchand japonais du nom de Kataoka, en réalité un espion russe, a été enterré vivant; les Japonais prétendent ne rien connaître de ce meurtre horrible.

Le correspondant du "Morning Post", à Berlin, dit que la Russie a acheté le steamer "Hafis", actuellement à Vladivostock, au coût de $250,000.

Le nom du steamer a été changé en celui de "Alexeitrapani".

DE SOURCE AMERICAINE

LE BUT DE LA GUERRE EXPOSE PAR UN M.P. ANGLAIS

New-York, 22 — Sous le titre "La guerre et ensuite", M. Henry Norman, M. P., dans un article publié par le "World Work", discute les effets probables qu'aura la guerre russo-japonaise. Il dit que l'on devrait comprendre qu'il s'agit d'une lutte pour le contrôle de la Chine. La Corée et la Mandchourie ne sont, pour les deux belligérants qu'un prétexte. Le but réel que veulent atteindre la Russie et le Japon est d'obtenir une influence prédominante à Pékin, et la domination en Extrême-Orient et la possession des voies ferrées asiatiques.

M. Norman montre les dangers que court l'Angleterre. "Déjà, déclare-t-il, il est facile de voir l'esprit d'hostilité qui règne dans toutes les parties de l'Europe contre l'Angleterre. La chose n'est pas surprenante, quand on voit le ton de la presse de Londres.

"On a banni du premier au dernier journal, la modération de langage, le respect des convenances et des sentiments des autres nations.

"La dénonciation de la Russie est aussi extravagante que l'adulation est exagérée, c'est là ce qui nous crée de nouveaux ennemis.

"Il est certain que le jour de la rétribution viendra, car l'on semble se plaire à soulever les passions contre soi-même.

"La Russie ayant pratiquement évacué la Mandchourie et le Japon, incapable de continuer une guerre indéfinie, demande aux puissances de reconnaître la rétrocession de la Mandchourie à la Chine et de décréter la fin de la guerre.

"C'est alors que l'Angleterre connaîtra les conséquences de ses alliances asiatiques; car il faut bien admettre que c'est le traité anglo-japonais qui a rendu la guerre actuelle possible.

"En terminant, je risquerai une prophétie. Cette guerre sera un bienfait déguisé pour la Russie. La politique d'expansion à tout prix et par tous les moyens, sera discréditée.

Les hommes d'Etat qui désirent encourager l'expansion du commerce russe reviendront au pouvoir".

CEUX QUI ONT VU

Tokio, Wn., 22.—Dans une lettre qu'il adresse à un journal de cette ville, le commis aux vivres du steamer "Fairweather" rend compte de la première attaque dirigée contre Port Arthur, le 9 février.

"Nous étions arrivés le 7, dit-il, la flotte russe se composait de quatorze cuirassés et croiseurs.

"Dans la nuit de lundi, vers 11 heures, nous entendîmes une forte canonnade qui dura jusqu'à 12.30.

Tout le monde pensait que les Russes se livraient à un exercice de tir. Le matin, nous vîmes échoués deux des meilleurs vaisseaux russes.

"On apprit ensuite qu'une flotte de torpilleurs japonais battant pavillon russe et faisant des signaux russes, avait réussi à tromper la vigilance des sentinelles et des vigies et à lancer leurs torpilles contre les plus gros navires.

"Le feu des Russes ne semble pas avoir avarié les torpilleurs.

Le matin, vers onze heures, la flotte japonaise attaqua, à longue distance, Port Arthur.

Le pont de notre navire était couvert de pièces d'obus. Les Russes parvinrent à renflouer leurs deux navires."

San Francisco, 22.—C. H. Browning, un officier de l'armée anglaise, qui se trouvait à Port Arthur le soir et le jour de l'attaque des Japonais, dit que la canonnade n'a pas dû se prolonger pendant longtems puisqu'il ne s'est pas réveillé.

"Il est vrai, dit-il, que la moitié des officiers russes étaient en ville, le soir de l'attaque." Il dit qu'il est impossible de savoir le nombre d'hommes dont dispose la Russie à Port Arthur, car il était impossible d'approcher des forts.

D'AUTRES SOURCES

DES COUPS DE CANON

Yin Kow, 22.—On a entendu des coups de canon au large de la côte, vers le sud, de bonne heure hier matin. Quatorze coups ont été tirés.

Le temps était brumeux et il était impossible de voir à une longue distance, en mer.

On dit que deux croiseurs et cinq canonnières étaient au large de Kinchow, hier.

LE DERNIER MOT D'UNE SINISTRE RUMEUR

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Terrebonne, 22 — Votre correspondant a rencontré, samedi midi, M. le Dr Frédéric Leclerc, coroner pour le comté de Terrebonne, qui arrivait justement de Saint-Janvier, où il était allé pour éclaircir les faits dans l'affaire de la mort de Vitaline Lapointe.

Après avoir fait faire l'examen du cadavre par M. le Dr Rochon, de Saint-Janvier, avoir interrogé soigneusement toutes les personnes qui pouvaient fournir quelques explications, M. le coroner Leclerc se vit en présence d'une mort d'accès d'épilepsie et ne jugea pas à propos d'assermenter un jury. Il donna son permis d'inhumer.

Le thé Blue Ribbon ne coûte pas plus cher qu'un autre thé, mais ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas le meilleur.

Vin Tonique "Red-Heart"

devient rapidement un article de ménage parce que c'est un remède bona fide pour les gens faibles, pour une cause quelconque. Faites-en un essai judicieux.

N. B.—Consiste en un superbe Vin Rouge (renommé en Europe pour ses grandes vertus toniques) admirablement mêlé d'extraits végétaux inoffensifs aux meilleures propriétés stimulantes. Ne contient ni Cocaine, ni Morphine, ni Opiat d'aucune sorte.

J. M. DOUGLAS & CO
Etablis en 1857,
x 30 MONTREAL.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ
DEWAR'S "Blue Label"
Pourquoi ne l'avez-vous pas?
Vous payez pour l'avoir. N'est-ce pas?
VOYEZ A CE QUE CE SOIT BIEN LUI! x

Achetez BLUEOL
et envoyez-nous l'enveloppe de 4 carrés avec une réponse.
Surveillez les détails dans les journaux. x

Ouverture des Modes du Printemps
A
LA MAISON
HAMILTON
Aujourd'hui et les jours suivants
Cette Ouverture est certainement le meilleur exhibit que nous ayons jamais présenté encore.
VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES

Impossible de nous surpasser en Costumes de Printemps

Ils sont tous faits sur les lieux, par tailleurs expérimentés, et ils en ont le tact aussi.

Ici, nous n'envoyons rien en dehors pour être confectionnés à la hâte et sans soins, depuis nos costumes de $15.95 jusqu'à ceux que nous vendons $50.00, tous ont le même fini, le même style. Nous les avons dans toutes grandeurs et beaucoup de nuances.

NOTRE LIGNE SPECIALE POUR MERCREDI — Le costume walk-about, longueur à cheville du pied, juste ce qu'il vous faut pour remplacer vos habits d'hiver. Les gilets sont de style Norfolk, ajustés, longueur à la hanche, doublés en soie, grandeurs de 32 à 42, tous faits de nouveaux et jolis tweeds. Spécial, mercredi, chacun, à . . $18.75

Etoffes à Robes Noires et de Couleurs

VOILES PURE LAINE, dans les noir, blanc, crème, argent, gris, champagne, castor, tan, hélio, havana, canelle, bleu Roi, bleu-marin. Ces voiles ont été tissés spécialement pour notre commerce et méritent leur réputation comme étant les meilleures valeurs envoiles offertes dans la cité.

DIMITY D'IRLANDE, qualité extra, de notre propre importation de Belfast. Nous les avons dans un beau choix de riches patrons de dessins ou à points sur fond blanc ou de couleurs, aussi fond uni.

BRILLANTINE mohair anglaise. Il y a assez longtemps que le noir jai lustré dure, il est maintenant remplacé par une autre étoffe, que nous avons importée d'une des meilleures manufactures de Bradford; prix assortis. Venez voir.

89c la pr. pour Gants de Kid de Dames valant $1.25

Gants en kid de Suède, 2 boutons dômes, dans le tan, mode, castor, gris, noirs, avec piqûres blanches ou noires. Grandeurs, de 5¾ à 7¼, vendus régulièrement, $1.25. Mercredi, la paire 89c

Bas en cachemirette noire, pour dames, dedans laineux, talons et bouts de pieds doubles, pieds sans couture, couleur garantie, grandeurs assorties, se vendant régulier, 25c la paire. Mercredi. 19c

Nouveaux Prelarts et Rugs au Sous-Sol

Nouveaux linoléums de toutes sortes, assortis de 2 et 4 verges de largeur, tous dans les patrons et nuances de la saison. Rugs de chambres, rugs de portes, etc., dans les tapestry, moquette, tapis à patrons reversibles, japonais, etc., choix infini.

Très spécial.—Nous venons de recevoir 500 paires de rideaux en dentelle Nottingham, nouveaux patrons, 3½ verges de longueur, 3 patrons différents. Spécial mercredi, à, la paire. $1.50

SOUS-SOL

200 sets de préserves en bois pour les murs, 3 au set, valant, régulier, 20c, pour. 5c

8 douzaines de globes en verre pour gazeliers, se vendant partout 30c. Mercredi. 20c

150 grandes théières en granit, marquées, pour vendre à 45c. Demain. 35c

EPICERIES

SAUCE DE LEA ET PERRIN, BOUTEILLES DEMIARD. . . 25c
3 canistres de morue fumée, pour 25c
3 canistres de harengs frais, pour 25c
4 canistres de lessive Red Heart, pour. 25c
6 barres de savon Comfort, pour 25c
3 paquets de Vermicelle importé, pour. 25c
3 barres de Sapolio. 25c

LA CIE HAMILTON
RUES STE CATHERINE, PEEL ET CARRÉ DOMINION.

La vérité ne s'esquive jamais
Peu importe celui qui tire

Essayons de nous tromper nous-même si nous voulons, sans nous soucier des avertissements de la nature en disant à haute voix aux autres "c'est un non-sens, leCafé ne fait de mal," cependant nous en connaissons autre chose, n'est-ce pas? La science a prouvé que le café contenait des drogues mortelles et tout autour de nous nous voyons les buveurs de café blêmes, nerveux, dyspeptiques et asthmatiques. On "ne connait pas la cause" mais on continue à boire du café,

La science a prouvé qu'une cuillerée à thé de café fort tue une grenouille, un oiseau ou un petit animal—elle tuerait probablement aussi un enfant. Il est prouvé aussi que la caféine (du café) est une drogue qui empoisonne et attaque directement le cœur, les reins et l'estomac et qui abat les nerfs.

Il ne tue pas directement les adultes parce que nous nous y habituons par degrés (faible dans l'adolescence et plus fort plus tard) et nous le prenons si volontiers que le pouvoir vital nerveux est réduit, mais cependant il frappe, frappe, frappe et épuise, épuise, epuise les nerfs et les organes jusqu'à causer une maladie quelconque—bien peu y échappent entièrement.

Connaissez-vous un buveur invétéré de café absolument libre de maladie? Il y en a des milliers qui ne peuvent obtenir une police d'assurance à cause d'un "cœur de café" seulement. C'est justement une des raisons pour laquelle les médecins éminents interdisent le café et prescrivent en place le breuvage alimentaire

Postum

Quand Postum a bouilli pendant 15 minutes il a la couleur phoque foncé et il est chargé de principe d'une haute valeur nutritive—un reconstituant efficace—surtout là où le café a causé des dommages. Il n'est pas amer comme le café; il en est (et beaucoup) qui le préfèrent et d'autres, non. Il fait cependant des choses merveilleuses.

Dix jours d'essai de Postum, bien fait, en place de café, donneront à tous les buveurs de café une idée de ce que l'on peut faire d'une santé ruinée par le café et combien le corps peut redevenir sain, fort, ferme et l'esprit clair et éveillé.

POSTUM—10 JOURS D'ESSAI

"Il y a une raison"

Pensez-y

Voyez le petit livre "The Road to Wellville" dans chaque paquet.

TARIF

Invariablement Payable d'Avance.

ELEVES DEMANDES, EMPLOI DEMANDE, CHAMBRE A LOUER, TROUVE — 20 MOTS POUR 10 CENTS

1/2c PAR MOT EXTRA

SITUATION VACANTE, SERVANTE DEMANDEE, MAISON A LOUER, A VENDRE, PROPRIETE A VENDRE, PERDU — 25 MOTS POUR 25 Cents, 1 cent par mot extra.

PERSONNEL 20 mots 40 cts. 2 cents par mot extra.

EMPLOIS DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 350 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maîtres d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p. m.—Urbain Lafontaine, gérant. 117—3

EMPLOI DEMANDE — Petites comptabilités françaises de commerçants désillants, 30 cents l'heure. Correspondance, collection, etc. Ecrire H. H., 425 "La Presse". 117—3

EMPLOI DEMANDE — Opérateur de première classe, sur la machine Bonas à broderie, aussi dessinateur, demande position. 43 Cadieux, Montréal, Ridley. 117—4

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée, au No 826A rue Lagauchetière. Mme Louis Guilmet. 118—1

EMPLOI DEMANDE — Une bonne couturière désirerait trouver de l'ouvrage dans les familles. S'adresser au No 85A rue Labelle, lundi et mardi soir. 117—2

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée au No 473 Lagauchetière. 118—1

EMPLOI DEMANDE — Une bonne garde-malade désire de l'ouvrage. S'adresser 324 Cadieux. 118—1

EMPLOI DEMANDE — Une personne recommandable, ayant ses meubles, désirerait avoir une ou deux chambres dans une famille privée, à prix modéré, ou serait comme dame de compagnie, pour une personne qui n'aime pas à rester seule. S'adresser par lettre à G. G., 419 "La Presse." 118—2

EMPLOI DEMANDE — Une demoiselle demande position dans un presbytère de campagne, ayant expérience. Références, Mlle Rousseau, 25a Villeneuve. 118-1

ELEVES DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Clavigraphie, sténographie française, anglaise, incomparablement facile, rapide : 140 mots par minute après 30 leçons. Positions assurées. Cours complet, $10.00. Leçon sur méthode complète par malle, 10 cents. Prof Elie, 334 Saint-Hubert. 19,22,24

ELEVES DEMANDES — Chant et diction, enseignés en trois mois par nouvelle méthode, leçons de piano et orgue. M. de Chalot, professeur de Paris, pianiste du théâtre National Français, 146 rue Sainte-Elizabeth. 22,26

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPRENTI - TYPOGRAPHE — On demande un jeune homme de quatorze à quinze ans, comme apprenti-typographe. S'adresser immédiatement au No 421 rue Saint-Paul. 118—1

APPRENTI BOUCHER — On demande un apprenti boucher, ayant une couple d'années d'expérience. Bons gages, chez Albert Laplante, 678 Papineau. 117-2

AIDE FORGERON — On demande un aide forgeron pour les voitures. Place permanente, chez Dufort et Durocher, 60 rue Inspecteurs. 118—1

APPRENTI - BARBIER — On demande un apprenti-barbier d'un an d'expérience. No 100 Saint-Maurice. 118—1

BARBIER — On demande immédiatement un barbier, No 509 Saint-Laurent. 118—1

BARBIER — On demande un barbier, 2083½ Sainte-Catherine. Se présentar immédiatement. H. Hébert. 118—1

BOUCHER — On demande un boucher avec références, coin des rues Hermine et des Jurés. 118—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe. Place permanente. F. Langlois, 37 Côte Saint-Lambert. 118—1

BARBIER — On demande un barbier, place permanente. S'adresser au No 90 Saint-Laurent. 118—1

COUTURIERS — On demande de bons couturiers tailleurs et de bonnes couturières. S'adresser à M. P. Lapierre, couturier, H. Morgan et Cie, square Phillippe. 117—2

COUTURIER — On demande un bon couturier de première classe pour prendre charge d'une boutique. Références exigées. Inutile de se présenter si l'on n'est pas de première classe. Emploi permanent. S'adresser par lettre ou téléphone, A. E. Goulet, marchand-tailleur, Hawkesbury, Ont. 118—1

COMMIS — On demande un commis ayant quelques années d'expérience dans la marchandise sèche, parlant également l'anglais et le français. S'adresser D. Jacobs and Co., Sudbury, Ont. 115—4

CHEF CUISINIER — On demande un chef cuisinier. Ecrire à E. E., 307 "La Presse." 118—1

COUTURIERS — On demande deux bons couturiers dans les habits, et couturier de deux ans d'expérience, au No 830 Saint-Denis, au Grand Magasin Lamy et J. A. Gignac. 118—2

COUTURIERS — On demande deux couturiers de première classe. Emploi permanent. S'adresser à F. Almanard Langlois, 1664 rue Sainte-Catherine. 118—1

COMMIS — On demande un commis parlant anglais et français, avec deux ans d'expérience dans l'épicerie. Un garçon de campagne sera préféré. J. U. Archambault, 20 Chatham. 118—1

COMMIS — On demande un jeune homme pour conduire une voiture, dans une épicerie, cheval et voiture à la pension, devra parler anglais, français, aussi fournir des références de première classe. S'adresser chez A. Sarrazin, 1095 Ontario. 118—1

COUTURIERS — On demande des couturiers et des couturières. S'adresser 61 Côte Saint-Lambert. 118—1

COMMIS — On demande un commis. S'adresser au marché Maisfeotte, 1470 Sainte-Catherine. 118—1

COMMIS — On demande un jeune homme comme commis dans un magasin de chapeaux et fourrures, 1804 Notre-Dame. 118—2

COUTURIER — On demande un bon couturier pour habits, ouvrage en dehors. S'adresser Ettenberg et Cie, 2093 Ste Catherine. 118—1

COUTURIERS — On demande deux bons couturiers, immédiatement. S'adresser Arthur Barck, marchand-tailleur, 350 Rachel. 118—1

FABRICANTS DE CHAUDIERES A VAPEUR — On demande des fabricants de chaudières à vapeur et des aides. Bon salaire. Position stable, pas de trouble. S'adresser à la American Abell Engine and Thresher Co., Ltd., Toronto, Ont. 117—6

FROMAGER — On demande un bon fromager capable de répondre de son ouvrage. Ecrire à Cha Hugues Latour, Saint-Rémi, comté de Napierville. 118—1

GARCONS — On demande des garçons à la manufacture D. Spinelli. S'adresser à J. H. Archambault, No 13 rue Sainte-Thérèse. 117—2

GARCON — On demande un garçon pour bureau, chez J. O. Motard, 71A rue Saint Jacques. 118—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour servir dans une épicerie. S'adresser 868 de Montigny. 118—1

GARCON — On demande un garçon fort pour commissions, comprenant les deux langues, connaissant bien la ville. Doit avoir références. S'adresser à la Knit-to-fit Mnfg Co, 613 rue Lagauchetière. 118—1

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

GARCON — On demande un garçon pour faire les commissions et aider dans un magasin. 1015 rue Sainte-Catherine. 118—1

GARCON — On demande un jeune garçon parlant anglais, pour servir le vaisselle. S'adresser Commercial Dining Room, 537 Craig. 118—1

GARCONS — On demande 1,000 garçons pour vendre des palmes. Bon pourcentage payé; donne un cadeau à chaque acheteur. S'adresser 1241a rue Visitation, près Sainte-Catherine. 118—1

HOMME — On demande tout de suite, pour place permanente, un homme sobre, régulier, bien recommandé, pour veiller à l'ordre dans une salle publique, dans la soirée, après 8 p. m. Doit être fort et de bonne apparence. Pension, logement et salaire, à C. G., 416 "La Presse." 117—3

HOMMES — On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, poser des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes ; expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co, London, Ont. 117—6

GARCON — On demande un garçon pour travailler entre les heures de 4.30 à 6.30, du lundi au vendredi, le samedi, de 8 à 5 p.m. S'adresser à Jas. A. Ogilvy and Sons, de 8 à 10 a.m. 118—1

HOMMES DEMANDES — Des hommes recommandables qui travaillent dans les magasins, manufactures, etc., peuvent augmenter leur salaire en plaçant les contrats, The Co-Operative Home Investment Co., pour plus d'informations, s'adresser 5 Place d'Armes. Ouvert tous les jours, le mardi et vendredi soir jusqu'à 9½ heures. 118—1

HOMME — On demande un bon homme pour machine de ligne Edger dans un moulin à scie au Nominingue. Ouvrage tout de suite et tout l'été. S'adresser à Félix Dansereau, 819 Ontario. 118—1

HOMME — On demande un homme pour travailler sur une ferme, devra savoir traire les vaches et faire tous les ouvrages. S'adresser V. Jarry, Côte Saint-Paul. 118—1

JEUNE HOMME — On demande, pour une maison de vins et liqueurs en gros, un jeune homme pour la cave et les magasins. Il faut qu'il soit jeune, sobre, qu'il ait de l'expérience et de bonnes références. Nul autre ne doit se présenter. S'adresser 87 rue Saint-Jacques. 118—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme assistant comptable dans un bureau d'avocat, bon salaire. S'adresser par lettre à B. P., Box 20 Montréal. 118—1

JEUNE HOMME — On demande jeune homme pour bureau, parlant les deux langues. S'adresser chambre 8, 13 rue St Jean, de 8 à 9½ heures, le matin. 118—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort, pour conduire un express, devra bien connaître la ville et parler français et anglais. S'adresser 16, Marché Bonsecours, après 7 p. m., maison, 62, rue Saint-Hubert. 118—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme assistant teneur de livres, ayant de l'expérience et connaissant l'anglais et le français. Ecrire à E. E., 308 "La Presse". 118—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour un bureau d'affaires, un connaissant un peu la sténographie et la clavigraphie préféré. Ecrire à A., 108 "La Presse". 117—2

MEUBLIERS — On demande de bons meubliers. S'adresser à M. A. Deschatelets, chez Castle et Son, 615 rue Beaudry. 117—2

MECANICIEN — Demandé, mécanicien pour yacht à vapeur et pilote, connaissant le lac Saint-Louis. Doivent parler anglais. S'adresser A. E. Brown, 97 Saint-Jacques. 116—7

OPERATEUR — On demande un bon opérateur connaissant très bien le français et l'anglais, pour travailler sur une machine Linotype. S'adresser 77 rue Saint-Jacques. 118—1

OPERATEURS — On demande des opérateurs dans les costumes, bon salaire. S'adresser à la maison Marchand, 1869-1871 Notre-Dame. 118—1

PEINTRES — On demande immédiatement dix peintres de première classe. Aussi deux colleurs de papier. Emploi régulier et les meilleurs gages aux hommes compétents. S'adresser tout de suite à H. O'Brien et Co, 256 rue Bleury. 118—1

PLATRIERS — On demande des plâtriers. I. R. Coutlee, 1194 Montana. 118—1

PEINTRES — On demande de bons peintres, pour voitures. The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 118—1

PEINTRES — On demande quelques bons peintres tapissiers. S'adresser à L. Z. Mathieu, 278 Richelieu, Sainte-Cunégonde. 118—1

REPRESENTANTS — On demande des représentants pour la Caisse Nationale d'Economie, pour la ville et sa banlieue. Des certificats de compétence et d'honorabilité exigés. S'adresser Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier, Monument National. 118—1

STENOGRAPHE — On demande sténographe anglais et français, exact dans les chiffres. Déclarer salaire requis et expérience. Ecrire à O. O., 402 "La Presse". 118—3

VERNISSEURS — On demande trois bons vernisseurs pour ouvrages de pianos. S'adresser tout de suite à The Craig Piano Co., angle Saint-Denis et Emery. 118—1

VOITURIER — On demande homme à bois, pour ouvrage neuf. Bons gages, aussi un forgeron-voiturier. S'adresser J. A. et S. Vincent, 909 Ontario. Le soir, 290 Papineau. 118—2

VOITURIER — On demande un bon voiturier, particulièrement pour la fabrication des roues. Bon salaire. Emploi permanent à un bon homme. S'adresser 376 rue Notre-Dame. 118—1

VOYAGEUR — On a besoin d'un bon voyageur pour la ville, bon vendeur ayant clientèle et expérience, pour une maison de modes en gros, devra posséder l'anglais. Mentionner l'expérience et références. Ecrire X. X., 574 "La Presse". 117—2

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTIES MODISTES — On demande deux apprenties modistes pour robes et manteaux. S'adresser à Mme Riendeau, 543 Saint-Dominique, coin Roy. 118—1

BONNE D'ENFANTS — On demande dans une petite famille anglaise, une bonne d'enfants ayant une éducation soignée et de bonnes références. Devra pouvoir s'occuper un peu de couture. S'adresser après 8 heures du soir, au No 85 rue Mackay. 118—1

COUTURIERE — On demande une bonne couturière de première classe, pour travailler dans les habits d'hommes. S'adresser à M. Charbonneau, département du tailleur, chez Dupuis et Frères. 118—1

COUTURIERES, APPRENTIES — On demande immédiatement une jeune fille sachant très bien rabattre à la main, aussi une apprentie intelligente. Bons gages. S'adresser 357 Saint-Timothée. 118—1

COUTURIERES — On demande des couturières pour finir les pantalons de pratiques, bons gages; aussi un jeune homme pour presser, 71 Sanguinet. Tétrault. 118—1

COUTURIERES — On demande des couturières dans les vestes, et des apprenties. S'adresser 453 Marie-Anne. 118—1

CUISINIERE DEMANDEE — On demande une bonne cuisinière, au No 347 rue Lagauchetière, coin de la rue Saint-Hubert. 118—1

COUTURIERES — On demande des couturières et des couturiers. S'adresser J. Drapeau, 223 Saint-Jacques, 2e étage. 118—1

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer, emploi permanent. On ne travaille pas le samedi après-midi. S'adresser chez John F. Black et Cie., 183 rue Vitré. 203—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, pas de lavage, bons gages. S'adresser 312 avenue des Pins. 117-2

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

FINISSEUSES — On demande une finisseuse dans les manteaux, au département du tailleur pour dames, chez Dupuis et Frères. 118—1

FILLES — On demande des filles de première classe pour coudre dans les pièces, bon salaire. S'adresser à 1859 et 1871 Notre-Dame. 118—1

FILLES — On demande des filles de salle et des femmes pour ouvrage général. S'adresser à l'hôtel Jacques-Cartier, Place Jacques-Cartier. 118—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans les manteaux, gilets de costumes, etc. S'adresser à la manufacture Marchand, 1859 et 1871 Notre-Dame. 118—1

FILLE — On demande une bonne fille pour coudre dans les habits de pratiques. Bons gages. S'adresser 362 rue Saint-Jacques, chambre No 5, ou le soir, 21 Labelle. W. Pepin. 118—1

FINISSEUSES — On demande de bonnes finisseuses de fourrures. S'adresser 94 rue Saint-Pierre. 118—1

FILLES — On demande des filles pour coudre le tabac. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 118—3

FILLE — On demande immédiatement à l'hôtel Queen's, une fille pour le département de la cuisine. S'adresser au "steward", No 601 Saint-Jacques. 118—1

FILLES — On demande des filles de salle d'expérience, aussi des filles de chambre, munies de bonnes références. S'adresser Hôtel Riendeau, 68,60 Place Jacques-Cartier. 118—1

FEMME — On demande une femme pour laver les serviettes et les nappes ou No 382 Craig. 118—1

FILLES — Fourrures — On demande des filles pour moulins. C. Bosseta, 5 carré Victoria. 118—1

FILLES — On demande immédiatement des filles pour apprendre à tourner les faux-cols ; aussi des filles pour apprendre à piquer. S'adresser à M. Powers, 189 avenue Delorimier. 115—6

FILLE — On demande une bonne fille pour travailler dans les vestes, sachant faire les boutonnières. 242 Saint-Jacques, 2ème étage, chambre No 6. 118—1

FILLES — On demande des filles pour faire des blouses. Bons gages et ouvrage permanent. Expérience non nécessaire. S'adresser à 4 rue Côté, dernier étage. 205—mjs—n

FILLES — On demande filles expérimentées dans les pantalons. Bons gages. Apprenties. S'adresser à 1896 rue Notre-Dame. 118—1

FILLES — On a besoin de 2 filles de plusieurs années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. Nulles autres ne doivent se présenter. S'adresser immédiatement à la Maison Normandin, 1831 rue Notre-Dame. 112—n

FILLES — On demande des filles à la manufacture D. Spinelli. S'adresser à J. H. Archambault, No 13 rue Sainte-Thérèse. 117—2

FILLES — On demande des filles de moulin et des finisseuses dans les pantalons de pratiques. 4 Saint-Laurent, chambre 8. 117—2

FILLES — On demande des filles pour finir les pantalons de pratique. S'adresser à 410 avenue Hôtel de Ville. 118—1

FILLES — On demande des filles pour travailler chez une modiste, au No 442 rue Amherst. 118—1

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices avec diplôme, capables d'enseigner l'anglais et le français, aussi avec quelques années d'expérience. S'adresser à Télesphore Boyer, secrétaire-trésorier. 118—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour les travaux légers du ménage. S'adresser au No 1564 rue Ontario. 118—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour adresser les circulaires pour une semaine ou deux. S'adresser immédiatement à la pharmacie Décary, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. 118—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre charge d'un petit garçon de 5 ans, l'après-midi seulement. S'adresser à 404 rue Sherbrooke. 118—1

JEUNES FILLES — On demande trois jeunes filles comme commis dans la marchandise sèche. N. Marcotte, 3562 Notre-Dame, Saint-Henri. 118—1

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande immédiatement une première modiste de chapeaux, et une préparetise, au No 724 Saint-Hubert. Bons gages. 118—5

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande une modiste de chapeaux parlant les deux langues, pour aller à la campagne. S'adresser 91 Saint-Timothée. 118—3

MODISTE — On demande une modiste de deux à trois ans d'expérience. S'adresser à 108 Saint-Hubert. 118—1

MODISTES — On demande de bonnes préparetises et des apprenties dans les chapeaux, chez L. Paradis, No 1866 rue Sainte-Catherine. 1118—1

MODISTES — On demande de premières modistes et des préparetises, au No 1230 Sainte-Catherine. 118—1

OPERATRICES — On demande des opératrices pour jupes. Chez P. Lafrance et Cie. 118—1

OPERATRICES — On demande opératrices expérimentées pour chemises. Position stable. S'adresser à The Smith and McKeown Shirt Mfg. Co., Limited, 16 rue Côté, Montréal. 118—2

PREPARETISES — On demande deux préparetises et apprenties dans les chapeaux. 178 Saint-Laurent. 118—1

SITUATIONS VACANTES — Portraits, cadres, images, pour le commerce. Le pape Pie XI, cadre vert et doré de six pouces, la douzaine, 65 cents chacune. Toronto Picture Frame Co., 44-50 Esplanade East, Toronto. 117—6

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni de repassage. Bons gages. S'adresser au No 957 Saint-Denis, coin Rachel. 116—n

SERVANTE — On demande une servante pour maison d'un étage. 425 Saint-Denis. 118—1

SERVANTES — On demande fille de service, aussi fille pour assister dans soin des chambres et à la couture. Gages, $12. Références. S'adresser à 182 rue Université. 118—1

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine, au No 953 Saint-Denis. Petite famille, pas de lavage. Bons gages. 118—1

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 169 Montana. 22,26

SERVANTE — On demande une servante générale. Bons gages. Petite famille. S'adresser avec références, au No 21 rue Durocher. 118—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, à Westmount, parlant un peu l'anglais préférée. Lumière électrique et toutes les accommodations modernes, bons gages à une bonne fille. 8 avenue Thornhill, passée l'avenue Argyle. 118—1

SERVANTE — On demande une servante générale, dans un restaurant. No 1138 Notre-Dame. 1181—

SERVANTE — Au No 403 rue Saint-Hubert, une servante, pas de lavage, ni repassage, logement de plain-pied. 118-2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale. Bons gages, 465 rue Sherbrooke. 118—1

SERVANTE — On demande une servante générale, personne âgée préférée, ayant références, devra être très bonne cuisinière, pour famille sans enfant, logement de plain-pied, pas de lavage. 574 rue Saint-Denis. 118—1

SERVANTE — On demande une servante au No 100 Saint-Denis. 118—2

SERVANTE — On demande une servante au No 789 Saint-Denis, $10.00 par mois. Sonner à la porte du bas. 118—2

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 6

Pharmacie DR LEDUC & CIE

2054 Notre-Dame, carré Chabolliez

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SERVANTES DEMANDEES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de deux personnes, au No 294 rue Saint-Denis. 118—2

SERVANTE — On demande une bonne servante, avec références, lavage en dehors, bons gages. S'adresser après 11 heures du matin, au No 850 rue Saint-Denis. 117—2

SERVANTE — On demande une jeune fille ou personne âgée, pour aider aux travaux du ménage. Petite famille. Bon salaire. S'adresser au magasin de fruits, 108 rue Windsor. 118—1

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, dans une famille de 2 personnes. Recommandations demandées. S'adresser au No 490 rue Saint-Denis. 118—3

SERVANTE — On demande une servante au No 385 Saint-Hubert, pour une famille de trois personnes. Ni lavage, ni repassage. 118—1

SERVANTE — On demande, pour une petite famille, une bonne servante générale. Ni lavage, ni repassage. Bons gages. 208 Saint-Hubert. 118—2

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine. Bons gages. Au No 461 Sherbrooke. 118—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour Lachine. S'adresser 819 Saint-Laurent. 118—1

SERVANTE — On demande une bonne d'enfants, bien recommandée, bons gages à la personne compétente. Se présenter 450 Saint-Urbain. 112—n

AGENTS DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., de bons agents; contrats avantageux. S'adresser à O. Léger, 107 rue Saint-Jacques. 66—n

AGENTS — On a besoin de solliciteurs, travail aisé, quinze à vingt piastres par semaine. Passez au bureau Crédit Coopératif, 71a Saint-Jacques. 19,21,22,24,26

AGENTS DEMANDES — Agents pour la vente de vins canadiens par toute la province. S'adresser au No 1305 Notre-Dame. 118—1

AGENTS — On demande des agents pour aller de maison en maison. Ecrivez ou adressez-vous à Cooper, 385-7 Clarence St., London. 117—6

ASSOCIES DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — Un homme pouvant disposer de six mille piastres, s'associerait avec quelqu'un qui aurait un commerce payant. Ecrire détails confidentiels. Ecrire N., 283 "La Presse." 118—5

ASSOCIE — On demande un associé avec capital de $500, pour nouvelle invention actuellement adoptée par une compagnie importante de la ville. Ecrire à W. W., 668 "La Presse." 118—1

LAVAGES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LAVAGES DEMANDES — Lavage général, 40c la douzaine ; chemises de messieurs, 8c ; rideaux repris comme neufs. Royal Steam Laundry, Phone Main 4228. 118—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER — A louer, beau grand salon ainsi que belles grandes chambres sur le devant, dans la plus belle localité du carré Viger, coin est Saint-Hubert et Dubord, toutes les améliorations modernes : eau chaude et froide, lumière Aner. Pas de déménagement. Possession immédiate. S'adresser 30B rue Dubord. Références requises. 116—3

CHAMBRE — Chambre à louer, à une femme respectable, payable en ouvrage, chez une dame seule, à la Côte des Neiges. S'adresser 647 Cadieux. 118—1

CHAMBRE A LOUER — Une magnifique chambre, salon double, à louer, pour mois de mai, 2 autres chambres pour avril et mai, gaz, chauffées à vapeur. 318 Saint-Denis, coin Emery. 118—1

CHAMBRES A LOUER — A louer, deux grandes chambres en avant, non meublées, dans une famille privée, avec usage de la cuisine. No 1740 rue Sainte-Catherine. 118—1

CHAMBRE — A louer, une chambre double, une simple garnie sur le devant, gaz, bain sur le même étage, pas d'enfants. 1932 rue Sainte-Catherine. 117—2

CHAMBRES A LOUER — On trouvera chambres doubles et simples, avec pension si on le désire, au No 74 Saint-Denis. 118—3

SALON DOUBLE à louer, non meublé, 24 avenue Robillard, près Sainte-Catherine.

SALON — Salon double non meublé, pour couple ou deux messieurs, aussi grande chambre, meublée ou non, pour couple. Ecrire A. A., 502 "La Presse." Possession 1er mai. 22,24,26

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera dans une famille privée, chambre et pension, pour messieurs. Conditions faciles. 371 Mont-Royal. 117—3

A LOUER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPARTEMENT MEUBLE — A louer, huit pièces, rue Sainte-Famille, de mai à octobre. Prix modéré. Ecrire à "La Presse," N., 231. 116—4

A LOUER — 17 ruelle Sainte-Julie, magnifique entrepôt avec élévateur, occupé actuellement par un meublier, pouvant être converti en manufacture. Aussi quelques petits logis pour travailleurs, situés coin Voltigeurs et rue du Bord de l'Eau. S'adresser chez J. Christin et Cie, 149 Sanguinet. 83—n

ENTREPOT — A louer, un entrepôt considérable pouvant servir comme atelier ou boutique, y compris deux places d'écurie, rue Lafontaine, près Maisonneuve. S'adresser à R. Sauvageau, 1421 rue Sainte-Catherine. 118—1

ECURIES — A louer, de grandes écuries et cours, situées coin des rues Craig et Saint-Timothée. S'adresser à Cyrille Laurin, 112 rue Saint-Jacques, rez-de-chaussée. 118—3

EPICERIE A LOUER — A louer, 274A rue Rachel, une épicerie. S'adresser 361 Montana. Roch Durocher. 116—3

ECURIE — A louer, une écurie de seize places, avec logement chauffé à l'eau chaude, par le propriétaire. 489 rue Moreau. 118—1

ECURIE — A louer, 15 grandes places d'écurie, avec immenses remises, pour $25 par mois. S'adresser au No 440 Saint-Denis, ou chambre 412, édifice New York Life. 117—2

SCIERIE — A louer, pour manufacture de boîtes, portes, châssis, etc., etc., une scierie à vapeur, 40 x 42, premier étage, 47 x 60, au deuxième. Chauffée à la vapeur, éclairée à l'électricité, sans charge au locataire. S'adresser sur les lieux, 628 Sainte-Catherine. 117—6

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE DEMANDEE — On demande pour le 1er mai, une grande chambre non meublée, sur le devant ; avec usage de la cuisine, soit locaal. Ecrire F. F., 409 "La Presse." 118—1

CHAMBRE DEMANDEE — Une dame désirerait louer une chambre meublée ou non, à courte distance du Mont Saint-Louis. S'adresser à Y. L., "La Presse." 118—1

Chambres et Pension Demandées

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Chambre et pension demandées dans une famille française, par un jeune homme désirant apprendre la langue. Ecrire à C. V., 558 "La Presse." 118—1

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un jeune couple canadien-français désirerait chambre et pension dans une famille anglaise, strictement privée, aux alentours du carré Dominion et de la cathédrale. Ecrire H. H., 429 "La Presse." 117—2

MAGASIN A LOUER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASINS — A louer. Nous bâtirons des magasins convenables sur le terrain faisant face aux rues Craig, Gosford et Saint-Louis, pour locataires désirables. D. Hatton et Cie, marchands de poissons en gros, 18 rue Bonsecours. 116—s—12

MAISONS A LOUER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON — A louer, rue Saint-Hubert, logement de plain-pied de huit pièces, bain et w. c., meublé et chauffé, $25. S'adresser 223 des Commissaires, chambre 19. 117—3

ON DEMANDE A LOUER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

ON DEMANDE A LOUER un hangar pour servir de "storage." S'adresser immédiatement à Georges Gauvreau, Théâtre National. 118—c

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BALANCE DEMANDEE — On demande à acheter une balance de seconde main, sur roulettes, pouvant peser de 4 à 6 cents livres. Faire connaître le nom de la fabrique. Ecrire G. G., 412 "La Presse". 117—3

FROMAGERIE DEMANDEE — On demande à acheter une fromagerie. Ecrire en mentionnant conditions, etc., à Israël Duquette, Saint-Augustin, comté Deux-Montagnes. 117—2

ON DEMANDE A ACHETER — Polices d'assurances sur la vie achetées au plus haut prix. S'adresser entre 10 heures et midi, chambre 49, édifice Impérial, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 1,3,5,8,10,12,15,17,19,22

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter polices d'assurances sur vie. Polices émises par compagnies américaines seulement. Faiera plus que compagnies paient comme prix d'achat. M. J. Doherty, 226 rue Saint-Paul. 200—n

ARGENT A PRETER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse". 101—26

ARGENT A PRETER — $50,000.00 d'argent par petits montants, depuis $10.00 jusqu'à $200.00, pour un mois ou plus. Affaires strictement privées. Ecrire H., 173 "La Presse." 101—26

ARGENT A PRETER, par montants de $10.00 et plus. Ecrire V. V., 555 "La Presse." 101—26

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Maison de Finance Cadieux, 71A rue Saint-Jacques. 2,5,9,12,16,19,23,26,30

ARGENT A PRETER — Argent à prêter par montants de $100 à $200,000. S'adresser entre 10 heures et midi, chambre 49, édifice Impérial, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 1,3,5,8,10,12,15,17,19,22

ARGENT A PRETER — Petits et gros montants, sur fourniture, billet promissoire ou sur salaire, etc., payable à une piastre par semaine ou plus, pour satisfaire l'emprunteur. Adressez-vous à M. Darveau, chambre 23, deuxième étage, No 107 rue Saint-Jacques. 118—1

LES GENS A SALAIRE peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur, ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE — Votre crédit est bon chez F. Lapointe, pour vos achats de meubles et tapis, sans intérêt ni collecteur à la maison. Venez nous voir au No 1449 rue Sainte-Catherine. 71—n

AMEUBLEMENT — A vendre, un ameublement de chambre à coucher, S'adresser 204 Saint-Hubert. 118—1

AMEUBLEMENT — A vendre, pour cause de mortalité, un ameublement complet de maison, pour quatre pièces, vendra avantageusement et louerait aussi le logement. Possession immédiate. S'adresser 784 Sanguinet. 118—1

AUX BOUCHERS — A vendre : tabliers, poignets de cuir, canquettes blanches, xilets et jaquettes, tout faits ou faits sur commande, chez J. L. Larocque, 1678 Saint-Jacques, près de la rue Atwater. Tél. Bell Up 2783. 117—2

A VENDRE — Par paiements faciles, toutes sortes de meubles, poêles, tapis, prélarts, glacières, go-carts, etc., aux plus bas prix ; marchandises emmagasinées gratis jusqu'à ce qu'on en ait besoin. Universal Furniture Co, 543 Craig. 90—n

AMEUBLEMENT — A vendre, le contenu de quatre pièces, ou bon état. S'adresser 84 rue Clark, ville. 118—2

A VENDRE OU A ECHANGER contre propriété, une manufacture pour faire les renforts et les fausses semelles. S'adresser à J. H. Mayrand, 87 rue Common, Montréal. 100—mjs—12

BRIQUES — A vendre, 600,000 briques neuves, dures et molles, livrables immédiatement. S'adresser à N. Fortin, 503A rue Dorchester, entre 7 et 10 heures a. m. Tél. Est 937. 118—2

BRIQUE — A vendre, de la brique à Sainte-Anne des Plaines. S'adresser à Treffié Leclair. 115—4

BOULANGERIE et emplacement à vendre, paroisse près Montréal, sur le Grand Tronc. Bonne chance pour un boulanger voulant s'établir. Possession immédiate. S'adresser boîte de poste 665, Montréal. 100—10

CLOS — A vendre, clos de bois et charbon, avec terrain, dans un des meilleurs centres de la ville ; bon marché, pour cause de santé. 1804 Ontario. 22,24,26

COMPTOIR — A vendre, un comptoir tout neuf, 14 pieds, une vitrine d'étalage nickelée, 8 pieds, neuve, à bon marché. 658 Saint-Antoine, coin Walker. 118—1

ETALONS — A vendre ou à échanger, deux étalons, un noir, trotteur rapide, enregistré, 7 ans, pesanteur 1,100 livres, grandeur 5 pieds 4. Le prix à Saint-Jean, engendré par Boston (Globe). Un café, 1,250 livres, hauteur 5 pieds et 5. Joseph Laperle, Saint-Hyacinthe. 118—2

EXPRESS A vendre, long express couverte, capote en bois, avec roues et traîneaux, pour confiseur ou livraison de marchandises légères. Jos. Bonhomme, 955 Saint-Jacques. 117—4

FROMAGERIE — A vendre, beurrerie, fromagerie, chance exceptionnelle pour s'établir, près de Montréal, bon logement, pas d'opposition, paiements faciles, cause santé. Ecrire à G. G., 418 "La Presse." 118—1

GRAMOPHONE — A vendre, bon marché, grand gramophone, ayant coûté $60, et jolie pendule jouant des airs de musique. S'adresser 22 Sainte-Elizabeth. 118—1

MOBILIERS — Quittant la ville, on vendra bon marché mobilier de chambre à coucher, mobilier de salon, buffet, tables, machine à coudre, cages d'élevage, volatiles. 109 Roy. 116—3

MACHINES A VENDRE — A vendre, machines pour l'amélioration des chemins, concasseurs de pierre, rouleaux pour chemins, niveleurs, appareils pour nettoyer les rues, pompes à incendie, à vapeur et à gazoline, machines pour entrepreneurs. T. A. Morrison et Cie, 204 rue Saint-Jacques, Montréal. 116—6

MEUBLES — A vendre, un magnifique ameublement de chambre

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 rue Sainte-Catherine.
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 920.
Semaine du 21 mars, 1904—Grand Drame Chrétien
LE SIGNE DE LA CROIX
N.B.—Semaine du 28 Mars, Semaine sainte, pas de représentations.—Réouverture, lundi de Pâques
Prix: Matinées, 10c, 15c, 20c, 25c, et 30c. Prix: Soirées, 10c, 20c, 25c, 40c et 50c. 110-6

Théâtre des Nouveautés Coin Ste Catherine et Cadieux. Tel. E. 1295
Semaine du 21 mars LE SUPPLICE D'UNE FEMME
GRINGOIRE—Pièce en 1 acte par Th. de Banville. Intermèdes Lundi soir—Matinée Samedi. Pour la Semaine Sainte: ATHALIE, tragédie religieuse en 3 actes de Racine, avec matinée spéciale Mardi 29 et Matinée Samedi. 117—6

LAURENTIAN CLUB
Montréal 21 mars, 1904
vis est par les présentes donné qu'une assem-e générale spéciale des actionnaires du LAU-RENTIAN CLUB aura lieu à l'Hôtel Windsor, Montréal, Canada, jeudi, le 31 du courant, à 3 p.m., afin d'autoriser les directeurs à émettre des obligations sur la propriété du club, considérer la condition financière du club et transiger toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée.—J. GEORGE VEITH, secrétaire-trésorier. 117—2

PROFESSIONNEL

NAZALINE Chrétien Zaugg
Guérison infaillible du Rhume de Cerveau et du Catarrhe,—25c, toutes pharmacies.
Gros: ROUGIER Fr., Montréal.
105—mjs n

DEMANDEZ PARTOUT ROBUR
Faiblesse, Dyspepsie, Pauvreté du sang, Pleins, etc. Il faut toujours en revenir au Robur, 50c et $1.50. Picrie Beaupré, Hochelaga, et tout commerce. 13-ImMvsn

COMMON SENSE
Tue les Rats, les Souris, les Coquerelles, les Punaises.
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands, ou au No 81 rue Queen Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations 113-u

PAUVRE CHARLEY !

IL EST MORT TRAGIQUEMENT, APRES AVOIR VOULU RENVERSER UN TRAMWAY —SES DERNIERS MOMENTS — LES AMBULANCIERS DE L'HOPITAL NOTRE-DAME DANS LE DEUIL.

Si la plus noble conquête de l'homme, selon Buffon, avait une bouche susceptible d'assembler des sons articulés, elle dirait bien des choses, cette plus noble conquête. Elle dirait, par exemple, que nous avons une drôle de façon de nous montrer charitables et généreux ; elle dirait que nous, — c'est-à-dire l'espèce humaine, — avons bien toutes les faiblesses caractéristiques des conquérants, et que l'esclavage n'est pas disparu de notre civilisation, puisque nous considérons encore les serviteurs comme une chose de peu d'importance. Elle dirait enfin, cette plus noble conquête, que pour être serviteur il n'est pas nécessaire d'être bipède, attendu qu'il y a des bipèdes beaucoup plus bêtes que des bêtes à quatre membres inférieurs et que dès lors il est bien inutile de chercher à établir une différence morale entre conquérants et esclave.

"Ainsi, — a dû penser hier soir ce pauvre Charley à qui le policier Bricault, du poste No 4, fracassa la tête de deux balles de revolver, — je ne vois pas pourquoi l'on me tue, puisque je n'ai rien fait de mal. J'ai eu le tort de me faire fracasser les reins, de me faire enfoncer les côtes, de me faire briser une patte et de me faire démettre la bouche en voulant lutter contre un tramway de la rue Ste Catherine à l'angle de la rue Ste Elisabeth, après une folle équipée comme il en arrive plusieurs fois à mes conquérants. J'ai peut-être retardé la circulation des tramways, à qui la chose est arrivée pourtant assez souvent sans que j'en fusse la cause, mais était-ce vraiment un si grand malheur ? Chez vous, les hommes, est-ce que vous achevez votre semblable parce qu'il a eu le tort de s'éclopper volontairement ou non ? Au contraire, — et j'en sais quelque chose puisque j'ai traîné l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame pendant de si longues années, — vous recueillez le malheureux, vous le couchez dans un lit bien propre et vous déployez toutes les ressources de la science pour lui sauver la vie, à celui-là qui bien souvent fut bien moins utile à la société que je ne le fus moi-même. Ah ! vraiment les hommes sont bien ingrats, et je meurs sans amertume puisqu'il m'aurait répugné de vivre en leur compagnie après avoir appris ce que je sais maintenant. Brave constable, tu appuies ton revolver contre mon oreille et ta main tremble ; mais va, tire ne crains rien, je meurs content."

Ainsi pensa Charley, le bon cheval ambulancier de l'hôpital Notre-Dame, qui, après avoir pris le mors aux dents, s'était mis en si piteux état après avoir brisé la voiture qu'il traînait en 515 morceaux contrairement à ce que prétendit un confrère du matin, qui n'en compta que 513.

Ce cheval appartenait à M. Jos. Lamontagne, 19 rue Labelle, et ce dernier subit de ce chef une perte de $300.

Torturée par la Douleur

Trop Faible Pour Travailler

Tout son Corps Couvert d'Ulcères, Clous et Boutons

Tel était le cas de Mme Samuel Deitz, Zurich, Ont.

Elle trouva heureusement un soulagement à ses souffrances par l'usage des

Burdock Blood Bitters

Un remède sans rival pour la guérison de tous les troubles et maladies dus au sang impur. Un record de plus d'un quart de siècle et des milliers de témoignages démontrent la chose. Mme Deitz écrit : "Trop faible pour travailler, torturée par la douleur des ulcères, clous et boutons sur tout le corps, surtout à la figure, j'avais presque abandonné d'essayer à guérir ces maux. J'avais honte quand quelqu'un venait me voir, vu l'état affreux dans lequel j'avais la figure. J'essayai tout ce qui me venait à l'idée, mais j'allais de mal en pis. On me conseilla alors d'essayer Burdock Blood Bitters et je fus étonnée du merveilleux changement que la première bouteille produisit. Je pris en tout sept bouteilles et je suis maintenant parfaitement guérie et je jouis de nouveau d'une parfaite santé. Je sens que les B. B. B. m'ont sauvé la vie." Avw

TELEGRAPHIE

Les cafés porto-ricains et les vins espagnols.

Madrid, 22. — Les journaux annoncent que M. Hardy, ministre des Etats-Unis, fait des instances auprès du gouvernement espagnol pour obtenir une réduction des droits sur l'importation des cafés de Porto-Rico, en échange d'une réduction des droits sur les vins d'Espagne.

Fin d'un matador fameux

El Paso, Texas., 22. — Le fameux Matador Cucko — Antonio Fernandez — de son vrai nom — a été mortellement blessé hier, dans un combat de taureaux à Juarez. Un taureau auquel il venait de lancer le trait décisif, se releva soudain et transperça l'audacieux matador de ses cornes.

Trois mille personnes, dont un grand nombre de femmes assistaient au combat. Il avait été annoncé que Cucko tuerait le dernier taureau. L'animal était vaillant et avait éventré deux chevaux dès le commencement de la bataille. Lorsque le moment fut venu de donner le dernier coup, Cucko courut droit à l'animal et lui ayant planté la lance dans le coeur, se retourna pour saluer les juges et la foule qui l'acclamait. Le taureau se releva d'un bond et se jeta sur le matador.

Un nuage de sable soulevé par le vent avait empêché Cucko d'apercevoir les signaux de ses camarades le prevenant du danger, et leurs cris se perdaient dans les acclamations de la foule.

Plusieurs femmes se sont évanouies.

Bureau de colonisation

Washington, 22. — Le sénateur Hoar, a présenté un bill, hier, ayant pour objet la création d'un bureau de colonisation et d'aider aux colons établis sur les terres publiques. M. Hoar explique que son intention est d'arrêter l'émigration des habitants de la campagne vers les grandes villes. Un fond de $50,000,000 sera affecté aux colons qui pourront emprunter jusqu'à $1,500.

3,500 mineurs sans travaille

Mahanoy City, Pa., 22 — Par suite de l'encombrement du trafic, les compagnies Philadelphia et Reading ont résolu de fermer leurs houillères jusqu'à jeudi ; 3,500 mineurs se trouvent sans emploi.

Le congrès des médecins polonais

Buffalo, N.-Y., 22 — Le dixième congrès annuel des médecins polonais n'aura pas lieu à cause de l'opposition soulevée par les gouvernements russe et allemand. Le Dr F. E. Froczak, représentant américain, déclare que les médecins polonais sont prévenus qu'ils doivent se tenir à la disposition du gouvernement russe, pour le cas où ils seraient appelés au service. Le gouvernement allemand craint, d'autre part, que ce congrès donne lieu à une manifestation politique.

Les ouvriers chinois

Washington, 22 — On prépare actuellement un nouveau traité concernant l'entrée aux Etats-Unis des ouvriers chinois. Le traité actuel expire au mois de décembre prochain. On croit que les termes du traité seront plus libéraux.

La loi de Lynch

Houston, Tex., 22 — Un nègre du nom de J. Maynard, a été trouvé pendu à Montgomery Station, situé à 100 milles de Houston. Maynard avait avoué être l'un des malfaiteurs qui ont volé et battu nombre d'employés de chemins de fer.

Kruger héritier

Paris, 22 — Paul Kruger, ancien président du Transvaal, vient d'hériter d'une petite fortune que lui lègue M. Chas Chabossan, instituteur.

Motion de censure

Londres, 22 — Après un débat orageux, la Chambre des Communes a rejeté, par 209 contre 242, la motion de censure contre le gouvernement, proposée par sir Henry Campbell-Bannerman, à propos de l'admission au Transvaal des ouvriers chinois.

Les élections aux Philippines

Washington, 22 — Des élections ont eu lieu récemment dans trente-deux provinces des Philippines ; 18 gouverneurs ont été élus et 11 défaits. Les Philippins, dit le gouverneur Wright, conduisent mieux les luttes électorales que les Américains.

Le poids du pain à Boston

Boston, Mass., 22 — Les maîtres-boulangers ont mis en vigueur, hier, la résolution qu'ils avaient adoptée à l'effet de réduire d'un quart le poids de leur pain.

Terrible tempête

Kansas City, Mo., 22 — Une épouvantable tempête accompagnée de grêle s'est abattue hier soir sur Higginsville. Cinquante maisons ont été renversées, un homme a été tué et plusieurs ont reçu de graves blessures. En cinq minutes, les rues se sont trouvées couvertes d'un pied de grêles de la grosseur d'un oeuf.

RENVOYE AUX ASSISES CRIMINELLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 22. — Le soldat Albert Clark qui venait de servir une sentence de quelques mois, dans notre prison, pour vol d'armes, au camp militaire provisoire de l'automne dernier, est de nouveau sous verrous en attendant de pouvoir s'expliquer plus au long au sujet de nombreux délits de même nature, et qui comportent vols aux différents lieux suivants: à Bromptonville, vol d'un montant de $7.00, au magasin Wilfrid Pope; à Sherbrooke, vol de $15.00 sur la personne de Mitchell Lawrence, à l'hôtel Saint-James; à Windsor Mills et à Lennoxville, vol de plusieurs autres sommes assez rondelettes et qui, toutes réunies, l'ont fait condamner hier, par le magistrat Mulvena à subir son procès au prochain terme des assises criminelles.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX

Les sermons devant être nécessairement fort longues, le dimanche des Rameaux, il n'y aura pas de sermons dans les différentes églises à l'office du matin, ce jour là ; le sermon sera prêché le soir, à l'occasion de la clôture de la retraite des hommes.

Le jeûne sera d'obligation, tous les jours de la semaine sainte pour les personnes qui n'en sont pas exemptes, mais l'abstinence ne sera de rigueur que mercredi, vendredi et samedi, veille de Pâques.

POSITION IMPORTANTE

Nous avons annoncé hier, l'acquittement, par le juge Choquette, de M. J. Isidore Raoul Barthe, contre qui la compagnie "Singer" avait porté une accusation de détournement de fonds. Ce malentendu a tourné tout à l'avantage de M. Barthe.

Sa parfaite honorabilité, qui a été si ouvertement reconnue devant le tribunal, vient de l'être plus encore par une puissante compagnie de machines à coudre américaine, qui a confié à M. Barthe une position très importante. Nous en félicitons sincèrement M. Barthe.

CATARRHOL

Vous ne goûtez plus, vous ne sentez plus, vos oreilles bourdonnent, vous avez le catarrhe: servez-vous de l'onguent végétal le "Catarrhol" En vente partout; envoyé sur réception de 75c. Adressez: Cie Méd. Paris-Canada, ch. 6, "La Presse." 118—n

PAR M. HICKS ET CIE

Meubles à l'Encan

Nous avons reçu, d'une maison qui se retire du commerce de meubles au détail, instruction de vendre à l'encan, sans réserve, la balance de son stock.

Comprenant :

Ameublements de chambre à coucher en chêne, cerisier et frêne, couchettes en cuivre, couchettes en cuivre et en fer, matelas en crin et autres, buffets, tables à dîner, chaises recouvertes en cuir, canapés, meubles de boudoir, mobiliers de salon, chaises désassorties, sofas, divans, patères de hall, meubles de cuisine, etc.

Aussi :

Le contenu d'une résidence privée transporté pour la commodité de la vente, comprenant ameublements de chambre à coucher en chêne et autres, ameublements de salle à manger, meubles de salon, tables à cartes en acajou, paravent, cabinet, tableaux, miroirs, tapis, prélart, nattes, rugs, etc., et la balance de toiles, couvre-pieds, rideaux, portières et bric-à-brac de toute sorte.

A nos salles, 1821-1823 rue Notre-Dame.

Mercredi après-midi, le 23 Mars, à 2.30 hrs.

M. HICKS & CO., Encanteurs.
116—3

LE CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD

M. G. C. DESSAULLES, PRESIDENT DE LA BANQUE DE ST-HYACINTHE, EST NOMME SEQUESTRE.

(Du correspondant particulier de LA PRESSE)

Ottawa, 22 — L'honorable juge Burbridge, de la Cour d'Echiquier, a accordé la requête du ministère des chemins de fer et canaux, demandant la nomination d'un séquestre au chemin de fer "Québec Southern."

M. Casimir Dessaulles

M. Georges Casimir Dessaulles, président de la banque de Saint-Hyacinthe, a été nommé séquestre. Il est autorisé à signer un contrat avec M. Dubé, de l'Intercolonial, autorisé à cette fin par le gouvernement, pour l'opération de ce chemin.

On croit que les convois circuleront lundi prochain entre Saint-Lambert et Saint-François du Lac. On sait qu'ils ont cessé de circuler depuis le 27 février dernier.

LES RAVAGES DU FEU

Incendies à la maison H. Lamontagne & Cie et à l'entrepôt de Wm Ewing & Co.

Les pompiers de la division centrale de la brigade ont été appelés, vers midi hier, pour un incendie qui s'était déclaré au 4ème étage de l'établissement de M. H. Lamontagne et Cie, selliers, No 1902 rue Notre-Dame. Les pertes s'élèvent à $1,500 environ pleinement couvertes par l'assurance. Les marchandises consistant en articles de harnachement, couvertures de chevaux, etc., ont été grandement protégées par les toiles imperméables du corps de sauvetage.

L'origine du feu est restée inconnue.

Un autre incendie que l'on croit avoir été causé par un fil électrique défectueux, a éclaté, vers 4 heures 40, hier soir, dans l'entrepôt de MM. Wm Ewing et Cie, No 22 rue St Maurice.

Le feu a pris naissance dans un petit bureau, au rez-de-chaussée et quand les pompiers arrivèrent sur les lieux il avait pris déjà beaucoup d'extension. On a pu le contrôler, cependant, sans trop de difficulté, mais la fumée a causé assez de dommages aux étages supérieurs. Les pertes sont estimées à $2,000. Elles sont couvertes par les assurances.

MADAME JAMES SADLER

Le service anniversaire de Mme James Sadler sera chanté en l'église du Gésu, rue Bleury, le 24 du courant, à 8h. 30 a. m. Parents et amis sont invités.

UN ECHEC

Paris, 22 — Le gouvernement a subi un léger échec à la Chambre des députés aujourd'hui au cours des débats sur la loi concernant les congrégations religieuses. Après l'adoption de la clause qui supprime les novicats, M. Georges Leygues, républicain radical, a proposé un amendement stipulant que cette clause ne s'appliquerait pas aux novices où l'on forme des instituteurs pour les écoles à l'étranger, dans les colonies ou protectorats français.

Le ministre des colonies, M. Doumergue, a répondu que l'on sauvegarderait mieux les intérêts français en augmentant le nombre des écoles laïques. Avant le vote, sur l'amendement de M. Leygues, une clameur s'est élevée; des députés demandaient que le gouvernement définisse sa politique sur cette question. M. Combes le premier ministre, a refusé de répondre et l'amendement a été adopté par un vote de 283 voix contre 272.

OCCASIONS EN PIANOS CARRES ET PIANOS A QUEUE

Il se fait de ce temps-ci une grande vente de pianos au rabais, comprenant un excellent piano carré par Chickering, de Boston, un piano à queue par le même à $125 ainsi qu'un autre à queue, par Huilette et Davis à $90. L'un quelconque de ces pianos vaut le double de ce que nous en demandons, mais il nous faut les écouler pour faire de la place. Conditions de paiement : depuis $3.00 et au-dessus.

C. W. Lindsay, Limited, 2366 Sainte-Catherine. 117-3

UN BEAU TEINT

S'obtient par l'usage des Granules Burot de Paris. Elles dégorgent le foie, aident la digestion, vident les intestins, renforcissent les reins et purifient le sang. Dans toute pharmacie ou envoyées partout sur réception du prix, le même qu'à Paris, 2 francs ou 6 flacons pour $2.00. Etats-Unis 50 cts et 6 flacons pour $2.50. Cie. Méd. Paris-Canada, ch. 6, "La Presse." 118—n

—Le policier Alex. Saint-Germain, du poste No 8, a arrêté Thomas Hall, sous accusation de vol sur la personne de Mme Dagenais, de la rue Guy, sur le perron de l'église Saint-Joseph. C'est la troisième fois que la plaignante se fait voler. Enquête jeudi.

PAR RAE et DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente Importante D'ARTICLES NON RECLAMES

Les soussignés ont reçu instruction de Aronson & Rutenberg, 601 rue Craig, de vendre à l'encan public, à leurs salles de ventes, 241-243 rue Saint-Jacques, Mardi, Mercredi et Jeudi, les 22, 23 et 24 mars 1904. Ventes chaque jour à 2 et 7 p. m.

La balance des articles mis en gage et non rachetés, pour les mois de décembre 1902, janvier, février et jusqu'au 18 mars 1903, étant du certificat de mise en gage No 39,550 au No 46,726, et comprenant une grande variété de montres en or et en argent à mouvements Waltham, Elgin, Appleton et Tracey, P. S. Bartlett, Springfield, C. P. R. Specials, anglais et à ancre brevetés. Un très grand assortiment de bagues à diamant de prix, épingles et pendants d'oreilles de toutes grandeurs et montures, anneaux en or, épingles, bracelets, broches, pendants d'oreilles, boutons de collet, boutons à mailles pour manchettes, lunettes et lorgnons en or. Chaînes et médaillons en or et en argent. Articles en argent solide et en argent plaqué, et coutellerie, fusils à deux coups, revolvers et carabines. Instruments photographiques, jumelles et longues-vues. Outils de plombiers et de charpentiers, un très bel assortiment de vêtements faits sur commande, comprenant habillements complets, habits et vestes de gala et une grande variété de pardessus de printemps et d'automne ; aussi manteaux et collerettes en fourrure, une collection d'instruments de musique comprenant violons, mandolines, guitares, banjos, zithers et accordéons, robes, pardessus imperméables, couvertures, couvre-pieds, sacoches, chaussures, bibles et autres articles que l'on trouve ordinairement dans une collection de prêteurs sur gages et qu'il serait trop long d'énumérer.

On peut se procurer des catalogues des encanteurs, 241 et 243 rue Saint-Jacques, ou d'Aronson et Rutenberg, 601 rue Craig. Marchandises visibles lundi et jusqu'à l'heure de la vente.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.

Nous attirons particulièrement votre attention sur une grande collection variée de diamants et bijoux, les plus précieux qui aient jamais été offerts en vente à l'encan. 116—3

MAISON MODERNE DOUBLE

A VENDRE OU A LOUER

autrefois la propriété du Cardinal Vaughan et al., plus tard la propriété de Sir L. J. A. Derome.

EN HAUT DE LA MONTEE AU ZOUAVE

(Près du coin des rues Sherbrooke et St Denis)

Une chance rare d'acquérir une propriété. Une belle propriété confortable, avec 22,000 pieds de terre. La maison est bien bâtie, presque neuve et de bel aspect, a une belle vue sur la ville et en face sur la rue Saint-Denis, contient salon, bibliothèque, salle à manger et dix chambres à coucher, serre et abondance de terrain pour jardin, après avoir disposé de trois ou quatre lots qui peuvent être vendus sans nuire aux alentours de la maison. Chauffée par fournaise Daisy et plomberie à jour moderne, fondations cimentées.

La maison est bien divisée, convenable et peut être acquise par paiements faciles ou louée.

BELLE PLACE POUR PETIT DEBOURSE.

JAMES WALLACE, agent, - - 672 RUE CRAIG

Lait de Borden "Eagle Brand"

LA MEILLEURE NOURRITURE DES BEBES. LE LAIT LE PLUS PUR POUR USAGE DE LA TABLE

Avis Spécial

Le Lait Condensé marque "Eagle Brand". Direction : Avec du café, du thé, etc., se servir du lait condensé non délayé; mais pour l'usage général, l'étendre de trois à quatre fois son volume d'eau. Pour bébé, les mois, ajoutez 14 à 16 parties d'eau pour une partie de lait "Eagle Brand, diminuez graduellement la quantité d'eau à mesure que l'enfant vieillit, lorsque l'enfant aura atteint dix ou douze mois, six ou sept parties d'eau pour une partie de lait seront nécessaires, faites toujours bouillir l'eau avant de l'ajouter au lait et n'achetez jamais d'autre lait que la marque "Eagle Brand."

Fait au Canada.

WM. H. DUNN, Agent, - 396 rue St Paul, Montréal.
90 mjs n

DIRECTEUR DE LA MISSION IMPERIALE DE CHINE EN EUROPE

Ou-Tai-Tchang, directeur de la mission impériale de Chine en Europe, a reçu beaucoup de bien du célèbre tonique universel, le VIN MARIANI, et en remercie M. Mariani, le propriétaire, dans les termes suivants :

"Votre vin me donne des forces. J'en apprécie les qualités ; votre amitié m'honore beaucoup et m'est très précieuse. Recevez les remerciements les plus empressés de votre tout dévoué,

OU-TAI-TCHANG.

Le VIN MARIANI n'a pas d'égal comme tonique et pour restaurer l'organisme épuisé ou surmené.

Le VIN MARIANI est idéal comme tonique de printemps; il purifie et enrichit le sang, en éliminant toute matière de rebut, donne de l'appétit et un sommeil réparateur, de la vigueur et de l'énergie, et renouvelle les nerfs et les muscles. C'est essentiellement un tonique pour le coeur, les nerfs et le sang. TOUS LES PHARMACIENS.

OU-TAI-TCHANG
Directeur de la Mission Impériale de Chine en Europe.

Vin Mariani
(MARIANI WINE)

LES HANGARS PERMANENTS

LES SOUMISSIONS POUR LEUR CONSTRUCTION SERONT REÇUES A LA COMMISSION DU PORT, JUSQU'AU 5 MAI, A MIDI — ON DECIDE DE DEMANDER DES SOUMISSIONS SEPAREES POUR LES HANGARS ET LE CHEMIN DE FER ELEVE ; LE DEPOT SERA DE $50,000 POUR CHAQUE CONTRAT.

Les commissaires du port ont discuté ce matin, clause par clause, les conditions du contrat que s'engageront à remplir les soumissionnaires pour la construction des hangars permanents. Ces hangars permanents, — si nous parvenons une fois à les avoir, — auront assez fait parler d'eux pour que la population de Montréal aille les contempler comme une des sept merveilles du monde.

Les préliminaires de leur construction sont hérissées d'innombrables difficultés qu'il importe de surmonter. C'est ce qui cause tant de tracas à nos commissaires du port.

Ainsi, le dépôt exigible du constructeur choisi ne devrait être que de $100,000, au lieu de $200,000, dit M. Biokerdike, parce que avec un dépôt aussi élevé nous n'aurons que les entrepreneurs très riches pour soumissionner, ce qui enlèvera toutes les chances possibles de payer meilleur marché. Et, continue M. Bickerdike, il serait important dans l'intérêt même du trafic, que les quais ne soient pas tous encombrés en même temps, pendant la construction de ces hangars.

— "Il serait beaucoup plus prudent dit M. L. E. Geoffrion, de faire construire les hangars d'abord, pour ne s'occuper que plus tard, des voies ferrées élevées ou à niveau."

Le maire Laporte favorise une démarche auprès du Gouvernement fédéral, pour amender le règlement actuel par un ordre en conseil; car, il vaut mieux économiser l'argent qu'on pourrait dépenser sur des constructions qu'on sera peut-être obligé de démolir plus tard. On évitera ainsi toute erreur possible et la critique du public.

Le président et M. Doran craignent ici, que la discussion qui dure depuis deux ans, ne recommence, et, ajoute M. Doran, ne pourrait-on se servir de piliers assez solides pour qu'ils puissent supporter plus tard le chemin de fer élevé ?

Ici, M Kennedy dit qu'il a tracé ses plans conformément à l'opinion de la commission, et que la construction d'un chemin de fer élevé n'est pas prévue.

Il dit cependant que plus tard, il serait possible de placer des piliers autour des hangars, afin de supporter le poids d'un chemin de fer élevé.

Comme on ne s'accorde pas beaucoup, M. Geoffrion suggère le système de soumission séparées, pour hangars et voies ferrées; de la sorte on pourra toujours commencer par construire ces hangars.

— "Oui, disent MM. Racine et Laporte, mais certaines sections de ces plans ne permettent pas de construire de façon séparée les hangars et le chemin de fer élevé."

C'est alors que le maire Laporte propose que le chemin de fer élevé soit immédiatement construit, quitte à permettre aux compagnies de chemin de fer de se servir temporairement des voies de surface.

Le président craint de nouveau que la discussion qui dure depuis deux ans ne recommence une autre fois.

M. Geoffrion reproposa que des soumissions séparées pour les hangars et le chemin de fer élevé soient demandées. Sa proposition est adoptée cette fois, M. Crathern seul dissident, mais il est bien entendu que le même entrepreneur a le droit de soumissionner pour les deux entreprises, en indiquant des prix séparés.

Ici, la discussion devient pour les journalistes une vivante reconstitution de la tour de Babel ou de l'époque de la confusion des langues; les interpellations se croisent et se perdent dans des rires, mais ce moment de brouhaha ne change heureusement rien à ce qui s'est passé depuis le début de la séance.

Les commissaires décident de prolonger la limite du temps pour la réception des soumissions jusqu'au 5 mai prochain, les entrepreneurs élus devant déposer $50,000 en garantie de la construction des hangars et $50,000 en garantie de l'entreprise du chemin de fer élevé. La séance s'ajourne à 11 heures.

GRANULES BUROT DE PARIS

Vous mangez trop, vous digérez mal: prenez les Granules Burot, de Paris, le meilleur remède pour la dyspepsie et l'embarras du foie. En vente partout envoyées sur réception de 40c, ou 6 flacons pour $2.00. Cie. Méd. Paris-Canada, ch. 6, "La Presse." 118—n

PAR BENNING et BARSALOU

Vente spéciale d'un Fonds de Commerce de Nouveautés, Confections, Chaussures, etc., etc., à l'Encan.

Les soussignés ont reçu instruction de vendre à leurs salles de ventes, Nos 16 et 18 rue St Pierre,

Mercredi, le 23 et Jeudi, le 24 Mars, par ordre des Curateurs, Wilks et Michaud.

La balance du fonds de commerce de Rabinovitch Bros. de St Guillaume d'Upton et de Sorel, faillis. Comprenant : Nouveautés, Confections, Chaussures, Claques, etc., au montant de $9,142.81.

Le tout pour être vendu sans réserve en lots pour convenir aux acheteurs.

AUSSI

Pour le compte des fabricants et importateurs :

26 caisses de Lainages, Etoffes, Serges, Vecunas, Meltons, etc.

18 Caisses Toile de ménage.

34 caisses Etoffes, Batistes, Doublures, Canevas.

200 douzaines Chapeaux en feutre.

1,000 douzaines Chemises en flanellette, Chemises noires, etc.

10 caisses Cotons, Indiennes, Toiles à drap.

15 caisses Merceries, Cols et Cravates, Bretelles, Sous-Vêtements, etc.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs.
116-3

PAR FRASER FRERES

80 Rue Shater, Vente aux Enchères de beaux Meubles, Pianos, etc., pour le compte de la Succession de Feu Mlle Edith Turner, à l'adresse susmentionnée, MERCREDI matin, 23 Mars, à 10 HEURES.

Consistant en un piano carré de Guild Church et Co, Boston, ameublement de salon, chaises désassorties en osier et autres, tapis de Bruxelles, miroirs de manteau de cheminée G. A., rideaux de fenêtre en véritable dentelle, peintures à l'huile et autres gravures, lustres à gaz en bronze, belle table à cartes, rugs, écran en bambou, tables de centre à dessus en marbre, petite banquière, plaquettes, ornements, draperie de manteau de cheminée, canapés, lampe à gaz mobile, buffet en noyer avec grand miroir biseauté à glace anglaise, table à rallonge pour salle à manger, ainsi que chaises recouvertes en cuir; service à dîner, à thé et verrerie, argenterie, lampe de corridor, porte-chapeaux, en noyer et chaises assorties, tapis de corridor et d'escalier, portières, bibliothèque, bonnes dimensions, pupitres, pendule et appliqué, carrosse de bébé, ameublements de chambre à coucher en chêne et en noyer à dessus en marbre, lits de plumes, oreillers, matelas et sommiers, tapis de chambre à coucher, article de toilette, appliques à gaz, chaise d'invalide, table et commode, le contenu de la chambre des domestiques, poêle Prowse avec accessoires à eau chaude, poêle à gaz, glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc., le tout joli et propre et à vendre sans réserve.

FRASER FRERES, Encanteurs.
116—3

PAR WALTER M. KEARNS

239 RUE DE LA MONTAGNE

VENTE A L'ENCAN

—DE—

Meubles et effets de Ménage

Mobilier de salon, chaises dépareillées de fantaisie, sofas. Table de centre en acajou, cabinet et chaises. Tables à cartes en acajou, miroirs avec cadre doré, étagère, bric-à-brac, images, gazeliers, orgue Cabinet "Bell," buffet en chêne, chaises de salle à manger, table à rallonge, service à dîner, verrerie, beaux articles plaqués, mobiliers de chambre à coucher en noyer poli et chêne, couchettes en fer émaillées blanc, bureaux et lavabos dépareillés, matelas en crin, machine à coudre, glacière, poêle de cuisine "McClary," poêle à gaz "Eureka," ustensiles de cuisine, bibliothèque-secrétaire, etc., etc.

Vente sans réserve à la résidence susmentionnée,

VENDREDI MATIN

25 MARS, A 10 HEURES

WALTER M. KEARNS, Encanteur.
118—3

Tweeds Endommagés

Environ 40 pièces de Tweeds, plus ou moins endommagés par la fumée, seront vendus pour le compte des intéressés aux salles de ventes du soussigné.

1828 rue Notre-Dame.

JEUDI APRES-MIDI

A 2.30 HEURES

WALTER M. KEARNS, Encanteur.
118-2

UNE OFFRE DU CZAR A M. WHYTE

Il lui demande de prendre charge du transsibérien.

On dit dans les cercles du Pacifique Canadien que M. William Whyte, assistant du président, et gérant-général des lignes de l'ouest, et ayant ses quartiers généraux à Winnipeg, a reçu du czar, l'offre de prendre charge du chemin de fer transsibérien, et de demander le salaire qu'il désire. L'offre, dit-on, est pour un engagement de cinq ans, au bout desquels le czar croit que la ligne sera dans un état prospère.

M. Whyte aurait plein pouvoir sur tous les employés et toute liberté de construire ou réparer.

On se rappelle qu'il y a quelques années une délégation de hauts dignitaires russes fut envoyée par le czar auprès de M. Whyte pour lui demander de faire l'inspection de la ligne, ce qu'il fit.

LA BOURSE

Un peu moins actif ce matin à Montréal, mais ferme — Le Coal en recul — Quelques valeurs remarquables à New-York—Ferme à Londres.

Hier après-midi, le Street a continué à monter jusqu'à 211 et ce matin, il n'a été l'objet d'aucune transaction. On croit, dans certains quartiers, que cette hausse subite a eu pour cause une opération qui a été faite le matin dans le but de répondre à une demande qui devait être faite le jour même, et dont certains courtiers auraient été prévenus d'avance.

Le Pacifique a été plus ferme, ce matin, qu'hier après-midi, bien que les cours aient variés durant la séance de 113 5-8 à 113 1-8, pour clôturer ferme à 114 3-8.

Le Coal est en recul ce matin. Clôturé à 60¾ hier après-midi, il s'ouvrait à 60, pour tomber à 59 bientôt et clôturer en recul d'une couple de points depuis hier matin, à 58¾.

Le Richelieu enregistre une plus value à 83.

Le Power est ferme à 72, le Détroit à 94½, le Twins à 92, le Steel à 8 5-8 et le Scotia à 81.

Le New Street a clôturé hier soir à 207½.

Le Toledo gagne ½ point ce matin, à 29½.

A Londres, ce matin, le marché a été plutôt ferme.

A New-York, ce matin, le ton du marché, à l'ouverture, a été plutôt hésitant et irrégulier. Le United States Steel pref. est tombé d'une fraction sur la vente de 1100 parts, puis est devenu indécis. Le St Paul a gagné 3-8 en ouverture et l'a perdu ensuite. Les changements ont été de peu d'importance. Si on excepte pour les "Northern Securities," qui, à midi, avaient gagné 3 points sur la rumeur d'un "corner" et pour le "Union Pacific" qui avait aussi gagné 3 points sur la rumeur que ce chemin de fer obtiendrait la majorité des intérêts dans le "Northern Pacific."

Le marché du coton futur s'est ouvert un peu plus faible, ce matin.

David Miller et Henry W. Taft ont été aujourd'hui nommés curateurs à la faillite de D. J. Sully and Company, en remplacement de J. H. Hoadley, que plusieurs créanciers ne trouvaient pas de leur goût.

COMMERCE

GRAIN ET FARINE

Le blé a été de nouveau en recul de 1⅛c à Chicago, hier, clôturant pour mai à 95c et pour juillet à 86 1-8c et 86¼c.

Le blé-d'Inde a fléchi de 3-8c à 3-8c, clôturant pour mars à 50¾c, pour mai à 52¾c et pour juillet à 55¾c et 50 3-8c.

L'avoine est en recul de 1-8c, à 40c pour mai et 38¾c pour juillet.

CE MATIN

Légèrement à la hausse le blé à Chicago, ce matin, à 92 3-8 cents pour mai, et 86¾ cents pour juillet, à 11 heures.

Le blé-d'inde est irrégulier, à 52 5-8 cents pour mai, et 50¼ cents pour juillet.

L'avoine est légèrement en recul à 39 1-8 cents pour mai, et 38 5-8 cents pour juillet.

A MONTREAL

GRAIN — Le blé de Winnipeg était en recul de 1½c hier, à 94c pour mai. La demande du grain par câble ne s'est pas améliorée ; les exportateurs avouent même qu'ils ne reçoivent pas une offre. En conséquence, les affaires ne se font pas et le marché est tranquille.

La demande locale pour le grain en général est très limitée, si on excepte pour l'avoine, qui est assez active ; les prix cependant sont nominaux.

Les prix d'exportation sont les suivants : Pois, 66c ; orge, No 2, 46½c ; No 3, extra, 45½c ; No 3, 44½c ; sarrasin, 62c ; avoine blanche, No 2, 33½c à 33¾c.

FARINE — Au lieu de fléchir, les prix de la farine se maintiennent fermes, en dépit de la baisse dans les prix du blé américain et canadien. Mais si cette situation dans le blé continue, les prix de la farine en seront bientôt affectés, et par ricochet, ceux du pain. La demande est limitée pour la patente du printemps, excepté pour le produit d'Ontario.

Nous cotons : Manitoba, patente du printemps, $5.40 ; Manitoba, patente du boulangers, $5.10 ; patente d'hiver, de $5.10 à $5.25 ; straight rollers, $4.80 à $5 ; extras, $3.70 à $3.80 ; straight rollers, en sacs, $2.30 à $2.35.

SON ET MOULEE — La demande n'est pas très active pour le son et la moulée; les prix se maintiennent fermes.

Nous cotons actuellement : Son du Manitoba, en sacs, $19 à $20 ; gru, $21 la tonne; son d'Ontario, en vrac, $19 ; gru, $20.50 à $21 ; moulée, $24 à $28 la tonne, selon la qualité.

AVOINE ROULEE — La demande pour l'avoine roulée, en petite quantité, continue à être bonne et le marché est assez actif ; les prix sont fermes. Par

SEANCE ANIMEE DU CONSEIL DE VILLE

LE COMITE DES FINANCES PRIS A PARTI PAR L'ECHEVIN COUTURE ET AUTRES—L'ON SE PLAINT DE LA MANIERE DONT L'AUDITION DES LIVRES EST FAITE.

LA QUESTION DU GAZ — LE SERVICE DU TERMINAL — LES DEFALCATIONS A L'HOTEL DE VILLE — LA DETTE FLOTTANTE — UNE SERIE DE QUESTIONS PAR L'ECHEVIN COUTURE — PASSE-D'ARMES ET INTERVENTION DU MAIRE LAPORTE.

La séance du conseil de ville, hier après-midi, a été passablement orageuse. A certain moment, l'on ne s'est guère ménagé et ceux dont l'humeur paraissait le plus batailleuse, ont été poliment invités par le maire Laporte, à se montrer un peu plus conciliants.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, la présentation pour la deuxième fois, du rapport concernant les remaniements dans le département en loi donne lieu à un débat animé.

Le greffier avait à peine lu les premières phrases de cette pièce, que l'échevin L. A. Lapointe se lève vivement et proteste

UNE ESCARMOUCHE

contre la lecture du rapport, attendu qu'il n'a pas été considéré par le comité des finances, auquel il avait été renvoyé par le conseil, en même temps que la lettre écrite par M. J. L. Archambault.

L'échevin Couture.—" Notre collègue, M. Vallières prend exactement la même position qu'il a prise lorsqu'il était président de la commission des chemins. Il s'imagine que la Ville, c'est lui tout seul. Heureusement que tel n'est pas le cas. Il vient, aujourd'hui, présenter au nom du comité des finances un rapport que ce dernier n'a pas fait, ne l'ayant pas étudié. Or, le moins que je puisse dire, c'est que c'est une fort mauvaise manière d'agir. C'est, d'ailleurs, de tradition chez M. Vallières.

Le président des finances répond que le rapport avait d'abord été signé par trois membres, ce qui était insuffisant, mais il porte maintenant les quatre signatures règlementaires, voilà pourquoi il est présenté de nouveau, comme étant régulier, cette fois. Il a, d'ailleurs, été soumis aux finances.

" Voici comment la chose s'est faite, réplique l'échevin L. A. Lapointe, avec vivacité. A la fin d'une séance, alors que chacun se levait de son siège pour partir, M. David a entamé la lecture du rapport, mais l'échevin Carter fit remarquer qu'il était trop tard pour entreprendre la considération de cette affaire et la séance fut levée. Je maintiens donc que ce rapport n'a pas été examiné et je m'étonne qu'il soit aujourd'hui sur la table. Il ne doit pas être lu, parce que, à proprement parler, il n'y a rien devant le conseil."

L'échevin Couture parle dans le même sens et dit qu'il est souverainement étrange qu'un membre ait l'audace de prendre sur lui d'apporter ainsi une pièce importante comme étant l'expression de l'opinion d'un comité, lorsque les membres de ce même comité ne savent pas ce qu'elle contient. "Vous pouvez vous vanter, dit-il, en s'adressant à l'échevin Vallières, d'avoir un fier toupet. Vous avez manqué votre coup, il y a huit jours, et vous voulez vous reprendre aujourd'hui, mais vous le faites d'une façon absolument illégale."

Comme le débat menaçait de s'envenimer, le maire intervient et recommande la modération, au nom de la concorde.

Après quelques observations de la part des échevins Payette, Lavallée, Ekers et Lapointe, le document est renvoyé aux finances.

Une résolution du comité des finances recommandant d'accorder une subvention de $500 à l'Union des municipalités canadiennes est remise à une autre assemblée.

L'AFFAIRE HAMEL

Lecture est faite du rapport officiel du trésorier de la cité, au sujet du détournement de l'ancien paie-maître Hamel.

M. Robb, en somme ne donne aucune information nouvelle, sur cette malheureuse affaire. Il affirme que le blanc de chèque a été enlevé le 1er décembre dernier et qu'aucun blanc de chèque n'avaient été signés d'avance, par aucun des officiers du département.

LA DETTE FLOTTANTE

M. Robb donne aussi des renseignements au sujet de la dette flottante. Celle-ci, le 1er mars était de $887,000 reparties comme suit:

Banque d'Epargne	$400,000
Banque de Montréal	292,000
Trust and Loan	75,000
Banque d'Hochelaga	60,000
Institut du Baron Hirsch . .	60,000

Ces emprunts sont payables à dix jours de demande les 1er avril, 1er mai et 1er juin. La ville paie les intérêts suivants:

$235,000 à	4 ½ o/o
$300,000 à	5 o/o
$352,000 à	5 ½ o/o

A la demande de M. Couture ce rapport sera publié dans la " Gazette Municipale.

Le rapport du comité de police sur la cause du détective Guérin, pour fausse arrestation est renvoyé à la prochaine réunion. On se rappelle que cet officier a été complètement exonéré de tout blâme.

LA MONTREAL WATER & POWER CO.

Confirmement à la suggestion faite par la commission d'hygiène et les avocats de la ville, il est résolu d'adresser un protet notarié à la Montreal Water & Power Co., afin d'amener celle-ci à prendre les moyens de fournir de l'eau pure et potable dans le quartier Saint-Denis. Si la compagnie ne donne pas de réponse, des procédures seront prises pour amender son contrat.

Le contrat pour l'achat d'une balance destinée au marché à bestiaux de l'ouest est définitivement accordé à MM. Fairbanks & Co., pour une somme de $635.

LE TERMINAL

En réponse à certaines questions posées par l'échevin Couture, à une assemblée précédente, l'inspecteur de la cité fait rapport que le service de la compagnie a été surveillé par des officiers de la voirie, les 11, 14, 15 et 16 courant. Il a été constaté que ce service variait de 2 à 15 minutes, soit une moyenne de 5½ minutes.

La compagnie a tenue la voie libre de neige et de glace, partout, à l'exception d'un côté de l'avenue de l'Hôtel de Ville et de la rue Cadieux, où se trouve la salle d'exercice.

D'après la clause 25 du règlement No 274, la compagnie devait aussi faire l'arrosage des rues, pourvu que la ville lui fournisse l'eau et les voitures. Or, comme la corporation n'a pas encore fait construire ces véhicules, la compagnie n'a pas fait l'arrosage.

L'échevin Couture fait remarquer que dans ce rapport, M. Barlow, a omis une information qu'il avait demandée au sujet des recettes brutes de la compagnie, jusqu'à date et de percentage, que la ville avait dû en retirer.

L'échevin Vallières: "Cette question a été retirée momentanément du rapport, parce qu'il est survenu des difficultés au sujet de l'interprétation à donner aux clauses concernant le percentage."

"Quelles sont ces difficultés ?" demande l'échevin Couture avec animation. Le Conseil a le droit de le savoir. Aucun état ne nous a jamais été fourni ; il existe des complications et personne ne nous en parle. Tout est tenu dans le secret. A quoi sert donc un Conseil ? Pourquoi ne pas nous faire un rapport, au moins tous les trois mois ? C'est à force de questions que l'on arrache des renseignements. Cela ne devrait pas être.

L'échevin Vallières répond que les sommes devant revenir à la Ville étaient si minimes qu'il ne valait pas, vraiment, la peine de troubler le Conseil pour si peu. La difficulté vient des recettes provenant des billets pour le Bout de l'Ile et elle est en train d'être réglée à l'amiable entre le département en loi et M. Mullarkey. Ce dernier, d'ailleurs, s'est empressé, lorsque demande lui en a été faite, de donner le chiffre des recettes de la compagnie jusqu'au 31 décembre dernier ; elles ont été de $1,047.40 et là-dessus il revenait à la cité $104.74 en tout.

L'échevin Lavallée dit que M. Barlow devrait, comme il y est tenu, d'ailleurs, faire surveiller constamment le service des tramways dans la Ville, que ce soit une compagnie ou l'autre, et faire rapport souvent au Conseil, toutes les semaines même.

"C'est ce que j'ai commencé cette semaine même, répond l'échevin Larivière, président de la voirie ; mais je ne voulais pas le dire publiquement, pour ne pas donner l'éveil, car du moment que le Montreal Street Railway, par exemple, sait qu'une surveillance est exercée sur telle ligne, elle y met plus de tramways, pour donner satisfaction le temps que dure l'inspection et ensuite, le service redevient défectueux. De cette façon, le public est trompé. Quoi qu'il en soit, je serai en mesure de renseigner verbalement mes collègues, à chaque assemblée, sur ce sujet.

LA QUESTION DU GAZ

On soumet l'opinion des avocats de la Ville re le contrat d'éclairage au gaz, en ce qui se rapporte à l'avis de motion de l'échevin Lapointe, à la dernière séance concernant le rachat du matériel de la compagnie du gaz à l'expiration du contrat. Cet avis de motion tendant à donner effet à la clause 8 est légal et ne saurait faire encourir à la Ville aucune responsabilité jusqu'au moment où une résolution serait adoptée et signifiée à la compagnie dans les six mois de délai requis. Le contrat expire le 1er mai 1905 et si à cette date la cité n'est pas en état de se charger elle-même du service du gaz, il devient "ipso facto", en force pour cinq autres années, avec les mêmes conditions et privilèges.

Le rapport de la commission de la voirie concernant l'élargissement de cette partie de la rue Foupart, dite "traverse de Longueuil" est renvoyé aux finances.

L'échevin Couture qui paraît être devenu d'une curiosité insatiable, manifeste un désir extraordinaire de se renseigner et il exige, pour cela, la préparation de nombreux documents.

Il demande les montants votés par la commission des finances pour 1902-03, 1903-04, pour le département des impressions, papeterie requise, pour les améliorations à l'hôtel de ville, pour les marchandises ou meubles requis, le montant payé pour les ouvrages faits aux meubles et marchandises fournies, donnant le nom des fournisseurs et contracteurs, si ces ouvrages ont été faits par contrats, ou à la journée, si le comité des finances a toujours concouru dans l'approbation de ces travaux, aussi, quel est le montant dépensé depuis le 1er février 1903 relativement au château Ramesay et au marché Bonsecours, dépenses faites soit par le comité des finances ou celui de la voirie.

Le représentant du quartier Saint-Jacques nord donne aussi avis que dans 30 jours il proposera la nomination d'une commission spéciale pour l'administration de la bibliothèque municipale.

LES DEFALCATIONS

L'échevin Bumbray demande ce que l'on a fait de la cause de ce percepteur des arrérages de taxes trouvé coupable dernièrement de détournement de fonds.

Il s'agissait, répond l'échevin Vallières, d'une somme fort peu considérable, en dépit des rumeurs qui ont couru. La Ville a été complètement remboursée et le comité des finances, avec l'approbation du département en loi, n'a pas cru devoir pousser l'affaire plus loin.

Ceci ne satisfait pas l'échevin Bumbray cependant. On montre trop de faiblesse, dit-il, vis-à-vis de ces gens-là, qui abusent de notre confiance. L'on devrait faire un exemple en amenant le coupable devant la justice. C'est, en quelque sorte, encourager les fraudes, que de laisser les employés sous l'impression que s'il leur arrive de commettre des fautes ils en seront quittes pour la perte de leur position et un remboursement. Les deniers publics doivent être mieux protégés que cela.

L'échevin Couture parle dans le même sens et ajoute que l'audition des livres ne se fait pas assez régulièrement. Il y avait six mois, paraît-il, que les livres n'avaient pas été examinés lorsque l'infortuné employé s'est noyé à Longueuil, après avoir détourné $1,200. Ce suicide n'aurait pas eu lieu, si le malheureux eut été certain qu'en prenant l'argent de la Ville, il aurait été découvert immédiatement. Il est évident qu'il y a lacune quelque part dans le système.

L'échevin Ekers: "Nous ne sommes pas pour examiner les livres nous-mêmes tous les jours."

"Non, répond avec chaleur l'échevin Couture, mais s'est vous, membres du comité des finances, qui devriez voir à ce que les livres soient bien tenus et examinés de façon à prévenir les fraudes. C'est là un de vos plus graves devoirs, et vous ne paraissez guère vous en soucier."

Le maire voyant que les choses allaient s'envenimer fait remarquer qu'il s'agit, en effet d'une question sérieuse et que des moyens devraient être pris pour assurer un meilleur contrôle de la comptabilité.

Le règlement suivant, qui s'applique par lui-même, est adopté, en troisième lecture:

A une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal, etc.

Il est ordonné et statué comme suit:

Sect. 1. — Ledit règlement No 292 est amendé en y ajoutant après la section 2 les sections suivantes:—

Sect. 3. — L'enlèvement du papier de rebut sera fait par contrat.

Sect. 4. — La Commission de l'Incinération, pour l'octroi de ce contrat, demandera, aux conditions qu'elle jugera bon d'imposer, des soumissions conformément aux dispositions de la Charte.

Sect. 5. — Il est défendu à tout propriétaire, locataire, possesseur, détenteur, voiturier, charretier, camionneur, ou toute autre personne de transporter ou charroyer du papier de rebut dans les limites de la Cité, soit pour elle-même ou toute autre personne.

Sect. 6. — L'entrepreneur devra faire le charoyage du papier de rebut aux endroits et aux heures indiquées par la Commission de l'Incinération et, lorsqu'il ne le fera pas, les employés du département de l'Incinération feront eux-mêmes ce charroyage.

Sec. 6. — Le présent règlement sera considéré comme faisant partie du règlement No 202, qu'il amende, quant à la pénalité et pour toutes fins que de droit.

La clause 5, cependant, après un long débat a été amendée de façon à ne donner droit à l'entrepreneur qu'au papier placé dans les caisses ou barils, le long des trottoirs, ou dans les rues ou ruelles.

Ceci permettra aux gens qui le désirent de vendre leur papier et de le transporter parce que souvent, il représente une certaine valeur.

Un contrat a déjà été passé en vertu duquel M. Lebrun donne $555 par année à la Ville, pour avoir le privilège d'enlever ce papier, qui évidemment peut rapporter des bénéfices.

La démission de l'échevin Payette comme président du comité de législation est acceptée, puis on ajourne à mercredi, à deux heures, pour considérer les amendements à la charte.

L'ALCOOLISME

COMMENT L'ONT DEVIENT IVROGNE SANS LE SAVOIR

Rien de plus utile que l'alcool. Si ce précieux liquide disparaissait, que de choses réellement bonnes et très pratiques seraient supprimées par le fait même! Mais aussi combien de maux resteraient inconnus, et que de calamités, de malheurs, de troubles et d'infortunes sans nombre seraient dès lors évités! Ceci prouve donc indubitablement que les meilleures causes peuvent avoir les plus désastreux effets. Le même raisonnement fait aussi voir toute la vérité du dicton populaire: "L'excès en tout est un défaut."

Nous ne croyons pas à propos de répéter ici tout ce qui a été dit ou écrit sur l'alcoolisme. Pourtant, c'est bien là une question toujours d'actualité, et l'on ne saurait trop en dire sur ce vice, qui s'acclimate trop facilement chez nous.

Oui, l'alcool a du bon parfois, mais pour une qualité, souvent problématique, que de défauts sérieux et que de torts positifs dans ses effets souvent contraires et toujours si violents.

En médecine surtout, l'alcool joue un rôle prépondérant. Bien entendu, nous ne voulons pas en accuser la science, mais il faut avouer tout de même que c'est elle qui contribue le plus largement à propager l'expansion des boissons alcooliques en généralisant d'une façon par trop téméraire, les remèdes alcoolisés.

Et c'est là, croyons-nous, une cause commune de l'ivrognerie dans toutes les classes de la société.

Sans doute que le genièvre, le cognac, le rhum, etc., constituent aussi des stimulants véritables, mais bientôt l'habitude vient à amoindrir l'effet, alors, il faut doubler et répéter la dose indéfiniment. Puis l'habitude devient bien vite un besoin réel. Voilà le danger, ceci est inévitable et entraîne fatalement les personnes les mieux intentionnées.

N'est-ce pas là une constatation de tous les jours ?

Oh ! les stimulants qu'ils en ont donc fait des victimes inconscientes du vilain alcool ! Que de carrières brisées, que de familles ruinées, que de frères dont on a à rougir et que de pauvres pères déshonorés.

Hélas ! s'il fallait pénétrer à l'intérieur de centaines et centaines de foyers pour interroger les mères, les épouses et les filles sur la cause de leurs larmes et de leurs misères !

Tirons plutôt le rideau sur l'impitoyable réalité pour ne pas être témoins des scènes d'angoisses et contempler à nu les plus profondes meurtrissures qui stigmatisent trop impunément tout ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré dans la famille : l'honneur et le nom, la mère et les enfants !

Puisque nous venons d'indiquer le mal et sa source première, il est bon que nous fassions également connaître le plus sûr moyen préventif pour enrayer cette plaie de la société.

Il est admis que l'on commence à boire par accident et que l'on continue souvent par nécessité.

L'estomac se dérange, la tête s'alourdit, les intestins fonctionnent mal, les nerfs s'agitent, il faut donc relever le système, s'éclaircir le cerveau et calmer les nerfs. Or, pourquoi ne pas prendre de préférence un remède inoffensif et qui ne fera pas qu'endormir le mal, calmer momentanément ou stimuler pour quelques heures, mais qui guérira positivement ?

Ce remède, il est tout trouvé : ce sont les Pilules Moro pour les Hommes.

La seule cause de ces indispositions passagères, de ces fréquentes fatigues d'estomac, de tous ces troubles nerveux : mal de tête, maladie de coeur, dyspepsie, etc., c'est tout simplement la faiblesse générale ou la défectuosité de certains organes. Les Pilules Moro tonifient tout le système, activent l'appétit, facilitent la digestion, enrichissent le sang, donnent un regain de force et de virilité. C'est l'aliment naturel de l'homme, son unique restaurateur et pour lui, le meilleur préservatif contre la maladie. Prenez-en une seule boîte de temps à autre et vous serez toujours vigoureux, frais et dispos au travail.

Ainsi donc, si vous êtes brisés par les excès, la dissipation, un travail trop dur, les tracas ou par toute autre cause qui ait sapé votre vitalité ; si vous êtes découragés, avec un cerveau et un corps faibles ; si vous vous éveillez plus fatigués que lorsque vous vous êtes couchés ; si vous avez perdu votre ambition et votre énergie ; enfin, si vous êtes malades aujourd'hui, ne faites pas d'erreur, laissez de côté boissons, bière, narcotique, les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé. Aussi si, pour une raison ou pour une autre, vous vous adonnez à l'usage immodéré des liqueurs enivrantes, écrivez-nous ou venez nous voir à nos bureaux de consultations gratuites, 1724 rue Ste Catherine, Montréal, nous vous dirons ce que vous devez faire pour vous guérir.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste Catherine, Montréal.

BOVRIL

L'AUXILIAIRE DU CHEF

Il n'y a pas un seul aliment qui soit préparé à la cuisine pour épargner autant de temps, de trouble et de perte que Bovril. On en fait des Bouillons délicieux, des sauces succulentes et il ajoute un fumet particulier aux consommés, aux entrées, ragouts, etc. La prochaine fois que vous ferez de la soupe ou un consommé, ajoutez une cuillerée de Bovril et notez la différence.

Pour des Repas Impromptus Bovril est Incomparable

IL DEVRAIT SE TROUVER DANS TOUTES LES MAISONS

LA MODE DU JOUR

Charmante chemisette en linon blanc garnie d'entredeux de broderie posés en feston et unis. Les manches sont ornées de groupe de plis lingerie et l'ampleur en est resserrée dans un étroit poignet.

Prélart

Une grande variété de nouveaux prélarts à plancher vient d'arriver pour le commerce de Pâques.

Dessins splendides, Qualités fortes. Valeurs incomparables à

25c, 30c, 35c, 40c, 45c, 50c, 60c.

Une visite est sollicitée.

D. GAGNON & CIE
165 RUE ST LAURENT.
Coin Dorchester.

John Murphy & Co.

Un achat considérable de vêtements d'une des principales maisons de Toronto à presque nos propres conditions !

Cet achat devrait concentrer l'attention de toutes les dames qui veulent avoir une Jupe de toilette ou de rue à meilleur marché que le prix de la manufacture !

Un mot suffit à expliquer la raison de cette "occasion"—**Surproduction** ! Il fallait que le manufacturier fît un sacrifice pour mettre les choses au point, et une offre, argent comptant, de notre part nous permit d'acheter ces marchandises aux prix les plus bas. Le public en recoltera le bénéfice jeudi !

L'achat Comprend :

800 Jupes de toilette et de rue, tous les styles les plus nouveaux et les tissus les plus jolis, pour dames !

Nous invitons cordialement les dames à venir visiter notre magasin, demain, mercredi, afin qu'elles puissent juger de ce splendide assortiment de vêtement qui sera mis en vente

JEUDI à 8 a.m. !

JUPES DE ROBES DE VILLE
POUR DAMES

LOT No 1—Comprenant Vigognes, Tweeds, Friezes, Cheviotes, valant ordinairement $4.50 à $5.00, notre prix spécial, jeudi..... **$2.95**

LOT No 2 — Comprenant Tweeds très légers convenables pour le printemps et l'été, aussi vigognes noires et bleues, Serges noires, etc., valant ordinairement $5.25 à $6.85 **notre prix spécial jeudi..... $3.75**

LOT No 3 — Comprenant Draps Castor épais noirs et bleus, jolis Tweeds rayés, valant ordinairement de $7.50 à $9.50, **notre prix de vente spéciale jeudi..... $4.85**

LOT No 4—Comprenant Tweeds Superfins, Vigognes, Drap de Dames, étoffes et la main-d'œuvre de la plus haute qualité, valant ordinairement de $9.75 à $11.00. **Notre Prix de Vente Spéciale, Jeudi..... $5.50**

Commandes par la poste promptement remplies, on devra envoyer les mesures de la taille et de la longueur avec les commandes.

JOHN MURPHY & CO,
2341 et 2343 rue Ste Catherine, Angle Metcalfe.
Conditions : Comptant. *Téléphone Up 2740*

Une boite de **2** lbs de **SIROP** de Table Marque **'CROWN'** Pour **10** cents sera un régal pour vous et pour vos enfants, le SIROP est si pur, si sain et si délicieux.

Demandez la marque "COURONNE" à votre épicier.

THE EDWARDSBURG STARCH CO., LTD,
164 Rue Saint-Jacques, Montréal.

CHAPEAUX et CASQUETTES

JAMES CORISTINE & CO., LTD.
Angle des rues Saint-Paul et Saint-Nicolas.

Valeurs choisies en Feutres et Pailles pour assortir.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Pieds et Chevilles Enflés

Ne Pouvait Dormir la Nuit

Le Mal de Dos et le Mal de Reins en étaient la cause

Les Pilules de Doan Pour les Reins

Guérissent après que tous les autres remèdes ont échoué

Ces Merveilleuses Pilules pour les Reins Guérissent les Cas de Maladies de Reins les plus Chroniques, si on les emploie judicieusement et suivant les directions.

Lisez ce que Mme Geo. H. Alward, Whites Point, N.-B., a à dire à leur sujet: "Ceci est pour certifier que j'ai employé les Pilules de Doan pour les Reins contre des douleurs au dos et le mal de reins et je les recommande très chaleureusement à toute personne souffrant de ces maux. Je souffrais tellement du mal de reins que je pouvais à peine circuler dans la maison. Mes pieds et mes chevilles étaient si enflés et si douloureux qu'il m'était impossible de reposer ni jour, ni nuit. J'essayai plusieurs remèdes mais sans en obtenir aucun soulagement ; c'est alors qu'un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les Reins. Je constatai bientôt un changement pour le mieux et je n'en avais pris que deux boîtes quand je me sentis en état de faire mes travaux de ménage et trois boîtes me guérirent complètement."

Les Pilules de Doan pour les Reins se vendent 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands, ou de

THE DOAN KIDNEY PILL CO.,
TORONTO, ONT., 4yw

ECOLE POLYTECHNIQUE

Les élèves de l'Ecole Polytechnique ont appris avec regret la mort de leur principal, M. U. Archambault, et prient respectueusement la famille d'accepter leurs sympathies.

Par ordre, le secrétaire,
EMILE FALETE, E.P.M.

ILS VONT COLONISER L'OUEST

Nous annoncions hier l'arrivée à Montréal d'un millier d'immigrants anglais, en destination de l'Ouest canadien. Tous ont pris le convoi hier après-midi, à la gare Windsor, qui était encombrée de colis divers. Plusieurs de ces immigrés sont assez riches, dit-on, et susceptibles de faire de bons colons. C'est M. Thomas Drayson qui a charge de conduire à destination ces nouveaux colons.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Le travail chinois au Transvaal a été hier l'objet d'un vif débat aux Communes Anglaises — Opérateurs et mineurs du district bitumineux ont signé hier le nouvel arrangement — Les ouvriers de l'île de Porto-Rico, décident de s'affilier à la Fédération Américaine du Travail — La municipalisation de l'éclairage à Kingston — La grève à la Star Mantle Mfg Co., se règlera probablement aujourd'hui — Rapport sur les établissements d'éclairage à l'électricité en Canada — Commencement de grève à Glace Bay — Les revenus de la compagnie des tramways de cette ville — Le 25e rapport annuel du bureau des statistiques de l'état du Missouri — Faits divers.

A la Chambre des Communes anglaises, hier après-midi, Sir Henry Campbell-Bannerman, a proposé sa motion de censure contre le gouvernement, à propos de l'introduction du travail chinois au Transvaal et qu'il déposait devant la Chambre le 16 mars courant. La motion se lisait comme suit :

"Cette Chambre désapprouve la conduite du gouvernement de Sa Majesté qui a avisé la Couronne de ne pas désavouer la loi permettant l'emploi du travail chinois au Transvaal."

Sir Henry a dit que, depuis la fin de la guerre sud-africaine, le gouvernement n'avait rien fait, qui ait frappé aussi cruellement le peuple de ce pays, que sa sanction de l'introduction du travail chinois en Afrique-Sud. Il est impossible de concevoir un plus complet abandon des principes suivis jusqu'ici par la Grande-Bretagne, pour se frayer un chemin à travers le monde, que cette importations d'aubains comme esclaves des spéculateurs en mines.

Le chef libéral pense que seule, l'imminence d'une catastrophe aurait pu justifier l'ordonnance relative au travail chinois.

Il a appuyé fortement sur la clause qui porte que quiconque donne asile à un chinois déserteur sera considéré recéleur de marchandises volées. Si ce n'est pas là l'esclavage, a-t-il dit, la différence en est insaisissable.

Le premier ministre Balfour, le secrétaire des colonies, le major John Ed. Seeley, M. Redmond et M. Herbert H. Asquith, ont tour à tour pris la parole sur la question et finalement, la motion du chef libéral a été mise aux voix et repoussée par un vote de 242 voix contre 209 voix.

× × ×

La sous-commission conjointe du district britannique central, s'est réunie hier à Indianapolis et le nouvel engagement de deux ans, basé sur les récentes conditions acceptées par les mineurs a été signé. Cette commission se composait de deux mineurs et de deux opérateurs de chacun des quatre Etats composant le district central. Il n'a été apporté aucun changement à la première proposition des opérateurs.

× × ×

A une importante conférence tenue à Porto Rico, le 25 février dernier, entre M. Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail et les délégués des deux florissantes unions ouvrières de cette île, représentant tout le travail organisé il a été résolu que les unions Portoricaines s'affilieraient à la Fédération Américaine du Travail.

Des chartes leur seront envoyées dans quelques jours.

× × ×

La ville de Kingston vient de décider de municipaliser le service de l'éclairage.

Le règlement accordant $182,000 pour acheter le matériel d'éclairage de la Kingston Electric Light Co., a été approuvé par une énorme majorité, hier. Le vote a été de 1,397 pour le règlement et 37 contre. Le conseil de ville va acheter le matériel et l'exploitera comme chose d'utilité publique.

Cela veut dire naturellement une baisse considérable dans les prix et ce pour le plus grand avantage de l'ouvrier.

× × ×

La grève des employés à la "Star Mantle Manufacturing Co." qui durait depuis près de huit jours, prendra probablement fin aujourd'hui même. Une délégation des grévistes a eu une longue entrevue hier avec les patrons et les ouvriers et ouvrières ont été invités à retourner au travail à des conditions qui donneront, croit-on, la plus entière satisfaction à tous.

Les patrons y trouveront aussi leur compte, paraît-il, en vertu de cette entente.

× × ×

Selon les rapports des fonctionnaires chargés de faire exécuter la loi de l'inspection de l'éclairage à l'électricité, il y avait, l'année dernière, 324 établissements en opération dans la Dominion possédant 14,780 lampes à arc et 212,861 lampes incandescentes. Considérant la lampe à arc comme équivalant à 10 lumières incandescentes, il y avait au 30 juin dernier 1,360,661 lumières en usage en Canada, soit une augmentation de 236,865 lumières durant l'année, ou plus de 21 pour 100. Depuis 1898, il y a eu une augmentation de 65 dans le nombre des établissements, de 4,391 dans le nombre des lampes à arc, et de 749,246 dans le nombre des lumières incandescentes.

L'établissement le plus important dans le Dominion est celui de Toronto, qui a 170,000 lampes.

× × ×

Un commencement de grève s'est déclaré hier à la mine No 2 de la Dominion Coal Co., à Glace Bay. Les difficultés sont survenues à cause d'un ordre donné par le contremaître aux chauffeurs, à l'effet de charroyer les cendres, travail qui jusqu'à présent avait toujours été fait par des aides. Les chauffeurs, au nombre de seize, ont refusé d'obéir et abandonné l'ouvrage. La question a été portée devant la "Provincial Workmen's Union" dont les chauffeurs font partie et un comité fut nommé pour interviewer le gérant McEachren, qui dit que la compagnie ne reviendrait pas sur sa décision. On espère toutefois en arriver à une entente avant que la grève ne s'étende aux autres départements.

× × ×

Les représentants de toutes les unions de débardeurs de tous les ports sur les grands lacs, se sont réunis en conférence hier à Cleveland, dans le but de préparer l'échelle des salaires en vue de la prochaine navigation et qui devra être présentée à l'association des représentants de compagnies de navigation.

× × ×

D'après le récent rapport publié par la Compagnie des Tramways de Montréal, ses recettes nettes pour le mois de février dernier ont été de $37,264 contre $32,997 en 1903, soit donc une augmentation de $4,267 sur la période correspondante de l'an dernier.

Tous les mois, les recettes de la Compagnie accusent de cette façon des surplus considérables sur les périodes précédentes et cependant, le maigre salaire des employés ne s'en ressent nullement. Où vont donc tous ces excédents de revenus?

× × ×

Le vingt-cinquième rapport annuel du bureau des statistiques du travail et de l'inspection du Missouri pour 1903 contient des états du surplus des produits expédiés de chaque comté en 1902, avec la valeur totale pour chaque comté. Ceci est suivi d'un sommaire des manufactures de l'état avec une série de tableaux arrangés selon les diverses industries et indiquant dans chaque cas, en tant que l'on a pu obtenir des chiffres, la valeur des terrains, des bâtiments, des machines, des matériaux bruts et des produits, du capital engagé, des dépenses du loyer, d'impôts, d'assurances et de salaire, le nombre des différentes classes d'employés, et la moyenne de leurs salaires. D'autres tableaux donnent le nombre de chaque classe d'ouvriers employés, la moyenne de leurs salaires quotidiens, les heures de travail et la proportion de l'augmentation des salaires durant l'année. L'on donne un grand nombre de détails relativement aux unions ouvrières, dont 636 ont été signalées au bureau des statistiques du travail. Relativement à ces unions, les statistiques suivantes sont intéressantes. Le nombre total des membres des unions ouvrières est de 19,443, dont 2,835 femmes. L'on dit que 80.56 pour cent des ouvriers des différents métiers font partie des unions ouvrières. Comparaison faite avec 1901, la moyenne des heures de travail par jour, a diminué de 9.5 à 9.26 en 1902, et le tarif des salaires a augmenté.

× × ×

Il y aura demain soir, à la salle Empire, une importante assemblée de l'union locale des relieurs, No 91.

On compte sur la présence de tous les membres, vu que des questions du plus vif intérêt pour l'union y seront discutées.

La séance s'ouvrira à huit heures précises.

Le blé entier est l'aliment idéal pour tous les besoins de la vie.

Que votre occupation exige de vous l'exercice de vos muscles ou de votre intellect, donnez à l'un ou à l'autre l'aliment qui lui convient. Le seul aliment parfait est celui qui soutient tous les organes, et la Nature nous l'a donné dans le blé entier. Chaque grain contient précisément la proportion des éléments constitutifs du cerveau, des nerfs, des muscles, des os et des tissus que requiert le corps. Les seuls aliments dans lesquels vous trouverez le blé dans son ensemble sont :

SHREDDED WHOLE WHEAT BISCUIT AND TRISCUIT

Les Aliments Naturels

Triscuits en guise de pain, pain rôti, biscuits ou gaufres.

Ici nous ne cherchons pas à corriger la Nature en augmentant ou en diminuant ce parfait ensemble. Ils constituent un aliment léger, croquant, poreux, facile à digérer ; ils reconstituent tous les éléments essentiels du corps.

Que les Triscuits soient votre pain quotidien.

Demandez "The Vital Question Cook Book," gratis.

The Natural Food Company, Toronto, Canada

204B

NORDICA

— ET LE —

..PIANO..

Heintzman & Co.

Le dernier grand concert de Mme Nordica au Canada a été donné samedi, le 19 mars, à la Salle Massey, Toronto, devant une assistance de 5,000 personnes. La Salle Massey est le plus grand édifice du genre au Canada. Ca prend les meilleurs pianos pour couvrir cette vaste enceinte. Un piano canadien était capable de faire l'affaire, particulièrement le Heintzman & Co., et on s'est servi de cet instrument, à la grande satisfaction de l'artiste et de l'auditoire.

Seuls Agents

C. W. LINDSAY,

LIMITED

BUREAU PRINCIPAL : 2366 rue Ste Catherine, Montréal

Succursale de la Partie Est : 1622 rue Ste Catherine.

VIRGINIA HOT SPRINGS Situés à 2,500 pieds d'altitude dans les Montagnes de la Virginie. C'est une localité incomparable en Amérique au point de vue du climat des bains, hotels et paysages.

On y guérit le rhumatisme, la goutte, l'obésité et les maladies nerveuses. Club la "Golf" nouvel édifice qui comprend cour, des salles de repos, café, Ping-Pong, etc. Très beau terrain pour tennis, "Pool", excellentes écuries, etc.

THE NEW HOMESTEAD est le meilleur durant toute l'année, parmi tous les centres d'hôtels américains. Moderne dans toute l'acception du mot, ce site jouit de la clientèle de sir Wilfrid Laurier, des Honorables Préfontaine, T. Berthiaume, ainsi que de celle de nombreux canadiens et américains très en vue. Bureau de courrage et télégraphe direct avec New-York. Un train à wagons "Pullman" à compartiments, via Washington, quitte New-York à 4.35 p. m., et arrive à "Hot Springs" à 8.25 a.m., temps de l'Est. Billets d'excursion et billets de Pullman aux bureaux de Chesapeake et Ohio, 362 et 1184 Broadway, New-York. On obtiendra le tarif des hôtels, on pourra s'y faire retenir des appartements ou se procurer des informations spécifiques en s'adressant à Fred Terry, Gérant, Hot Springs, Va. Pour prospectus et informations générales s'adresser aux bureaux du chemin de fer C. T., 137 rue St Jacques ou à ceux du N.Y. Central, 130 rue St Jacques, Montréal, ou bien encore en s'adressant à H. W. Fuller, G. P. A. Washington, D. C.

31m-j-s-n

"Qui a l'Heure Exacte?"

L'Homme qui a toujours le

TEMPS

ELGIN

Chaque montre Elgin est garantie sous tous rapports. Tous les bijoutiers vendent les montres Elgin. "Timemakers" and "Timekeepers", une histoire illustrée de la montre, envoyée gratis aux personnes qui la demanderont à la

ELGIN NATIONAL WATCH CO., ELGIN, ILL. (3)

RUE AMHERST

(Côté Est)

Entre les rues Craig et Ste Catherine.

LA CITE DE MONTREAL, par ses Conseils et Procureurs, donne par les présentes avis public que vendredi, le 15e jour d'avril prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi, — ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, — au palais de justice, en cette Cité, elle présentera, par le ministère de ses dits Conseils et Procureurs, à la Cour Supérieure, siegeant en division de pratique, — chambre No 31, — dans et pour le District de Montréal, Province de Québec, une requête demandant à la dite Cour de choisir et nommer, en vertu de l'acte de la Législature, 62, Victoria, chapitre 58, et ses amendements, deux personnes compétentes et désintéressées, pour agir en qualité de commissaires, conjointement avec l'un des Recorders de la Cité, comme président, et deux de ses estimateurs nommés par le Conseil, pour fixer et déterminer, conformément aux dits actes, les prix et indemnité à être accordés pour les terrains ou immeubles ci-après mentionnés et désignés, que ladite Cité de Montréal a décidé d'acquérer, par résolution passée le 15e jour de janvier dernier — 1904, — sous l'autorité de l'acte 3, Edouard VII, chapitre 62, pour élargir la rue Amherst, du côté Est, entre les rues Craig et Sainte-Catherine, conformément au plan homologué, — et pour remplir les autres devoirs imposés aux dits commissaires par la loi, savoir :

1 — Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées deux constructions en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 102.0 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 294 — partie, — ce côté mesurant environ 25.9 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 294 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 100.0 pieds ; au sud-est par la rue Craig, ce côté mesurant environ 25.5 pieds ; contenant une superficie de 2,563.0 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 294 — partie — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

2 — Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées une construction en brique et deux constructions en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 60.0 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 293, ce côté mesurant environ 26.15 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 294 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 59.0 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 294 — partie, — ce côté mesurant environ 25.9 pieds ; contenant une superficie de 1,561.8 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 294 — partie — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

3 — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en pierre et brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 45.6 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 292, ce côté mesurant environ 26.4 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 293 — réédu, — ce côté mesurant environ 45.6 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 294 — partie, — ce côté mesurant environ 26.15 pieds ; contenant une superficie de 1,198.4 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 293, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

4 — Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées une construction en bois, quatre constructions en brique et une construction en pierre et brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 174.6 pieds ; au nord-ouest, par le lot du cadastre No 287, ce côté mesurant environ 26.8 pieds ; au nord-est par les lots du cadastre Nos 291 et 292 — réédu, — ce côté mesurant environ 174.6 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 293, ce côté mesurant environ 26.4 pieds ; contenant une superficie de 4,228.3 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest des lots du cadastre Nos 291 et 292, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

5 — Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées une construction en pierre et deux constructions en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 85.5 pieds ; au nord-ouest par la rue Lagauchetière, ce côté mesurant environt 26.9 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 287 — réédu, — ce côté mesurant environ 85.5 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 291, ce côté mesurant environ 26.8 pieds ; confenant une superficie de 2,295.7 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 297, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

6 — Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées une construction en brique et une construction en bois et brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 64.0 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 394 — partie, — ce côté mesurant environ 25.1 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 394 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 64.0 pieds ; au sud-est par la rue Lagauchetière, ce côté mesurant environ 27.0 pieds ; contenant une superficie de 1,660.8 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 394 — partie, — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

7 — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 63.25 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 391, ce côté mesurant environ 15.55 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 394 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 63.25 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 394 — partie, — ce côté mesurant environ 23.1 pieds ; contenant une superficie de 1,382.5 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 394 — partie, — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

8 — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 46.1 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 390, ce côté mesurant environ 15.1 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 391 — réédu, — ce côté mesurant environ 46.1 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 394 — partie, — ce côté mesurant environ 13.55 pds ; contenant une superficie de 706.7 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 391, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

9. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 36.8 pieds ; au nord-ouest par la ruelle, ce côté mesurant environ 15.15 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 390 — réédu, — ce côté mesurant environ 36.8 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 391, ce côté mesurant environ 15.1 pieds ; contenant une superficie de 549.2 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 390 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la cité de Montréal.

10. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 21.2 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 398, ce côté mesurant environ 15.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 389, — réédu — ce côté mesurant environ 21.2 pieds ; au sud-est par la ruelle, ce côté mesurant environ 15.0 pieds ; contenant une superficie de 318.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 389, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la cité de Montréal ;

11. — Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées trois constructions en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 53.8 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 387, ce côté mesurant environ 15.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 388, — réédu — ce côté mesurant environ 53.8 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 389, ce côté mesurant environ 15.0 pieds ; contenant une superficie de 807.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 388 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal ;

12. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briqus bornée au sud-ouest par la rue Amherst; ce côté mesurant environ 37.8 pieds ; au nord-ouest par la rue Dorchester, ce côté mesurant environ 15.1 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 387 — réédu — ce côté mesurant environ 37.8 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 388, ce côté mesurant environ 15.0 pieds ; contenant une superficie de 568.9 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 387, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal ;

13. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 46.0 pieds; au nord-ouest, par le lot du cadastre No 586, ce côté mesurant environ 15.2 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 587 — réédu — ce côté mesurant environ 46.0 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 588, ce côté mesurant environ 14.5 pieds ; contenant une superficie de 683.1 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 587, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal ;

14. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 45.1 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 587, ce côté mesurant environ 14.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 588 — réédu — ce côté mesurant environ 43.1 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No 589, ce côté mesurant environ 14.45 pieds ; contenant une superficie de 623.9 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 588, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal ;

15. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 46.0 pieds; au nord-ouest, par le lot du cadastre No 586, ce côté mesurant environ 15.2 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 587 — réédu — ce côté mesurant environ 46.0 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 588, ce côté mesurant environ 14.5 pieds ; contenant une superficie de 683.1 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 587, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal ;

16. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 82.1 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 585 — partie — ce côté mesurant environ 15.3 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 586 — réédu — ce côté mesurant environ 82.1 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 587, ce côté mesurant environ 15.2 pieds ; contenant une superficie de 1202.6 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 586, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal ;

17. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant encirca 21.4 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 585 — partie, — ce côté mesurant environ 12.8 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 585 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 21.4 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 586, ce côté mesurant environ 12.6 pieds ; contenant une superficie de 271.8 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 585 — partie — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal ;

18. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 21.4 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 584, ce côté mesurant environ 13.4 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 585 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 42.6 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 585 — partie, — ce côté mesurant environ 12.7 pieds ; contenant une superficie de 558.9 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 585 — partie — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal ;

19. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest, par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 42.6 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 584, ce côté mesurant environ 13.4 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 585 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 42.6 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 585 — partie, — ce côté mesurant environ 12.7 pieds ; contenant une superficie de 558.9 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 585 — partie — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal ;

20. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en brique, bornée au sud-ouest, par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 42.8 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 583, ce côté mesurant environ 14.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 584 — réédu, — ce côté mesurant environ 42.8 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No 585 — partie, — ce côté mesurant environ 13.4 pieds, contenant une superficie de 581.1 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 584, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal ;

21. — Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 18.3 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 582, ce côté mesurant environ 15.65 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 583, partie — réédu, — ce côté mesurant environ 18.3 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 583 — partie, — ce côté mesurant environ 15.80 pieds ; contenant une superficie de 287.8 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 583 — partie — aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal. ;

22. — Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées 2 constructions en brique, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 69.3 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 581, ce côté mesurant environ 13.2 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 582 — réédu — ce côté mesurant environ 68.3 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 583, ce côté mesurant environ 15.65 pieds ; contenant une superficie de 962.3 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 582 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

23.—Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées une construction en brique et une construction en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 80.3 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 581 — partie, — ce côté mesurant environ 14.75 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 581 partie — réédu, — ce côté mesurant environ 80.2 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 582, ce côté mesurant environ 13.2 pieds ; contenant une superficie de 1142.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 582 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal ;

24.—Une lisière de terrain sur laquelle est érigée une construction en pierre et brique bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 42.0 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 578, ce côté mesurant environ 15.1 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 580 — réédu — ce côté mesurant environ 48.0 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 581 — partie, — ce côté mesurant environ 15.1 pieds ; contenant une superficie de 649.3 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 580 aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal ;

25.—Une lisière de terrain sur laquelle sont érigées une construction en brique et trois constructions en bois, bornée au sud-ouest par la rue Amherst, ce côté mesurant environ 77.1 pieds ; au nord-ouest par la rue Sainte-Catherine, ce côté mesurant environ 15.1 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 579 — réédu, — ce côté mesurant environ 77.1 pieds ; au sud-est, par le lot du cadastre No 580, ce côté mesurant environ 15.1 pieds ; contenant une superficie de 1164.2 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-ouest du lot du cadastre No 579, aux plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, de la Cité de Montréal ;

Le tout suivant le plan de l'amélioration déposé dans le bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en pieds et décimales anglais.

L. V. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville,
Montréal, 16 mars 1904.

Dupuis Frères

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 hrs, excepté le samedi.

ROBES DE MATIN

EN INDIENNE

(Cent cinquante Douzaines)

Balance de stock d'un grand manufacturier. Nous avons encore la bonne fortune de pouvoir offrir à notre clientèle une valeur tout à fait exceptionnelle dans les robes ou wrappers en indienne. Nous avons fait deux lots de cette énorme quantité de wrappers le premier à 75c et le second à 98c.

Ces prix représentent à peine le prix de l'indienne qui entre dans la confection de ces robes élégantes. Nous avons remarqué trois genres différents dans la ligne à 98c.

1o Corsage avec garniture de braid de fantaisie formant 'yoke'. 2o Corsage avec grand collet garni de braid et frill. 3o Corsage avec devant croisé en points, genre Bolero, toutes ces robes sont finies avec un large volant au bas de la jupe, la robe de 98c est en tout semblable à la ligne que nous avons vendue régulièrement..... $1.75

La vente de ces robes à prix réduits s'ouvre dès aujourd'hui.

JUPONS

JUPONS NOIRS en sateen mercerisé, large volant au bas, prix..... 50c

Nous offrons aussi d'excellentes valeurs à 75c, 95c et $1.25

Ligne Spéciale

JUPONS de fantaisie en sateen mercerisé qualité supérieure, dessins fleuris gris et noir, très large volant fini avec remplis et biais de sateen noir, aussi trois volants étroits au bas, grandeurs: 38, 40, 42. Nous annonçons ces jupons comme valeur exceptionnelle à... $1.95

CORSETS

Choix non Limité

Corsets Canadiens, Corsets Francais, Corsets Américains

A 75c — Corsets blancs — NOTRE SPECIAL, hanches militaires, grandeurs: 18 à 23. Ces corsets sont finis avec bande et boucle de satin blanc. Valeur spéciale à..... 75c

CORSETS D. A—blanc ou gris, dans tous les prix suivants : 50c, 75c, $1.00, $1.25, $1.50 et..... $1.75

LIGNE 209—Corset militaire, gris ou blanc, prix..... $1.00

CORSETS C. C., A la grâce, gris ou blancs, modèles récents, prix $1.50, $1.75 et..... $2.25

CORSETS AMERICAINS, marque F. P. ou la reine du boudoir, blanc seulement, prix $1.50, $1.75 et..... $2.50

CORSETS FRANCAIS, marque C. K. avec jarretières et agrafes patentées, blanc seulement, prix..... $3.00

PEIGNOIRS

PEIGNOIRS EN SOIE japonaise avec insertion et dentelle Valencienne, couleurs crème, bleu-pâle et noir, prix $7.00 et..... $10,00

ROBES EN SOIE "Tea-Gowns" avec riche garniture de dentelle, prix $13.00 et..... $16.00

MANTEAUX POUR ENFANTS

MANTEAUX EN FEUTRE, différentes couleurs pour enfants de 2 à 4 ans, prix $2.00 et..... $2.25

LINGERIE NOIRE POUR DAMES

CACHE-CORSETS noirs en mousseline ou linon, prix..... 75c

CALEÇONS en linon noir, prix..... $1.00

JUPONS en mousseline ou linon noir, prix..... $1.85

PARAPLUIES POUR DAMES

Nouvelle Importation

L'assortiment est au grand complet ; grande variété et excellentes valeurs dans tous les prix, à partir de 50c en montant jusqu'à..... $12.50

Le rayon des Parapluies est au premier plancher.

MUSIQUE A 10c

La plus complète édition, morceaux populaires et musique classique, impression soignée sur très bon papier, prix uniforme 10c le morceau.

DUPUIS FRERES, *Le Grand Magasin à Rayons de l'Est,*

1571 à 1589 Ste Catherine, Cité.

COURTE SEANCE DES COMMUNES

Rapport de l'auditeur général — Interpellations — Le Canal de la Trent — Le pont de Québec — Subventions postales — La milice à Valleyfield — Protestations contre le G.T.P. — Notes — Potins politiques.

(De correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 22 — Bien courte séance, hier après-midi, à la Chambre. C'était jour des députés et le feuilleton était peu chargé. Dans trois quarts d'heure tout était fini. Sir Wilfrid a annoncé que le rapport de l'auditeur général sera déposé aujourd'hui et que la journée sera consacrée aux subsides.

C'est une preuve que le gouvernement a l'intention de s'en tenir strictement à ses prévisions du discours du trône, quant à la durée de la session.

Le premier ministre a annoncé aussi que la discussion commencerait le jour qui a été convenu entre les chefs des deux partis.

En réponse à M. Jabel Robinson, le premier ministre a déclaré qu'il avait été interviewé par les partisans de l'observance du dimanche et qu'avant de présenter à la Chambre une loi conforme à leurs demandes, il soumettra la question au greffier en loi du département de la justice pour s'assurer de la compétence du gouvernement fédéral à passer une telle loi.

LES INTERPELLATIONS

En réponse à M. Kemp, M. Sutherland a dit que le gouvernement n'avait encore rien décidé quant au site de l'hôtel des monnaies.

LE CANAL DE LA TRENT

1.—Quelle est la date du premier crédit applicable au canal de la Vallée de la Trent ?

2. A quelle date les travaux ont-il été réellement commencés ?

3. Quelles sommes ont été dépensées annuellement pour les travaux du dit canal ?

4. Quel est le total des dépenses probables requises pour compléter les travaux (a) viâ Port-Hope ; (b) viâ Trenton ?

Rép. par M. Emmerson :

No 1.—En 1879-78.

No 2—En 1880, quoique une partie de ce canal ait été construite avant la Confédération.

No 3—En 1880, $561 ; 1883, $40,767 ; 1884, $120,393 ; 1885, $125,582 ; 1886, $75,103 ; 1887, $179,541 ; 1888, $114,879 ; 1889, $47,592 ; 1890, $58,641 ; 1891, $9,386 ; 1892, $4,437 ; 1893, $5,962 ; 1894, $3,412 ; 1895, $3,907 ; 1896, $392976 ; 1897, $486,475 ; 1898, $351,273 ; 1899, $166,611 ; 1900, $334,546 ; 1901, $284,503 ; 1902, $449,475 ; 1903, $523,950 ; total, $3,825,517.

No 4—$6,960,000 ; viâ Port Huron, $6,850,000.

LE PONT DE QUEBEC

Par M. Morin :

1. Le gouvernement a-t-il, depuis le 1er juillet, payé quelques sommes sur le million voté pour le pont de Québec ?

2. Quelles sommes ont été ainsi payées et à qui et à quelles dates ?

Rép. par M. Emmerson. Rien n'a été payé.

SUBVENTIONS POSTALES

Par M. Henderson :

1903, à titre de subventions postales ou de subsides à des steamers pour service océanique et postal, ou pour tout autre service à vapeur entre le port de Montréal et tous port ou ports de la Grande-Bretagne ?

Réponse par Sir Richard. — Le total est de $110,000 payé aux paquebots qui amarrent indifféremment à Halifax, Saint-Jean et Montréal.

LA MILICE A VALLEYFIELD

Par M. Clarke. — 1. Les autorités municipales de Valleyfield ont-elles payé au gouvernement du Canada la somme demandée pour les services de la milice qui a été appelée lors de la grève de Valleyfield ?

2. Quand la somme a-t-elle été versée ?

3. Quel était le montant réclamé par le gouvernement, et quel est le montant versé par la municipalité ?

Réponse par Sir Frederick Borden. — Valleyfield a réglé le 10 du courant avec $2,040, sur un total réclamé de $4,481. Valleyfield a l'opinion de plusieurs magistrats et d'officiers que les services de la milice n'étaient plus requis au bout du deux jours, et que, conséquemment les troupes ont été gardées à cet endroit après ces deux jours.

PROTESTATIONS CONTRE LE G. T. P.

M. Clarke. — Des protestations ont elles été reçues de ou au nom de l'Association des ingénieurs civils du Canada ou de toutes autres personnes ou personnes au sujet de l'emploi d'aubains pour les explorations relatives au chemin de fer national transcontinental projeté ? Dans l'affirmative, de qui ont-elles été reçues et quand ont-elles été soumises au gouvernement ?

Réponse par M. Emmerson. — Oui, l'Association des ingénieurs civils à Man., dans la Colombie et dans les Territoires du Nord-Ouest a protesté le 10 mars du courant, contre certains explorateurs du transcontinental projeté.

NOTES DE LA SESSION

M. Lancaster, député de Niagara, donne avis de trois bills, l'un amendant l'acte de chemin de fer, pour forcer les compagnies à placer les gardiens à toutes les traverses à niveau dans les municipalités incorporées, l'autre amendant la loi criminelle pour permettre au tuteur de l'enfant mineur de comparaître au criminel comme au civil en sa qualité de tuteur.

—Encore hier, deux trains d'immigrants européens, emportant 1,200 personnes, sont passés par ici, en route pour l'ouest. La semaine dernière, quatre trains semblables sont passés par ici. On compte que 400 wagons de bagages d'immigrants arriveront dans les territoires de l'ouest pendant le mois.

—Le Roi vient d'approuver la nomination de sir Elzéar Taschereau comme membre du Conseil Privé.

—M. John A. Ewen, de la galerie de la presse, et représentant du "Globe," de Toronto, a été rappelé chez lui par la mort d'une de ses soeurs. Il est parti hier.

Un autre journaliste en deuil est M. Hammond, du "Globe," qui a perdu son père, il y a quelques jours.

—M. Wm Hay et une demi-douzaine d'employés du département de l'agriculture sont partis hier pour Saint-Louis, où ils surveilleront le département canadien à l'exposition qui se tient en cette ville.

—C. W. Wilmott, du musée géologique, a fait un important rapport sur la valeur des minéraux canadiens pour la production des couleurs à peinture. Son rapport montre qu'il y a en Canada des richesses fabuleuses de cette source.

—Les derniers potins politiques sont assez intéressants pour être enregistrés. On dit que le gouvernement a l'intention de nommer une commission pour étudier les prétentions des manufacturiers en vue de la modification du tarif.

Une autre nouvelle qui semble moins vraisemblable est le transfert de la branche des pêcheries du ministère de la marine et des pêcheries à un autre département. Il n'y a rien de définitif à ce sujet. Mais on dit que vu l'importance qu'a prise le département de la marine en ces derniers temps, il faudra nécessairement former un département à part avec la branche des pêcheries.

—Les nouveaux canons qui ont été commandés par le Canada à l'Angleterre lanceront une bombe de 18½ livres à une distance aussi considérable que n'importe quel autre type de canon européen. Ces engins destructeurs sont ce qu'il y a de plus perfectionné au monde.

ACCROISSEMENT DE FORTUNE

Paris, 21 — La fortune de M. Paul Kruger, ancien président du Transvaal, vient de s'augmenter d'un léger héritage que lui a légué M. Chas. Chaboseau, maître d'école de Sainte-Bacille, qui était un ardent admirateur des Boers.

PIANAUTO A BON MARCHE

Pianauto de première classe — pianiste automatique, — n'a servi que quelques mois, $175.00 comptant. C'est une chance. S'adresser immédiatement à C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Ste Catherine. 116-3

Tumeurs Fibreuses Guéries.

Première lettre de Mme Hayes appelant Mme Pinkham à l'aide.

"Chère Mme Pinkham — J'ai été sous les soins des médecins de Boston pendant longtemps sans en éprouver de soulagement. Ils me dirent que j'avais une tumeur fibreuses. Je ne pouvais m'asseoir sans douleur et le mal s'étendait jusque dans l'épine dorsale. J'avais des douleurs terribles partout. Mon abdomen était enflé et j'avais des écoulements depuis trois ans. Mon appétit était mauvais. Je ne pouvais marcher ou me tenir debout longtemps.

"Les symptômes d'une Tumeur fibreuse tels que décrits dans votre petit livre sont exactement ceux que j'éprouve, c'est pourquoi je vous écris pour vous demander conseils." — (Signé) Mme E. F. Hayes, 252 rue Dudley (Roxbury), Boston, Mass.

Seconde lettre de Mme Hayes :

"Chère Mme Pinkham — Il y a quelque temps je vous écrivis vous décrivant les symptômes que j'éprouvais et vous demandant vos conseils. Vous m'avez répondu et j'ai suivi attentivement vos conseils et aujourd'hui je suis rétablie.

"L'emploi du **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham** a détruit complètement la tumeur et m'a redonné la force. Je puis marcher pendant des milles maintenant.

"**Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham** vaut cinq piastres la goutte. Je conseille à toutes les femmes qui sont affligées de tumeurs ou de troubles féminins quelconques de l'essayer avec sincérité." (Signé) Mme E. F. Hayes, 252 rue Dudley (Roxbury), Boston, Mass."

Nous paierons $5,000 si les originaux des lettres ci-dessus, prouvant leur authenticité ne peuvent être produits.

DELLE WILHELMINE LAFLAMME,

St-Henri de Lévis, P.Q.

"Lorsque j'ai commencé à prendre du **VIN ST-MICHEL**, j'étais dans un tel état que toutes mes amies me condamnaient. Pendant deux ans, j'avais essayé tous les remèdes qu'on peut imaginer et sans en obtenir le moindre soulagement. J'étais dyspeptique et pâle comme la mort. Je toussais, crachais beaucoup, et la faiblesse qui m'accablait, m'avait rendue absolument indifférente à la vie ou à la mort. Un jour, une amie vint me voir et me parla d'essayer le **VIN ST-MICHEL**. Croyant que je n'en retirerais pas plus de bien qu'avec les autres remèdes, je refusai, en disant que c'était inutile pour moi, que j'avais perdu tout espoir de guérir, et qu'il ne me restait plus qu'à me préparer à mourir d'épuisement et de pauvreté de sang. Mais cette bonne amie insista tellement, que pour lui plaire, je lui dis de m'acheter une bouteille de **VIN ST-MICHEL**. Trouvant ce vin agréable au goût, je le pris suivant la direction et à mon grand étonnement, je me sentis bien mieux après avoir pris ma première bouteille. Encouragée par ce soulagement, je continuai le traitement pendant un mois, après quoi, j'étais complètement guérie. Mes amies crurent à un miracle et depuis ce moment, je suis bien, forte et vigoureuse comme si je n'avais jamais été malade."

Signé: WILHELMINE LAFLAMME.

Ce témoignage de Mlle Laflamme, peut sembler exagéré, mais il n'est pourtant que juste, parceque c'est au **VIN ST-MICHEL** qu'elle doit d'avoir miraculeusement échappé à la mort. Il serait désirable que les femmes souffrantes, pâles et faibles aient des amies qui leur conseilleraient aussi de prendre le **VIN ST-MICHEL**.

NOCES D'OR

Lundi, le 25 avril, aura lieu à l'église Saint-Patrice, la cérémonie religieuse des noces d'or de M. et Mme F. B. McNamie, résidents au No 85 rue Cathedral, qui, depuis un demi-siècle ont été classés au nombre des catholiques de langue anglaise les mieux connus de cette localité.

M. et Mme McNamie paraissent en aussi bonne santé aujourd'hui que ce matin du 24 avril 1854, où, devant l'autel de la Basilique de Québec, le R. P. Drolet bénissait leur union.

M. McNamie est né dans la ville de Cavan, Irlande, le 17 octobre 1828, et Mme McNamie, née mademoiselle Mary-Ann Byrne, a vu le jour dans le comté de Kings.

Rue Ste Catherine

AU BON MARCHÉ

Téléphone No —

Comptoir de Mercerie

Chemises, Faux-Cols, Poignets, Cravates, Chaussettes, Caleçons, Tricots, Imperméables, Bretelles, Gants, Parapluies, Cravates, etc.

Nous prévenons notre clientèle, que tout notre linge confectionné est cousu d'une manière irréprochable, et aussi bas qu'en soit le prix, nous le garantissons d'excellente qualité.

CHEMISES blanches, repassées, ouvertes derrière, plastrons longs et bandes en toiles très amples. Prix..... **75c**

CHEMISES blanches, repassées, shirting très belle qualité, ouvertes derrière, devants courts avec bandes. Prix..... **75c**

CHEMISES blanches, repassées, ouvertes derrière, devants longs avec bandes, 1ère qualité. Prix..... **$1.00**

Occasions

CHEMISES, qualité exceptionnelle, blanches, répassées avec bandes, ouvertes derrière et devant. Prix..... **$1.00**

CHEMISES en flanellettes avec rayures et carreaux, coloris variés. Prix **50c**

CHEMISES en satin noir, finies avec renfort sur les épaulettes, avec poche. Prix..... **75c**

Chemises de Nuit en shirting très belle qualité, blanches avec broderie de couleurs, avec poche. Prix : **75c**

Chemises de Nuit Pour garçons, blanches, toile fine et sans appret avec faux-cols et poche. Prix : **75c**

CHEMISES DE NUIT en laine naturelle avec faux-cols et poches, 1ère qualité. Prix..... **$3.50**

CHEMISES, zéphir ou madras, très belle qualité, dessins les plus nous nouveaux. Prix..... **$1.50**

Nous venons de recevoir un choix considérable de faux-cols, dernier genre.
Nous énumérons quelques-uns des prix ci-dessous.

FAUX-COLS en toile très fine, 4 plis, hauts, droits, coins ronds. Prix : 1 pour **15c** et 2 pour..... **25c**

FAUX-COLS en toile, 4 plis, avec pointes carrées. Prix : 1 pour **15c** et 2 pour..... **25c**

FAUX-COLS tous droits, un peu ouverts du haut, belle qualité. Prix : 1 pour **15c** et 2 pour..... **25c**

FAUX-COLS en toile fine, 4 plis, hauts, rabattus, coins ronds et ouverts du bas, dernier genre. Prix : 1 pour **15c** et 2 pour..... **25c**

FAUX-COLS en caoutchouc, rabattus, entre-deux en toile et non brillants, très hauts. Prix..... **35c**

FAUX-COLS droits avec pointes, en caoutchouc, entre-deux en toile. Prix..... **35c**

Malgré que nous n'ayons pas encore fait notre grande exposition de Nouveautés, nous avons déjà reçu à tous les comptoirs un certain stock de très belles nouveautés.
Venez faire une visite à nos comptoirs.

CAMISOLES DE LAINE ET DE COTON.—Joli choix dans différents coloris, d'une finesse remarquable. Depuis ..... **50c à $5.00**

MOUCHOIRS toile fine, très belle qualité. Depuis... **5c à 10c**

MOUCHOIRS blancs, batiste, pur fil. Depuis..... **15c à 30**

MOUCHOIRS blancs, linon pur fil avec dessins imprimés, divers coloris. Depuis..... **20c**

Spécial

MOUCHOIRS de soie ourlés à jour, avec initiales brodées. Depuis..... **25c à $1**

PARAPLUIE.—Le véritable EN-CAS, couverture satin mercerisé, très belle qualité, jolies poignées, ressort dernier genre. Depuis **$1.50 à $5**

IMPERMEABLES

Grand choix de différents dessins et couleurs, très belle qualité. Depuis..... **$8 à $12**

GANTERIE

A ce comptoir, vous y trouverez un grand assortiment, de très belles qualités et à des prix très avantageux.

Très joli choix de cravates à tous les prix.

Notre Exposition de **Modes** aura lieu le 29 de ce mois et les jours suivants.

LETENDRE, FILS & CIE,

1493-1497 Rue Sainte-Catherine.

La Vente se Continue

Les Personnes Economes

ont compris ce qu'il y avait de vrai dans notre annonce de samedi, intitulée :

Fonds de Banqueroute

La foule considérable qui a assisté hier à cette

Vente à Sacrifice

A PU CONSTATER LES

Enormes Réductions

Dans tous les départements.

Nous Déménagerons pour occuper l'ancien local ci-devant occupé par **M. BRUNO CHARBONNEAU,** failli, et dont nous avons acheté ***l'immense stock à un prix dérisoire.*** En attendant l'ouverture de ce nouveau magasin qui se fera Lundi prochain, le 23 du courant, nous avons décidé de réduire notre présent stock.

Venez sans délai profiter de

Cette Chance Extraordinaire

A L'ANCIEN POSTE DE LA

Maison G. Marsolais

1469 et 1471 rue Notre-Dame

COIN BONSECOURS.

ENCYCLIQUE

Rome, Mars 21 — Au cours d'une encyclique à l'occasion du trentième centenaire de S. Grégoire, Sa Sainteté Pie X dit :

Nous tâcherons d'imiter l'inébranlable fermeté de saint Grégoire et de défendre à tous prix les droits et prérogatives dont l'Eglise est la dépositaire et la gardienne.

Nous traversons une époque plus difficile que celle de saint Grégoire.

Les peuples sont fatigués de la vie. Ce n'est plus seulement une question d'hérésie, mais on met la cognée à la racine même de l'arbre, qui est l'Eglise.

FEU LE Dr BRENNAN

Ce matin, à 8h. 30, à la chapelle universitaire (Notre-Dame de Lourdes) a été chanté un service funèbre de huitaine, pour le repos de l'âme du Dr T. Brennan. Mgr Racicot officia, assisté des abbés G. Bourassa et Curotte, comme diacre et sous-diacre.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Deux candidats au siège de l'hon. M. McCorkill ; l'hon. Dr Guérin et M. de Varennes.

On parle de l'hon. Dr Guerin, représentant de la division Sainte-Anne à la Législature provinciale, comme du candidat tout désigné pour remplir la vacance créée au Conseil Législatif. Il est aussi question de M. de Varennes, le représentant de Watrelo, pour succéder à ce poste de trésorier provincial au Conseil Législatif, mais les amis du Dr Guerin semblent vouloir persister à pousser de l'avant leur candidat. Ce siège demeurera cependant vacant jusqu'à ce que le sort de l'hon. M. McCorkill soit décidé.

AVIS SPECIAL

Il y a un atelier de réparation de pianos et d'orgues de première classe chez WILLIS AND CO., 2470 rue Sainte-Catherine, près rue de la Montagne.

Scroggie's

Rues Ste Catherine et Université

LA VENTE COMMENCERA A 8 HEURES A.M. PRECISES.

Une offre Spéciale de Soie de 8 à 12 a.m.

550 verges de satin merveilleux noir, noir lustré durable, splendide tissu durable. Une marchandise que nous ne vendons jamais moins de 75c la verge ; mercredi, de 8 à 12 a.m. seulement, nous l'offrirons à, la verge..... 49c

Casquettes à Visière pour Hommes et Garçonnets, à 19c

Prix ordinaires : 25c, 35c, 50c et 69c.

Casquettes à visière, en tweed pure laine, effets clairs et foncés, aussi quelques-unes en serge et cheviote bleu-marines, pour hommes et garçonnets. Ces casquettes sont admirablement bien confectionnées, styles de printemps les plus nouveaux, et très convenables pour la saison actuelle ; tous les points, grandes et petites. Notre prix très spécial pour mercredi..... 19c

Section des Etoffes à Robes

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu tant de dames, hier, journal en main, demandant à voir les étoffes à robes annoncées. C'est bien, cela. Servez-vous de cette liste comme d'un catalogue. Apportez-la avec vous, et allez directement au rayon des étoffes à robes. Vous y trouverez tous les tissus imprimés, et des vingtaines d'autres d'une valeur tout aussi intéressante. Belle étamine, 40 pouces, toutes les couleurs, valant 65 cents la verge, pour..... 49c
Voile de Paris, nuances claires et foncées, la verge..... 49c
Tweeds de fantaisie, en grande variété, la verge..... 49c
Beau voile de Paris noir, la verge..... 39c
Drap Sicilien noir, 54 pouces de large, la verge..... 42c
Drap de dames noir, 52 pouces, la verge..... 49c

Une Offre Spéciale Typique de Scroggie

Pas plus de 20 pièces de ces magnifiques Delaines à raies de satin crême, valant 45 cents la verge, pour..... 25c

GRAND ETALAGE DE TISSU LAVABLE

Dans ce rayon, nous exposons les nouveautés aussitôt qu'elles sont produites par les fabricants, maintenant ainsi ce magasin en avant de tous les autres.
Linons égyptiens mercerisés, en noir et blanc, et c'est le plus nouveau tissu à sous-vêtements de dames. Deux prix : 25 cents et... 35c
Popelinette mercerisée — Un tissu blanc lavable, tissé de façon à imiter la popeline irlandaise, avec raies et pois de fantaisie entretissés..... 49c
Mousselines brochées de fantaisie — fond blanc, avec raies de nuances délicates, la verge..... 25c

OFFRE SPECIALE DE FLANELLE POUR MERCREDI

Offre spéciale signifie prix d'économie. Vous trouverez dans toutes les parties du magasin qui progresse le plus rapidement à Montréal, des occasions d'épargner de l'argent.
Serges Kanata, dessins les plus nouveaux, pour kimonos et blouses. Valant 15 cents la verge, pour..... 12½c
Drap Kimona, très bonne confection anglaise, dessins à rayures et à fleurs, la verge, 19 cents à..... 35c
FLANELLES DEVONA — Le reste de ces flanelles utiles, convenables pour blouses, peignoirs, etc. Prix spécial, la verge..... 25c

Chaussures Oxford de $1.50 pour 95c

Seulement 120 paires de beaux souliers Oxford en chevreau, à bouts vernis, semelles légères cousues à la main, talons cubains, points 2½ à 5, pour dames, faits pour être détaillés cette saison à $1.50. Mercredi, à 8 a.m., spécial..... 95c

Fleurs Artificielles pour Décorations de Pâques.

N'ont-elles pas l'apparence des fleurs naturelles ? Voilà l'exclamation de tous ceux qui les voient. Le parfum même des fleurs naturelles y est, pour compléter l'illusion. Les nuances délicates, les bords frangés, frisonnés et roses, sont fidèlement reproduits. Les prix sont un des côtés agréables de la transaction—ils sont ridicules.
Oeillets, nuances rose, blanche et rouge..... 2½c
Roses jaunes et rouge juin, toutes les nuances..... 2½c
Roses Beauté Américaine, toutes nuances..... 7½c
Lys de Pâques..... 7½c
Tulipes..... 6c

Item Spécial en Papier de Tenture

POUR LES ACHETEURS DE MERCREDI.
Les propriétaires et agents de maison trouveront un avantage immense a acheter leurs papiers à tapisser chez nous. Notre stock est rempli de splendides dessins populaires comme ceux demandés par la plupart des ménagères. Le choix de nos assortiments sera trouvé satisfaisant pour tous ceux qui sont intéressés.
Papiers pour salon et boudoir, en une grande variété de couleurs et de dessins, avec bordures assorties. Papiers pesants et magnifiques, dessins dorés, quelques-uns à effet de soie en relief. Régulier 12½ cents le rouleau simple. Notre prix spécial, mercredi..... 8c
Echantillons envoyés par la poste aux personnes demeurant hors de la ville.

Un Grand assortiment de Toile

Une exposition magnifique de toiles magnifiques, provenant des principaux centres où se fabriquent les toiles. Toute toile d'excellence reconnue et éprouvée se trouve ici.
Avis — Escomptes spéciaux accordés sur les commandes pour hôtels, restaurants, hôpitaux et autres institutions.

Nappes en damas satin avec serviettes assorties. Nappes, 2 à 4 verges de long, chacune, $1.75 à..... $6.00
Serviettes de table, 20 à 30 pouces carrés, la douzaine, $1.75 à..... $5.25
Toile de table non blanchie, 54 à 72 pouces de large, la verge, 25 cents à..... $1.00
Toile de table blanchie, 54 à 90 pouces, la verge, 35 cts, à..... $1.39
Toile à nappe blanchie, 2 à 2½ verges, la verge, 80 cents à..... $1.10
Essuiemains turcs, tout blancs, depuis, la paire..... 18c
Serviettes à verre, 18 x 36 pouces, la paire..... 15c
Toiles de table seconde qualité, à 25 pour cent d'escompte.
Toiles à oreillers, 40 à 54 pouces de large, la verge, 45 cents à..... 95c
Toile de boucher, 31 à 48 pouces de large, depuis, la verge..... 15c
Toile de boucher blanchie, 48 pouces de large, depuis, la verge..... 35c
Toile de Hollande brune à robes, 32 à 46 pouces de large, depuis..... 12½c
Toile grossière, 36 pouces de large, depuis..... 18c
Essuiemains ouvrés, toutes grandeurs, depuis, la paire..... 15c

Epiceries les plus choisies

LES MEILLEURS MARCHE.
On dira que nous sommes enthousiasmés à outrance sur la question de nourriture. Nous l'admettons. Mais, vous constaterez que notre enthousiasme vise à un but unique : avoir des ALIMENTS PURS. Votre santé est trop précieuse pour courir le risque de la compromettre avec des épiceries communes et à bon marché. Les PRIX BAS sont toujours un avantage à ne pas négliger. Ceux-ci vont certainement attirer la foule à 8 heures p.m

	Régulier	Mer.
Pure marmelade d'orange de Séville, de Maconochie Bros, boîte de 7 livres	90c	68c
Café céréale "Good Health," boîte de carton d'une livre	25c	18c
Crème "Victor" ou lait condensé marque "Lion"	12½c	10c
7 livres d'avoine roulée, qualité Strathcona	35c	22c
22 livres sucre granulé "le meilleur de Redpath"	$1.10	95c
Beurre de crémerie de choix des Cantons de l'Est	25c	22c
Thé à déjeuner, Ozo, noir ou Japon	40c	35c

Avec 4 lettres c'est facile à deviner— n'est-ce pas? Avez-vous trouvé?

Kanu.

Avez-vous trouvé le nom de cette race d'antilope — elle se trouve en Afrique du Sud.

Vous saurez tout Samedi—Si vous n'avez pas déjà deviné —cherchez notre annonce elle vous donnera les explications attendues. Ce nom représente la dernière découverte pratique du siècle.

Pilules Anglaises De WILLS

Le Remède d'une Renommée Universelle contre la constipation, la biliosité et le mal de tête.

Elles ne produisent ni coliques, ni mauvais effets. Les Pilules Anglaises de Wills vont à la racine du mal et guérissent promptement. 25 cents la bouteille, chez tous les pharmaciens, ou de The Wells & Richardson Co., Limited, 306 rue de la Montagne, Montréal, P.Q. 100—ms n k

Le Matin Suivant

un copieux et riche repas, vous ne sentirez aucun malaise ni maladie si, avant de vous coucher, vous prenez

Beecham's Pills

(Pilules Beecham)

Vendues Partout. En Boîtes à cents

L'AFFAIRE BELANGER

LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

La séance de cette après-midi a été des plus intéressantes.

On a vogué à pleines voiles dans la question des aveux.

Le premier témoin est le chef K. P. McCaskill. Il a été chargé par le procureur-général d'éclaircir le mystère entourant la mort de Séguin.

Il se rendit à Saint-Eustache, le 13 février, pour ensuite arrêter Bélanger, le 19 du même mois.

Avant d'opérer cette arrestation, il consulta Mtre Leduc, représentant de la Couronne.

Il y avait alors suffisamment de faits pour motiver cette arrestation. McCaskill entreprend alors de dire quels faits l'ont amené à opérer l'arrestation de l'accusé, mais Mtre Wilson s'y oppose. La Cour permet au témoin de dire tout ce qu'il a vu et entendu lui-même, rien de plus.

McCaskill raconte les incidents de la journée de la découverte du sang, chez Bélanger, incidents qui ont provoqué l'arrestation de Bélanger.

Ici les objections se succèdent mais la Cour permet au témoin de continuer à parler, promettant de l'arrêter lui-même dès que McCaskill entrerait dans la question des aveux.

Le chef raconte alors les détails de la découverte du sang chez l'accusé, corroborant les témoignages de Philomire Filion et des autres chercheurs.

McCaskill ajoute que lors des premières déclarations faites par Bélanger, il n'avait pas à le mettre sur ses gardes, vu que l'accusé n'était pas en ce moment prisonnier.

Au moment où McCaskill va rapporter ces déclarations, il est arrêté par Mtre Wilson, qui pose la fameuse obligation: tous les aveux sont viciés dès l'origine, ils ne peuvent être acceptés. C'est la grande bataille qui commence.

Mtre Wilson questionne à son tour McCaskill, qui jure n'avoir fait aucune promesse ni aucune menaces au prisonnier.

C'est le jour de l'arrestation de Bélanger, que celui-ci a fait les premières déclarations dont il vient d'être parlé.

Vers midi, l'accusé dîna à l'hôtel Pesant: il se pourrait que le témoin lui ait payé son repas.

McCaskill affirme que Bélanger n'était pas alors en état d'arrestation.

Mtre Wilson: "Alors vous ne vous rappelez pas avoir dit à l'huissier Ethier, qui vous demandait s'il devait courir après Bélanger qui s'en allait: "Allez vitement et ramenez-le ici!" McCaskill: "J'ai pu dire cela."

Le chef explique qu'il a payé les repas de certains témoins, à l'enquête du coroner, parce que plusieurs d'entre eux menaçaient de s'en aller, croyant qu'ils faisaient une faveur à la Couronne en restant à l'enquête.

Lorsqu'on se rendit chez Bélanger, faire des recherches, ce dernier interrompit le chef, qui voulait lui lire son mandat, et il lui dit: "Laissez faire, laissez faire, cherchez partout."

McCaskill a opéré l'arrestation de Bélanger sans mandat. Ce dernier document est daté du 20 février 1902.

Mtre Wilson appelle ensuite dans la boîte M. Omer Héroux, journaliste de "La Patrie": — Il a été envoyé à Saint-Eustache le 13 février 1902, lors de l'affaire Séguin, et c'était le jour de la découverte du cadavre. On forma le jury le soir même, à la grange.

Le témoin se rappelle la visite faite par le coroner et les jurés, le 18 février, l'après-midi de la découverte du sang.

Bélanger vint se placer au milieu d'un groupe formé par les jurés, les journalistes et les policiers.

Là, le coroner le mit sur ses gardes, suivant la forme sacramentelle, insistant même plus que d'habitude sur le danger qu'il y aurait pour l'accusé à manquer de prudence.

Mtre Wilson: "Le coroner n'a-t-il pas fait des promesses ou des menaces à Bélanger?"

M. Héroux: "Je ne sais pas ce que vous entendez par promesses ou menaces; je vais vous répéter à peu près les paroles de M. le coroner".

Et le témoin redit en substance les paroles que prononça M. le Dr Mignault, en cette mémorable circonstance. Il jure qu'il a été dit: "Si dans un moment d'aberration mentale, vous avez commis ce crime, subissez-en les conséquences comme un homme. Et si vous avez besoin de protection, de la part de la société, c'est moi, représentant de la société, qui vous la donnerai".

M. L. S. Laferrière, de "La Presse", corrobore le témoignage précédent, et il ajoute que M. le coroner aurait dit en outre: "Si vous reconnaissez les torts que vous auriez pu commettre dans un moment d'aberration mentale, la société aura peut-être plus de raison de se montrer clémente à votre égard".

M. le coroner Mignault entre alors dans la boîte et contredit catégoriquement les témoignages de MM. Héroux et Laferrière.

Il soutient que jamais il n'a prononcé les paroles qu'on lui attribue.

Mtres Mackay et Dominique Leduc annoncent alors que demain ils feront entendre plusieurs autres témoins pour contredire MM. Héroux et Laferrière.

M. McCaskill est rappelé dans la boîte, mais Mtre Wilson s'oppose à ce qu'il soit entendu, puisqu'il est prouvé que les aveux ont été viciés dès l'origine.

L'hon. juge Taschereau répond que même en acceptant les déclarations de MM. Héroux et Laferrière, il n'y a pas là suffisamment pour faire rejeter ces aveux. Dans la cause de Cordélia Viau et, San Parslow, on prétendait que les confessions des accusés étaient encore plus irrégulières, et cependant la Cour Suprême les a acceptées.

Mais, c'est le devoir de la Cour d'accepter plutôt les prétentions de M. le coroner Mignault, qui est un officier public, et dont jamais on n'a eu à critiquer la conduite.

"Quant aux paroles de clémence qu'aurait pu prononcer M. Mignault, je ne les trouve pas viciées, j'en eus peut-être fait autant, dans les mêmes termes."

Et M. le président du tribunal permet à M. McCaskill de parler.

Mtre Wilson ne se compte pas pour battu, et après avoir fait enregistrer son objection, il rappelle dans la boîte M. Laferrière.

Ce dernier, d'après ses souvenirs, rapporte que le chef de notre police provinciale aurait dit à Bélanger, le soir où ce dernier admit devant les jurés de l'enquête du coroner, que le sang trouvé chez lui était bien le sang de Séguin: "Venez répéter cela aux jurés, ce n'est pas tant contre vous que contre un autre que nous procédons maintenant."

Il s'agissait d'un autre individu soupçonné comme Bélanger.

Mtre J. A. N. Mackay et Dominique Leduc déclarent alors que cette déclaration va également être contredite demain; puis à la demande de la Couronne elle-même, la Cour s'ajourne.

—Un nommé J. Dennis, 1062 Avenue de l'Hôtel de Ville, s'est coupé un doigt, en fendant du bois, hier soir. Il a été pansé à l'hôpital Victoria.

900 Drops

CASTORIA

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS CHILDREN

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP

Fac Simile Signature of

NEW YORK.

At 6 months old

35 DOSES 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

MAISON

NORMANDIN

Grand Magasin à Rayons, 1531 et 1533 Notre-Dame, près de l'hôtel de ville.

Occasions de Demain au Sous-Sol

Le FONDS DE BANQUEROUTE de R. Nadon comprend un stock général; c'est pourquoi nous vous offrirons des Chaussures, des Claques, de la Vaisselle et de la Ferblanterie, de même qu'une foule d'autres lignes de marchandises à de très grandes réductions.

CHAUSSURES

SOULIERS en chevreau indien, semelles tournées et cousues à la main, toutes les grandeurs pour dames. Le prix de M. Nadon était $1.50. Prix de réduction. $1

BOTTINES lacées en buffle, pour garçons, grandeurs de 11 à 13, valant $1.00. Prix de réduction. 78c

BOTTINES en chevreau dongola, semelles en cuir solide, tournées et cousues à la main, valant $1.75. Prix de banqueroute. $1.25

SOULIERS en duck, grandeurs de 3, 4, 5, 6, 7, valant 40 cts, pour. 29c

CLAQUES POUR DAMES

50c pour 25 cts

CLAQUES doublées en coton, pour dames, grandeurs de 3 et 3½, seulement, valant 50c. Prix de banqueroute. 25c

CLAQUES pour enfants, 7, 8, 9, 9½, valant 30 cents. . . . . 15c Pour. . . . . .

VAISSELLE

TASSES ET SOUCOUPES en pierre anglaise, vendues partout à 8 cents. Prix de la banqueroute seulement. 5c

SERVICES A DEJEUNER, en cristal, 6 morceaux. . . . 29c

PRELARTS ET TAPIS

PRELART CANADIEN, peinture bien séchée, très jolis patrons, 1¼ verge de largeur. Valant 30c. Prix de réduction. 20c

Un lot de COUPONS DE TAPIS en tapisserie, par longueurs de 6 à 10 verges, provenant du fonds de banqueroute de R. Nadon. Vendus à 50c dans la piastre. Nous vendons la qualité de 40c pour 25c; celle de 60c, pour. 30c

COUVRE-PIEDS blancs honey comb, qualité molle, grandeur pour lit ¾. Valant $1.25, pour. 75c

COUVRE-PIEDS de couleurs rose et blanc, grandeurs pour lit double. Valant $1.00, pour. 75c

COUVRE-PIEDS de couleur, honey comb, très bonne qualité, 11-4, vendus par M. Nadon, $1.75. Notre prix. $1.25

CONFORTABLES en sateen orientale, reversibles, grandeur de 9-4, valant $1.00, pour. . . . 75c

COUTEAUX et FOURCHETTES en acier, chaque morceau. 5c

VOYEZ NOTRE ANNONCE DE SAMEDI, ELLE SERA INTERESSANTE.

Colonial House

SQUARE PHILIPPE

CHAUSSURES POUR HOMMES

STRONG AND GARFIELD CO'S

NOUVELLES CHAUSSURES DU PRINTEMPS

"WALL STREET"

Les NOUVEAUX GENRES que nous exposons maintenant pour le Printemps, comprennent entre autres:

BOTTINES LACEES BLUCHER EN POULAIN VERNI, POUR HOMMES, avec tige en véritable phoque, faites avec le nouveau bout demi-rond.

BOTTINES LACEES EN POULAIN VERNI, POUR HOMMES, avec tige en veau mat, toutes les formes depuis le bout demi-pointu jusqu'à la semelle large et plate.

BOTTINES LACEES EN CHEVREAU VICI POUR HOMMES, tige en veau mat, bout large, boxing doux, "une occasion," pour les pieds sensibles.

BOTTINES LACEES EN VEAU LEGER ET VEAU VELOUTE POUR HOMMES, un assortiment splendide.

NOUVEAUX GENRES DANS LES BOTTINES LACEES TAN POUR HOMMES.

BOTTINES LACEES PESANTES EN VEAU BOX POUR HOMMES, EN NOIR ET TAN.

BOTTINES LACEES PESANTES, EN VEAU EMAILLE POUR HOMMES.

NOUVEAUTES EN OXFORD POUR HOMMES.

UNE PAIRE D'EMBAUCHOIRS BOSTON PLACEES DANS VOS BOTTINES en prolongera la durée et enlèvera tous les plis. Nous les vendons $1.00 la paire.

Seuls agents pour les fameuses et BELLES CHAUSSURES POUR HOMMES DE STRONG, GARFIELD ET Co.

MERCERIES POUR HOMMES

Voyez nos nouvelles cravates anglaises carrées, formes nouvelles, dessinst nouveaux. Cravates françaises, 4 pouces, joliment faites, riches couleurs.

GANTS

Toutes les nuances nouvelles pour Pâques. Dent, Allcroft et Co, Dent, Ang.

Fownes et Co, Angleterre, nouvelles nuances de gris. Nouvelles nuances de beige.

Avec jolie doublure en soie ou non doublés.

Ce rayon offre une très grande variété de nouveautés pour Pâques.

Venez voir ces marchandises.

Attention Spéciale accordée aux Commandes par la poste.

HENRY MORGAN & CO., MONTREAL

— LES —

Pastilles du Dr Coderre

CONTRE LES VERS

Détruisent radicalement les vers chez les enfants sans entraîner de suites funestes ni les empêcher d'aller à l'école, etc. A vendre partout à 25 cents, ou par la poste, sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL CO., LTD, MONTREAL, CANADA. 228-nk

VALLIERES

Continuation de

L'Ouverture des Modes

Aujourd'hui et les Jours Suivants

MESDAMES,

Nous vous prions de nous excuser si nous n'avons pu vous porter une plus grande attention hier, vu la foule qui encombrait non seulement le département des modes et confections, mais également tous les planchers et neutralisant ainsi le bon service de nos employés. Nous y avons remédié; venez sans crainte, vous serez les bienvenues, le personnel à été augmenté et nous sommes prêts à faire face à la foule.

L'OUVERTURE EST UN SUCCES

chacune de nos aimables visiteuses a rendu le VERDICT en ce SENS.

TOUS LES JOURS verront l'ADDITION de NOUVELLES ATTRACTIONS. Y viendriez-vous deux fois par jour que vous y verriez toujours des nouveautés.

Nous profitons de l'occasion pour attirer votre attention sur notre exposition de Tapis, Rugs, Portières, Tapis de table, dessus de Coussins. Tapis de pianos très artistiques, etc.

A partir de lundi, notre magasin sera ouvert jusqu'à 9 heures le lundi, jusqu'à 8 heures les mardi, mercredi, jeudi et vendredi et jusqu'à 11 heures le samedi.

MAISON VALLIERES,

1459 Sainte-Catherine.

International Hair Rejuvenator

Le secret du succès de cette préparation à l'effet de colorer les cheveux repose dans son action inoffensive sur la chevelure. Pour redonner leur couleur aux cheveux ternis, gris, blanchis ou changés, elle n'a pas son égale.

Vendues de 3 dimensions, $1, $2, $3.

1, noir; 2, brun foncé; 3, brun moyen; 4, châtain; 5, châtain clair; 6, blond; 7, blond cendré. Commandez par numéro. Envoyée par express sur réception du prix. Mentionnez le bureau d'express le plus proche.

THE DORENWEND CO. OF TORONTO, LTD, 103 et 105 rue Yonge, Toronto. 22,30,31,5,9

SALSEPAREILLE D' AYER

Nous y mettons toujours ce qu'il y de mieux; vous avez toujours ce qu'il y a de meilleur dans ce remède. Celui que tous les bons médecins ordonnent.—J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

PROVINCIAL ANALYST (APPOINTED BY THE QUEBEC GOV'T.)

MILTON L. HERSEY, M. A. Sc. (McGill)

CITY ANALYST (APPOINTED FOR MONTREAL)

CONSULTING CHEMIST, ANALYST AND ASSAYER, EXAMINER OF MINERAL PROPERTIES,

TELEPHONE MAIN 852.

640 St. James Street (Room 10, 1st Flat)

CABLE ADDRESS "HERSEY" MONTREAL. Western Union Code

Montreal, December 14th, 1903.

CERTIFICAT.—

The Herald Remedy Co.,
13 St. John Street,
Montreal.

Messieurs:

Je, par la présente certifie avoir fait l'examen de la pastille pour mal de tête (sur laquelle est gravé le mot 'HED-RITE') et qui m'a été soumise dans ce but par la 'Herald Remedy Co.,' et je constate que les ingrédients qui y sont contenus sont les plus effectifs connus dans la Pharmacopée pour le prompt soulagement de douleurs causées par la névralgie, le mal de tête, etc.

Bien à vous,

Milton L. Hersey.

A SAINT-LOUIS

L'échevin Jubinville fait des remarques à propos de la vente des débentures — L'expropriation de la rue St-Laurent — Ajournement par respect pour la mémoire de l'ex-échevin Collerette.

A l'ouverture de la séance du Conseil, hier soir, l'échevin Jubinville a tenu à donner des explications sur la question de la vente des débentures. Ces explications ont été motivées par le fait qu'un journal avait faussé l'opinion publique en disant que, seul, le maire était opposé à la vente immédiate de ces débentures au taux offert. L'échevin Glastone avait proposé que l'on attende à la prochaine séance pour faire cette transaction; cette motion avait été secondée par lui-même seulement, le conseil avait passé outre et perdait, par ce fait, $7,500; car le lendemain, M. Bastien revendait les débentures avec ce bénéfice à la Banque Provinciale, qui devait, ce jour-là, donner une soumission.

—Le Conseil, par un vote de 5 contre 3, décide d'appuyer les amendements à la charte tels que soumis à la législature, malgré un amendement à la motion proposée, par l'échevin Olivier, qui voulait qu'on retranche la clause abrogeant la loi forçant la ville de finir les expropriations de la rue Saint-Laurent pour le 1er mai 1904.

Ont voté pour l'amendement, les échevins Olivier, Jubinville et Gladstone, contre, les échevins Martel, Beaudet, Dazé, David et Martin.

Un vote de condoléances est ensuite adopté, à l'occasion de la mort de l'ex-échevin Collerette et le Conseil s'ajourne par respect pour la mémoire de son ancien membre.

—Le ramoneur municipal doit commencer sa tournée semi-annuelle. Tous les occupants de maisons sont priés de lui donner toutes les facilités pour faire son travail et d'avoir leur argent à la main car il ne sera fait aucun crédit et les récalcitrants seront poursuivis.

Le mérite de Hood's Sarsaparilla est démontré par les guérisons étonnantes qu'il opère. (16)

M. A. DAIGNAULT

Etait fatigué de la vie à cause d'une maladie continuelle

M. A. Daignault, Saint-Hyacinthe, P. Q., venu sur le point de mourir, dit: — "Je désire déclarer que sans le Céleri Composé de Paine, je ne serais pas vivant aujourd'hui. Il y a cinq ans, je tombai malade, souffrant de dyspepsie et de catarrhe. Pendant trois ans, je fus incapable de travailler et je perdais connaissance plusieurs fois par jour. J'étais fatigué de la vie et je considérais que la mort était le seul moyen de me débarrasser de mes souffrances. A cette époque, un de mes amis m'engagea d'essayer le Céleri Composé de Paine, vu que tous les autres remèdes avaient échoué. Après en avoir pris six bouteilles, je suis aussi bien que je l'ai jamais été de ma vie; mon appétit est revenu et je puis faire une bonne journée d'ouvrage. Mes amis disent que ma guérison est un miracle, vu que j'étais certainement condamné à mourir. Je ne saurais assez vous remercier de votre merveilleux et vivifiant remède."

Le Céleri Composé de Paine

Le grand Remède de Printemps l'a sauvé.

Si vous êtes malade et désirez des conseils médicaux gratuits, écrivez au "Médecin Consultant," The Wells and Richardson Co., Limited, 200 rue de la Montagne, Montréal, P. Q. K

DIAMOND FINISH

VERNIS A L'HUILE

POUR

Chaussures de Femmes et d'Enfants

RELUIT SANS BROSSER

Ne s'enlève pas par l'usage et ne salit pas vos habits.

Plus haute récompense à Paris 1900. Grand diplôme d'honneur à Glasgow 1901.

Fabriqué par "American Dressing Co." Montréal. Les manufacturiers les plus anciens et les plus considérables de cirages au Canada. 101-n

BUVEZ les THES et CAFES de STROUD

IL RETOURNE A L'OUVRAGE

Après avoir chômé durant des semaines et des mois, étant réduit à la plus noire misère, heureux celui qui voit enfin le retour de l'ouvrage, avant que la privation ait fait des victimes dans cette famille éprouvée. L'homme crevé, a dû chômer en tout ou en partie, il a dû en résulter une perte partielle, sinon totale de son revenu; n'aurait-il pas été plus simple pour lui de tenter une guérison qui l'aurait rétabli aussitôt dans sa position première. "La Presse", avec son immense circulation dans toutes les parties du globe, a crié nos victoires aux quatre vents; plus de doute possible, les noms et adresses des heureux guéris ont été donnés; une foule de ces personnes ont été interviewées, toujours avec de bons résultats. Pourquoi resteriez-vous à l'arrière, en présence de faits aussi réels? Ne tardez plus, nos conseils et avis sont gratuits, notre guérison est prompte et sans douleurs; venez vous en assurer à l'Institut Médical de Montréal, au No 2082 Sainte-Catherine, près Bleury.

TEMPERATURE

Plus doux, pluie, orages avec tonnerre en quelques endroits. Vents de l'ouest, beau et un peu plus frais demain.

22 mars 1904.

Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineer's Supply Co." 1628 rue Notre-Dame. R. de Mesa, gérant :

Aujourd'hui maximum	37
Même date l'an dernier	39
Aujourd'hui minimum	25
Même date l'an dernier	28

Baromètre — 8 a. m., 30.15 ; 11 a. m., 30.00 ; 1 p. m., 29.98.

LE TRES HONORABLE SIR HENRI TASCHEREAU

C'est avec un vif plaisir que nous enregistrons une nouvelle distinction royale conférée au juge en chef de la Cour Suprême, Sir Henri Taschereau. Sa Majesté le Roi vient de le nommer membre du Conseil Privé de la Grande-Bretagne. Nous félicitons le très éminent jurisconsulte de ce rare honneur, qui rejaillit sur tous ses compatriotes.

VISITE AU CANADA

Monsieur Georges Auboin, de la grande maison de vins et de cognacs Claudon, de Rouillac, Charentes, est à Montréal depuis quelques jours. Ce monsieur a l'idée d'une expérience qui peut avoir de grandes conséquences pour le Canada. On sait que le chêne est le bois essentiel pour les futs. Monsieur Auboin s'est dit que l'érable devrait avoir des propriétés précieuses analogues pour les vins et les alcools. Il veut emporter avec lui suffisamment de billes pour en faire quelques futs et y essayer des cognacs et des bordeaux. Si l'expérience donne des résultats, un commerce de bois d'érable deviendra bien sérieux entre la France et le Canada.

UNE VIEILLE AFFAIRE

Un procès dont l'origine remonte à 1849, a été jugé ce midi, en Cour Supérieure, par l'hon. juge Fortin. Il y avait deux actions, l'action pétitoire de Saint-Denis contre Masson, et celle de Masson contre Saint-Denis, en radiation d'hypothèque. Il s'agissait d'une terre située à Saint-Philippe de Laprairie.

L'action pétitoire a été renvoyée et l'action en radiation d'hypothèque a été maintenue. Il a été décidé que M. Saint-Denis, étant le gérant de la succession Charlebois, représentée par M. Masson, il ne pouvait conséquemment la troubler.

Mtres Louis Masson était l'avocat du demandeur Masson.

LES TRAINS DU "SOUTH SHORE"

L'un de nos représentants a rencontré ce midi MM. Victor Geoffrion, M.P., et Edouard C. Lalonde, le nouveau gérant du "South Shore". Ce dernier a déclaré qu'une escouade d'hommes était actuellement à déblayer la voie et que jeudi matin les ouvriers de Longueuil pourraient se rendre à leur ouvrage par le nouveau service de trains. Vendredi ou samedi toutes les autres paroisses entre Longueuil et St François du Lac bénéficieront aussi d'un service régulier et parfaitement certain.

UN "TEST CASE"

Joseph Charles Dionne, cordonnier, a pris aujourd'hui une poursuite en Cour Supérieure, contre la maison Slater, qu'il accuse d'enfreindre la loi des aubains en faisant venir des ouvriers américains de l'Union Internationale des cordonniers, pour travailler à Montréal à la place des ouvriers canadiens. Son avocat, Maître D.-L. Desbois, se conforme en cela à l'avis du procureur-général qui n'a pas accordé son "fiat" pour les cours ayant autorité pour entendre les causes en vertu de l'acte des convictions sommaires.

Il y a, paraît-il, trente cas analogues de ces infractions à la loi des aubains. La cause de Dionne sera un "test case."

M. COMBES

Le premier ministre de France dit qu'il ne démissionnera pas maintenant.

Paris, 22 — Le premier-ministre Combes nie absolument qu'il ait l'intention d'abandonner immédiatement la présidence du Conseil, à cause des échecs récents subis par le gouvernement.

M. Combes dit qu'il reconnaît que la situation du ministère est délicate, mais que, du moins en ce qui le concerne, il est bien déterminé à poursuivre jusqu'au bout la tâche qu'il a entreprise.

DISPARUE

Madame Archambault, âgée de 35 ans, qui était depuis quelque temps malade à l'Hôtel-Dieu, est disparue soudainement, il y a environ trois semaines.

Les parents et amis de Mme Archambault sont dans une grande inquiétude à son sujet.

Ceux qui auraient des renseignements au sujet de la disparue sont priés de nous les communiquer.

JOHN L. SULLIVAN

New-York, 22 — On annonce la maladie de John L. Sullivant, l'ex-champion boxeur.

M. Wm White, 2e vice-président de la compagnie du Pacifique Canadien, que le gouvernement russe vient d'appeler à remplir d'importantes fonctions sur le chemin de fer transsibérien.

LES TAUX D'ASSURANCES

LE COMITE DU FEU DE LA VILLE DE QUEBEC A DISCUTE LONGUEMENT CETTE QUESTION, HIER SOIR — LE MAIRE PARENT PROTESTE ENERGIQUEMENT CONTRE L'ACTION DES ASSUREURS.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 22. — Le comité du feu de de la Cité de Québec s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. l'échevin Madden, expressément pour discuter la question de l'augmentation des taux d'assurances à Québec et les plaintes de la Chambre de Commerce et de l'Association des Compagnies d'Assurances contre l'organisation du département du feu.

Le greffier Malouin donna lecture des documents, puis le maire invita les échevins à la discussion. L'échevin Cummings est d'avis qu'en justice, pour les membres de la brigade, les échevins et les citoyens, l'enquête demandée devrait être acordée, afin de tirer cette affaire au clair.

Le maire Parent parle abondamment sur le sujet. Il dénonce la mauvaise foi de l'Association des Compagnies d'Assurances, et dit que la Chambre de Commerce n'a pas agi sérieusement.

"En 1900, dit le maire, les Compagnies avancèrent leurs taux de 25 et 50 pour cent.

"Elles nous promirent alors de remettre l'ancien tarif en vigueur si nous consentions à améliorer notre service d'eau et de brigade."

M. Bélanger, ingénieur de Montréal fut choisi d'un commun accord comme expert, pour désigner ce que nous devions faire pour faire disparaître la nouvelle taxe que les Compagnies venaient de prélever sur leurs assurés de Québec. La Cité fit tout et plus que ce qui avait été demandé par les compagnies. Une somme de $100,000 fut dépensée pour améliorer le service d'eau de la brigade. Depuis cette époque, aucune plainte n'a été formulée contre l'efficacité de notre aqueduc et de notre brigade.

Néanmoins, les Compagnies laissèrent leurs nouveaux taux en vigueur, et aujourd'hui, sous un faux prétexte quelconque et dans l'unique but de se refaire des pertes qu'elles ont subies ailleurs, ces mêmes compagnies nous mettent de nouveau le couteau sur la gorge, en avançant leurs taux d'un autre 25 et 50 pour cent. Il est grand temps pour les citoyens de Québec de se protéger contre l'ostracisme pratiqué par les Compagnies d'assurances syndiquées. Quand même nous dépenserions de nouveau des centaines de milliers de dollars pour améliorer notre service de protection contre le feu nous serions victimes des caprices des caprices des Compagnies d'assurances. Celles-ci allèguent que l'incendie du 31 décembre chez McCall et Shehyn, et le Dr Morin, les a provoquées à avancer de nouveau leurs taux. Cependant aucune plainte n'a régulièrement été portée devant les autorités municipales. La lettre du secrétaire de l'association des Compagnies d'assurances est d'une naïveté incommensurable.

On voudrait simplement que la cité de Québec fasse une preuve contre elle-même du "fishing evidence." Nous n'avons pas peur d'accepter une enquête, mais serait-il raisonnable que nous prenions action autrement que sur une plainte faite convenablement, d'une manière complète et précise. On se plaint de certains cas d'insubordination lors de l'incendie du bloc McCall et Shehyn. Allons-nous citer devant une Commission d'enquête tous les membres de la brigade pour faire la preuve ? Puisque le Dr Ed. Morin a fait adopter par la Chambre de Commerce une résolution, demandant une enquête sur l'incendie de son magasin ? Que ne s'adresse-t-il pas directement aux autorités compétentes en leur donnant les informations nécessaires pour ouvrir une enquête. Il est temps que nous sachions si le mal qui nous frappe n'est pas inspiré par des concitoyens intéressés, qui, en cherchant à tirer une vengeance mesquine contre un homme frappent toute une population.

L'action des compagnies d'assurance est un coup monté et nous prendrons les moyens nécessaires pour nous protéger, soit en taxant davantage les compagnies d'assurances, soit en adoptant pour nous-mêmes un système d'assurance qui nous permettra de nous débarrasser du "combine" qui nous écrase.

L'échevin Tanguay défend l'action de la Chambre de Commerce, et les échevins Duquet, Martineau et Leonard dénoncent celle des compagnies. La séance est levée après que le secrétaire eut reçu instruction de répondre aux communications du secrétaire des compagnies et de la Chambre de Commerce leur demandant de préciser leurs plaintes s'ils veulent avoir une enquête. La question qui a fait le sujet de la discussion, hier soir, au comité du feu, est aussi discutée dans les cercles commerciaux et ouvriers.

L'Association des manufacturiers de Québec a formé un sous-comité pour étudier l'affaire.

L'ex-échevin J. B. Morissette, agent d'assurance, dit que l'action des compagnies d'assurances est due à la mauvaise administration du département du feu et au fait que la cité n'a pas fait des améliorations suffisantes pour protéger les propriétés contre le feu.

M. A. E. Scott, agent d'assurance, partage les vues de l'ex-échevin Morissette.

L'hon. Richard Turner, de la maison Whitehead et Turner, négociants en épiceries, croit que l'action des compagnies d'assurances est injustifiable.

M. Wm Marsh, manufacturier de chaussures, dit que si la chose est nécessaire, la cité devrait emprunter de l'argent pour améliorer de nouveau le département du feu.

MM. Goulet et Garant, manufacturiers de chaussures, et MM. Thibodeau frères et Cie, négociants en nouveautés, dénoncent également l'action des compagnies d'assurances.

L'AUGMENTATION DES RISQUES

L'hon. juge Fortin a renvoyé l'action de Bachand contre la compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, du Canada. M. Bachand réclamait $1,000, montant d'une police prise par lui sur un moulin, à Roxton Falls, qui fut détruit peu après par un incendie. Il a été prouvé qu'après l'émission de la police, M. Bachand a augmenté les risques d'incendie en installant dans son moulin un dynamo et en construisant, tout près, une bâtisse nouvelle, et cela sant en donner l'avis requis au bureau de la compagnie. Il est vrai que l'agent de la compagnie, M. Gingras, a eu connaissance de ces choses, mais cela ne pouvait tenir lieu d'avis.

L'action a été renvoyée avec dépens, la loi déclarant formellement que l'augmentation des risques constitue une nullité de la police, lorsque avis n'en a pas été donné à la compagnie.

—Alphonse Choquette, 210 rue Coursolles, arrêté samedi soir par les agents Boulard et Léger, sous accusation de complicité dans le vol avec effraction commis le 10 mars, à la maison Séverigny, rue Saint-Antoine, comparaîtra en Cour d'enquête, vendredi, en même temps que le nommé Charlebois, dont nous avons annoncé l'arrestation mardi dernier.

LA COMMISSION DES LICENCES

LES ANOMALIES QUI SE PRESENTENT DANS LES REQUETES DE DEMANDE ET D'OPPOSITION DE TRANSPORT DES LICENCES — REUNION INTERESSANTE.

La commission des licences a été saisie de plusieurs questions importantes hier après-midi.

Mtre Arnold Wainwright, aviseur légal de Katherine Bohlen, veuve de C. O'Halloran, restaurateur de la rue Saint-Antoine, 66, en appuyant la requête présentée par sa cliente à la commission pour l'obtention d'un transport de licence du local actuel 66 Saint-Antoine à un local sis 2574 Notre-Dame, a expliqué une curieuse anomalie qui se présente dans la liste des contribuables, qui appuient ou qui combattent le transport de cette licence.

Sur 161 votants du district où se trouve le local de la rue Notre-Dame, 147 seulement ont signé les deux pétitions dont 78 en faveur du transport, 16 ont signé les deux pétitions, 3 signataires de la pétition d'opposition n'avaient pas droit de vote et 2 ont signé deux fois cette dernière pétition. Ces irrégularités doivent être prises en faveur de la requérante. Les hôteliers du district disent qu'il y a déjà un nombre suffisant de restaurateurs et d'aubergistes dans le quartier. Dame Veuve O'Halloran a demandée le transport de la licence à la suite des travaux d'expropriations qui ont été décidés pour la rue Saint-Antoine. Le restaurant qu'elle occupe actuellement doit être démoli pour les fins de cette expropriation. Mtre L. A. Rivet, M. P. représente l'opposition. Décision lundi prochain.

La demande de transport de Narcisse Caron, 697 rue Sainte-Catherine et 87 rue Poupart est déférée à lundi.

M. A. Magna transporte sa licence à M. Monnetti, son associé, et se retire des affaires. Accordé.

La demande de transport présentée par M. Lescarbeau, restaurateur de la rue Sainte-Catherine, a donné lieu à une vive discussion entre Mtres Murphy et Bruchési. L'hôtelier devait $2,440 à la Cie Reinhardt, (brasseurs), mais avait obtenu des délais pour le règlement de cette dette, en vertu d'un engagement qui l'obligeait à acheter la bière, le lager, etc., de ladite compagnie. En transportant la licence, dit Mtre Murphy, il transporte quelque chose qui ne lui appartient pas et la Cie Reinhardt réclame le paiement de la dette, hormis que le successeur prenne le même engagement quant aux achats de bière, lager, etc.

L'hôtelier pourra alors avoir le délai raisonnable pour la satisfaction de la dette. L'affaire est remise à lundi.

NOTES DE L'HOTEL DE VILLE

A deux heures, cet après-midi, le sous-comité d'hygiène, comprenant les échevins Dagenais, Nelson et Marchand, vont commencer l'examen des 30 candidats qui aspirent à la position d'inspecteur du poisson et des légumes. On sait qu'il n'y a qu'une seule nomination à faire. L'on n'aura donc que l'embarras du choix.

—Les inspecteurs de la ville, sous la direction du Dr McCarry, ont confisqué, depuis environ trois semaises, 300 veaux trop jeunes ou trop maigres pour être offerts en vente. Il arrive souvent que les gens de la campagne surtout, sachant qu'un veau est impropre à la consommation, le dépêcent avant de l'apporter sur le marché, pour qu'il puisse ainsi échapper à la vigilance de l'inspecteur. Or, ce true n'a pas eu beaucoup de succès, puisque, outre les 300 veaux mentionnés plus haut, il a été envoyé au fondoir, 1,400 livres de cette viande.

—Les chemins sont dans un état affreux et malheureusement le département de la voirie n'y peut rien, faute de fonds. Actuellement, il ne reste que l'argent nécessaire pour ouvrir les bouches d'égouts, afin de prévenir les inondations. Il n'y a plus un sou pour faire l'enlèvement de la neige et il va falloir, désormais, compter sur le soleil et la pluie. Hier, un crédit de $20,000 a été demandé au conseil, pour pouvoir déblayer les rues et la chose fut renvoyée aux finances. C'est-à-dire que quand l'argent sera voté, si toutefois il l'est, nous aurons alors de la poussière dans les rues, et un autre souci occupera nos édiles, celui de l'arrosage.

Par suite de l'état de chose existant, l'enlèvement des déchets se fait avec les plus grandes difficultés. Le surintendant, M. Leguerrier, disait au représentant de "La Presse," ce matin, qu'hier il a dû faire le service moitié avec des traîneaux, moitié avec des voitures d'été. Aujourd'hui, on a opéré de la même façon.

Hier soir vers 10 hrs. 20, les pompiers, sous les ordres du sous-chef Dubois, étaient appelés dans le chantier de bois de M. Ls. Hymes, No 1586 rue Ontario, où le feu venait de se déclarer. Les flammes furent éteintes promptement avec quelques pompes chimiques portatives. Les dommages sont légers.

—Les experts de la Ville, interrogés ce matin au sujet des accidents de rues ou de trottoirs, sur lesquels ils sont appelés tous les jours à faire des enquêtes disaient ceci à notre représentant: "La cité sera toujours appelé à payer des dommages considérables, tant qu'elle n'aura pas adopté un système quelconque pour obtenir que les trottoirs soient déblayés d'une façon uniforme. La plupart des chutes qui se produisent proviennent des tranchées et des trous qui sont faits sur les trottoirs, par les citoyens qui laissent une couche de neige dont l'épaisseur varie à l'infini. L'on devrait aussi ne pas laisser accumuler la neige en bancs, de chaque côté de la chaussée, mais la répandre dans la rue. De cette façon l'espace réservé aux voitures sera plus large et une foule d'accidents pourraient être évités. Il ne faut pas trop blâmer la police, parce que d'après ce que l'on peut voir, elle fait son devoir.

Depuis quelque temps surtout, il est cité devant le Recorder jusqu'à 25 personnes par jour, mais elles paient l'amende et oublient ensuite d'entretenir leur trottoir tout comme par le passé."

PERSONNEL

—Le docteur Arthur Mignault part ce soir pour l'Europe.

—M. Bruno Charbonneau, autrefois président de la Société des marchands-détailleurs de nouveautés, vient d'entrer au service de la maison de gros Greenshields Limited, si bien connue de cette ville. Nul doute que les nombreux amis de M. Charbonneau apprendront cette nouvelle avec plaisir et qu'ils se feront un devoir de lui manifester leur encouragement dans sa nouvelle situation.

— M. Victor Lévesque, pharmacien, et M. J. C. Lévesque, organisateur des Amis Choisis, pour la Province de Québec, sont partis hier soir, pour Toronto pour assister à la convocation de cette société qui aura lieu le 23.

Un employé de la maison Pillow-Hersey, nommé Edmund Trahan, 119 Canning, en travaillant à une machine à faire les boulons, s'est fait couper deux doigts de la main gauche, ce matin. Il a été pansé à l'Hôpital Général.

PIETE BRUYANTE

LES DEVOTIONS DE LA SECTE DES HORNERITES A MONTREAL.

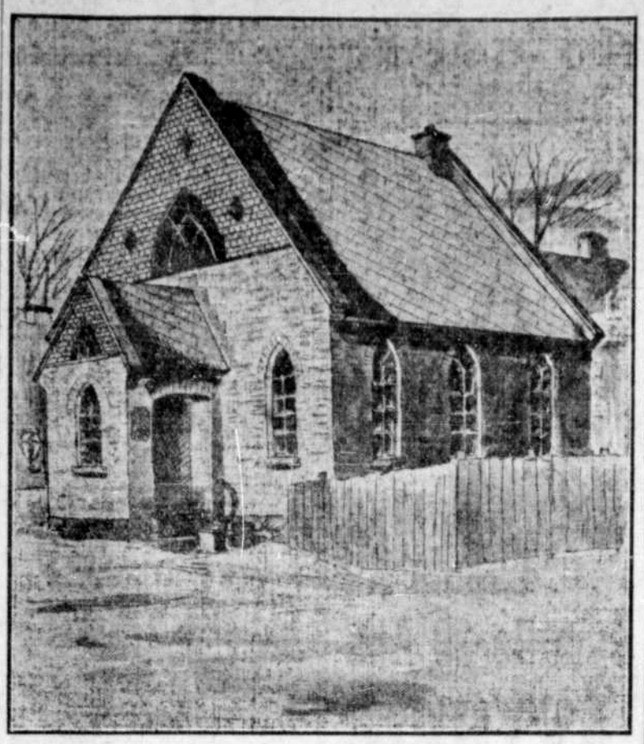

LE TEMPLE DES HORNERITES

Vers huit heures, samedi soir, un petit rassemblement se faisait au coin des rues Mayor et Bleury, près du vestibule d'une humble petite chapelle, que l'annuaire des adresses appelle Holy Movement Chapel. La cause de ce rassemblement de curieux était simplement une femme qui venait de s'évanouir.

La pauvre créature qui aux yeux des curieux, donnait des signes évidents d'une crise d'hystérie, se débattait entre les étreintes de deux de ses coreligionnaires et d'un étranger, qui voulaient à tout prix la ramener à la vie. Des plaintes et

DES SANGLOTS

sortaient de la poitrine de l'infortunée, ses poings en se fermant se crispaient désespérément, et ses yeux mouillés de pleurs brûlants s'élevaient inquiets et suppliants vers le ciel. Au bout de cinq minutes, la femme revenait à elle et la cérémonie religieuse, à peine interrompue par cet incident tout naturel, reprenait pour ne se terminer qu'une demi-heure après.

La femme qui venait de s'évanouir, sans créer d'émoi parmi les fidèles de la Holy Movement Chapel, était simplement une de ces

SECTAIRES

qui ont nom Hornerites, et dont les étranges manies évoquent celles des visionnaires du 18ème siècle. En effet, la vue de cette cérémonie religieuse, où femmes et hommes se tordaient dans des accents déchirants de prière, l'occurrence de cet incident, reportaient nos souvenirs vers les convulsionnaires du cimetière Saint-Merri, de Paris.

Tous les jours, nous disent les chroniques du temps, un groupe d'illuminés se rendaient au tombeau du diacre Pâris et hurlaient, braillaient leurs prières, criant au miracle, tombaient dans des extases et dans des convulsions telles que la police dut intervenir.

C'est à la suite de cette juste intervention des autorités de Paris, qu'un plaisant traça à la porte du cimetière de Saint-Merri cette inscription qui eut pour effet de dérider Paris et de jeter un dernier ridicule sur les visionnaires pourchassés.

Défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

LES HORNERITES

L'incident de samedi soir nous donne occasion de parler d'une secte dont les membres poursuivent dans notre ville l'idée de leurs coreligionnaires d'outre-mer, nous voulons parler des Hornerites. Cette secte fondée à Ottawa il y a environ douze ans, par un méthodiste dissident, un nommé R. C. Horner, compte aujourd'hui plusieurs milliers d'adhérents, non seulement au Canada mais aux États-Unis. On connaît les coutumes des Hornerites qui ne savent s'adresser à Dieu qu'exclamativement et avec force gesticulations. Quelquefois au cours de ces appels frénétiques, un ou deux des illuminés, n'y pouvant plus tenir, tombera en une syncope. Cet incident qui est, nous dit-on, fréquent, ne saurait troubler la cérémonie. On se contente de prodiguer au malade un peu d'air frais et les gémissements reprennent leur cours.

Les Hornerites possèdent au Canada un peu plus de

CENT CHAPELLES,

réparties principalement dans Ontario. Dans la province de Québec nous en comptons cinq ou six dont une à Montréal, et les autres à Québec et Sherbrooke.

A Montréal, cette curieuse secte compte plus de deux cents adhérents, choisis parmi les différentes sectes protestantes. Les deux prédicants, MM. Lindsay et Linton président tous les dimanches, à quatre cérémonies de ce genre. Tous les soirs de la semaine, les jeudi et vendredi exceptés, soirées consacrées à des réunions privées, le public est admis à l'intérieur du temple, où tout en lisant les pensées saintes, inscrites sur les murailles, il peut entendre les plaintes et les touchantes supplications, formulées au Très-Haut, par les adhérents de cette curieuse secte de chrétiens.

ETRANGE DISPARITION

ON ENTRETIENT DE GRAVES APPREHENSIONS SUR SON COMPTE.

Presque tous les jours, nous entretenons nos lecteurs de disparitions de pères ou mères de famille et très souvent d'enfants. Les enfants, souvent, disparaissent à la suite d'escapades, des maris, fatigués du foyer conjugal abandonnent lâchement une épouse et des enfants et ne donnent de leurs nouvelles que lorsqu'ils se savent hors de toute atteinte de la police. Ces disparitions, nous pouvons les appeler ordinaires. Mais il est de ces disparitions, qui arrivent [illegible] de circonstances mystérieu[illegible] jettent une inquiétude mortelle au [illegible] de familles jusqu'alors à l'abri de [illegible] euves.

Parmi ces disparitions il faut rappeler celles du vieillard Sigefroid Martineau, que la marée du printemps nous rendra peut-être bientôt, et de ce charretier Banter dont la police s'occupe encore. A cette fila sombre vient s'en ajouter une autre, celle d'un jeune homme de 23 ans, nommé Joseph Primeau, et qui depuis le 20 décembre dernier n'a pas donné de ses nouvelles à sa grand'mère, Mme Elise Robidoux, qui demeure rue Bourget, No 1054, Saint-Henri.

Dans le mois de janvier 1903, Joseph Primeau, qui était à l'emploi de la compagnie Lessard et Harris comme apprenti plombier, quitta Montréal, et s'en alla à Fort Williams, où ses patrons venaient d'obtenir un contrat pour la construction d'un élévateur à grain.

Vers la fin d'avril de la même année, le jeune homme qui venait de quitter ses patrons, partit pour aller visiter ses oncles Narcisse et Treffié Robidoux qui demeurent à Lambert, Minnesota. Il demeura chez eux, puis s'engagea dans un laminoir, à Crookstown, Minn. Vers le 20 décembre il écrivit à sa grand'mère qu'il retournait au Canada bientôt, mais que probablement il passerait par Fort Williams avant de se rendre chez lui. Depuis lors sa famille n'a pas entendu parler de lui. Et ce

M. Joseph Primeau, disparu.

qui ajoute au mystère de cette disparition, c'est que, un mois après, un jeune Canadien répondant au nom familier de "Jos", fut assassiné à quelques milles de Fort Williams. Le pauvre jeune homme serait-il la victime en question, c'est ce que se demandent avec anxiété ses parents.

HARDIS EXPLORATEURS

(Du correspondant particulier de LA PRESSE)

Québec, 22. — Une dépêche spéciale du correspondant de "La Presse" à Saint-Félicien, lac Saint-Jean, annonce le départ de M. Peter McKenzie, de Montréal, pour le lac Chibougami, 150 milles en arrière du lac Saint-Jean, sur la route de Baie d'Hudson.

M. McKenzie s'en va explorer ses mines d'amiante et de minerai, en compagnie d'une équipe de neuf hommes.

Les explorateurs emportent avec eux 10,000 livres de bagages.

— Des instructions ont été données de préparer les élévateurs à grain de la Cie du Grand-Nord, pour le 1o avril.

—Durant la prochaine saison de navigation, un vaisseau océanique laissera Québec toutes les semaines, avec une cargaison de grain transportée à Québec, par les convois du Grand-Nord.

COURRIER D'OTTAWA

Ottawa, 22 — Par un vote de 18 voix contre six, le conseil municipal a refusé, hier soir, d'accorder à la compagnie de téléphone Canadienne, le privilège de faire concurrence à la compagnie Bell, à Ottawa. Celle-ci pourra renouveler ses engagements pour cinq ans à condition qu'elle fasse une autre réduction de $25 à $20 pour les téléphones dans les maisons et qu'elle paye $2,500 par année à la Cité. Le téléphone commercial coute $45 par année.

—Le rédacteur du "News," de Toronto, M. Willison, a donné une conférence, hier soir, sur les hautes idées politiques. Il a fait des compliments aux Canadiens-français pour leur attachement à la France et l'intégrité de leur caractère national. De même qu'on admire le patriotisme de l'Anglo-Saxon, en quelque endroit de la terre où il se trouve, de même il faut admirer le patriotisme français-canadien. Mais le plus pur patriotisme, pour nous, est celui que nous devons au Canada d'abord.

A QUEBEC

Notes de la Ville

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 22. — M. W. G. Hinds, de Mitchell, Ontario, remplace feu M. J. Cope More, comme gérant de la "Merchants Bank," à Québec.

—M. C. E. Dubord, de Beauport, vient de remporter le championnat de Québec, au jeu appelé ping-pong. Ces jours derniers, il a battu M. Gagnon, de Beauport, dans 5 parties consécutives.

—La Cie de tramways électriques de Québec doit monter une ménagerie complète l'été prochain, dans le parc du Sault Montmorency, laquelle ménagerie sera la principale attraction offerte aux visiteurs, après la chute Montmorency.

—Il est question de la formation d'un troisième parti politique à Québec. Un député à la législature de Québec aurait convoqué un groupe d'amis à sa résidence, à Québec, pour la seule fin de jeter les bases du futur parti qui serait composé de libéraux mécontents.

—Le bureau de santé fait rapport que l'état sanitaire de la cité est dans un excellent état. Il n'y a que six cas de maladie contagieuse peu maligne.

—Le soldat McDonald, de la citadelle, lance un défi à Le Beaney, de Montréal, pour une joute de boxe de vingt assauts, au poids de 145 livres. McDonald a déposé $50 pour prouver sa bonne foi.

—L'actif de M. Elz. Tessier, manufacturier de chaussures, sera vendu à l'enchère publique le 28 du courant. Cet actif consiste en un fonds de commerce évalué à $6,000.

—M. Alfred Pelland, journaliste, de Montréal, attaché pendant plusieurs années à la rédaction de la "Patrie," et ensuite au "Canada," a été nommé traducteur à l'Assemblée Législative, à la place de feu Ernest Tremblay.

—Le malheureux Joseph Roberge, qui a fait une chute vendredi, rue Sainte-Anne, du toit d'une maison d'où il enlevait la neige, est décédé hier soir, à sa résidence, rue Latourelle, des suites de ses blessures. Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête. Verdict : "Mort accidentelle."

—La rumeur que M. le Dr E. LeBel a été nommé député-coroner de Québec, est controuvée. Le Dr LeBel reste médecin de la prison de Québec. Le coroner Jolicoeur n'a pas encore nommé son assistant.

—Sans en faire une règle absolue, M. Ant. Gauvreau, curé de Saint-Roch, a conseillé à ses ouailles qui pratiquaient la pieuse dévotion de la communion des neuf premiers vendredis de chaque mois, de commencer une nouvelle série au mois de mai prochain, vu que le premier vendredi d'avril se trouve le Vendredi Saint.

LA RETRAITE DES HOMMES A SOREL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 22 — La retraite annuelle des hommes est commencée, dimanche soir, à l'église paroissiale. Elle est prêchée par les Révérends Pères Jésuites Bourdot et Devictor.

L'INGENIEUR PLANTE A SUCCOMBE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 22 — Rémi Plante, ingénieur-mécanicien, et la quatrième victime du désastre arrivé la semaine dernière, sur le chemin de fer, près de Lennoxville, vient de mourir à l'hôpital protestant, de cette ville, des suites des blessures reçues au cours de ce malheureux accident. Le défunt était âgé d'environ 40 ans et sans famille. Il y aura nouvelle enquête du coroner. Le corps a été transporté à la Morgue.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 71 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach.	Vend
C P R. xd	114¾	114	War Eag	.....	.....
Duluth Com.	.....	.....	Payne	.....	.....
" Pref.	.....	.....	Virtue	.....	.....
M.S.R.	210¼	209	Nip Star	.....	.....
Ter. R. xd	99¾	99¼	B. Mont.	250	247
Twin C.T.	92	91¾	B. Ont.	.....	.....
Dt F.	64¾	64	B. Br. N. A.	.....	.....
Tol. Ry.	28	30¼	B. Molson xd	203	198
Mal. R.	90	88¾	B. Tor.	229	224
St John R.	120	100	B. Mere.	155	152
W. E. R.	200	140	B. Royal	.....	.....
H. E. R.	.....	.....	B. N. Scot.	.....	.....
W. India	80	40	B. E. Tow.	.....	.....
R. & O.	85	82½	B. Québec	.....	.....
M. H. & L.	80	71¾	B. National	.....	.....
N. S. S.	81¾	80½	B. Union	134	.....
N. S. S. Pfd.	119	117	B. Comm.	.....	.....
D. I. & S. xd	8½	8¼	B. Dom.	.....	.....
D. I. & S. p.	25¾	24½	B. Standard	.....	.....
D. Coal Co.	60	59¾	B. Imperial	.....	.....
D. Coal Pf.	.....	109	B. Hochel.	.....	.....
L. Com.	109	76	B. Ottawa	210	.....
" Pfd.	.....	.....	Switch Pf.	.....	.....
C. Cable	187	177	Bds. L. Grant	.....	.....
M. Tel.	161	156	" C. Cab. c.	.....	.....
Bell T. xr	140	134½	" " p	.....	.....
Ogil pfd.	120	115	" M. E. R.	.....	.....
L. Woods	.....	.....	Bds R. Tel.	.....	.....
R. Pek' As. A	.....	.....	" C. G. C.	.....	.....
" " B	.....	.....	" D. Coal	.....	.....
Mnt. S. W.	.....	.....	" L. Pulp	.....	.....
M. W. Pfd.	.....	.....	Bds. W. E. R.	.....	.....
L. Pulp C.	.....	.....	" D. I. & S.	88	86¼
Wind. H.	.....	.....	" St Ry.	104½	103
N. W. L. Com	200	170	" Ogil. Co.	112	104
N. W. Lds. pf.	.....	.....	Bds. N. S. S.	.....	104
Lond & Mor.	.....	.....	" St Law.	.....	.....
Lake Sup.	.....	.....	" M. H. L. & P.	.....	.....
Mont. Cot.	110	107	W. Ind. Bds.	.....	.....
Dom. "	35	34	Oglivie Com	175	160
C. Col. "	.....	.....	New M.S.R.	207	203
Kero "	.....	.....	M.S.P.C.	.....	.....
Montm.	.....	.....	" pfd	.....	.....
Republic	.....	.....	Trin. E.R.	75	65

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Can. Pac. — 25 à 113¾, 1 à 115, 75 à 113 7-8, 75 à 113 7-8.
Mo. St. Ry. — 300 à 210, 675 à 210, 25 à 210, 75 à 210, 25 à 211.
Tor. Ry. — 25 à 99½, 2 à 99½, 25 à 99 3-8.
Coal Com. — 50 à 60¼, 25 à 60¼.
New Mo. St. Ry. — 70 à 207½.
Twin City. — 100 à 92, 50 à 92, 25 à 92.
Mo. Cotton. — 10 à 106¾.
Toledo. — 2 à 20, 3 à 20.
R. et O. Co. — 50 à 82¾, 25 à 82¾.
Iron pfd. — 25 à 25½.
Iron bds. — 3000 à 67.
Scotia bds. — 1000 à 106.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 50 à 113 3-8, 50 à 113 7-8, 50 à 114, 100 à 113½, 25 à 113 5-8, 100 à 113¾, 75 à 114, 100 à 114¼, 100 à 114 3-8.
Iron Com. — 25 à 8 3-8.
Mo. Power — 25 à 72.
Twin City — 50 à 92, 25 à 91¾, 50 à 92, 25 à 92.
Richelieu — 3 à 82¾, 25 à 83.
Coal Com. — 25 à 60, 25 à 60¼, 50 à 59, 75 à 58¾, 25 à 58 7-8, 75 à 58¾.
N. Scotia — 25 à 81, 25 à 80½, 15 à 80, 15 à 80½, 25 à 81.
Détroit — 100 à 64, 50 à 64¼
Toledo Ry. — 125 à 20¾.
Scotia Pfd. — 5 à 119.
Rk Toronto — 3 à 225.
Bell Tel. xd. — 45 à 135.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par Bruneau et Dupuis, courtiers, 13 rue de l'Hôpital.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
Am Car F.	.....	.....	Mann. Elev	143	.....
" pf	70¾	.....	Mex. Pac.	91	.....
Am. C. Oil	.....	.....	Metropolitn	111¾	.....
Am. Loc Co.	27¾	.....	Norfolk & W	.....	.....
Am. Copper	48½	.....	M St P & S M	.....	.....
Am. Smel. C.	45¾	.....	" " pf	.....	.....
" " pf	.....	.....	N. Y. C. & H.	116	.....
A. Sug. R. Co	126	.....	Erie Rail'd.	25	.....
A. T. & S. F.	66¾	.....	" 1 pf	91¾	.....
A. T. & S. F. p.	89¾	.....	" 1 pf	93¾	.....
Balt. & Ohio	78¾	.....	N. Y. O. & W.	27	.....
" pf.	.....	.....	Nat. Lead. c	.....	.....
B. R. T.	67	.....	Pacific Mail	.....	.....
C. & A. Co.	87¾	.....	Penn. R. R.	.....	.....
Can. Pac.	114	.....	P. Steel com	.....	.....
Can South.	.....	.....	Peoples Gas	97	.....
Ches. & Ohio	31¾	.....	Phil. & R.	18¾	.....
C. & N. W.	.....	.....	" 1 pf	.....	.....
C. M. & St. P.	145¾	.....	" 11 pf	.....	.....
C. R. I. & Pac	21¾	.....	R Island c.	.....	.....
" pf.	67¾	.....	South R. c.	21¾	.....
C. C. C. & St. L.	104¾	.....	" pf.	84½	.....
Col. F. & I.	29½	.....	South. Pac.	46¾	.....
C. C. C. & S. L.	.....	.....	Ten. C. & I.	88¾	.....
D. L. & W.	.....	.....	Texas Pac.	.....	.....
Del. & Had.	166¾	.....	Twin City	.....	.....
Den. U. Ry.	.....	.....	U. S. L. Co.	7	.....
D. & R. G. co.	.....	.....	U. S. L. pf	78	.....
" pf.	.....	.....	U. S. S. com	44¾	.....
D. S. S. & At.	.....	.....	" pf	97¾	.....
" pf.	.....	.....	U. S. Rub. c.